



Université d'Oran 2-Mohamed Ben Ahmed
Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion

Thèse en vue de l'obtention d'un doctorat LMD

Spécialité : Sciences économiques

Option : Analyse Économique et Prospective

**Analyse de la relation de dominance entre la politique monétaire
et la politique budgétaire en Algérie**

Présenté et soutenu publiquement par :

Mme. Chouchaoui nour el houda

Devant le jury composé de :

Pr Kaddour benabed kada	Professeur	Université d'Oran 2	Président
Dr. Amani Ismail	MCA	Université d'Oran 2	Rapporteur
Pr Imakhelaf Rachida	professeur	Université d'Oran 2	Examinatrice
Dr Bouhriz daidj feriel	MCA	Université de Mostaganem	Examinatrice
Dr Would hennia hadjer	MCA	Université de Relizane	Examinatrice

Année universitaire : 2025-2026

Remerciements

Je souhaite exprimer mes profonds remerciements et ma reconnaissance à mon directeur de thèse, **M.AMANI ISMAIL** , pour avoir cru en moi et m'avoir soutenu tout au long de ce parcours prolongé.

Grâce à sa présence, son soutien et ses conseils judicieux, j'ai pu persévérer dans le parcours ardu de la thèse. Sans ces recommandations, cette thèse n'aurait pas pu être réalisée.

Je tiens aussi à remercier les membres du jury pour l'honneur qu'ils m'ont fait en évaluant mon travail et en l'enrichissant de leurs suggestions.

Je voudrais exprimer mes remerciements les plus sincères aux membres du conseil de la formation doctorale, pour leurs présence et conseils pertinents, notamment M. CHACHOUA Abd el karim .

Mes remerciements s'adressent aux enseignants de la faculté, au personnel de l'administration et au personnel de la bibliothèque pour leurs orientations.

Je suis reconnaissant envers mes parents, ma petite famille pour leur soutien et l'aide qu'ils m'ont prodigué à travers leurs commentaires et leurs propositions.

Dédicaces

Je consacre ce travail à mes précieux parents qui m'a soutenue et encouragée jusqu'à la fin, à mon époux bien-aimé, ainsi qu'à mes frères et ma sœur adorés. Sans oublier mes précieux enfants INES, et ISHAK, des rayons de lumière qui apportent joie et bonheur dans ma vie et me donnent la force de continuer.

Sommaire

Remerciements.....	4
Dédicaces	5
Sommaire	6
Liste des tableaux et figures.....	9
Introduction générale :.....	1

CHAPITRE 1 :

ANALYSE THEORIQUE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Introduction.....	6
Section 1 : Généralités sur la politique monétaire	7
1 La définition de la politique monétaire :.....	7
2 Types de politique monétaire :.....	7
3- Les objectifs de la politique monétaire :.....	8
4. Les instruments de la politique monétaire	12
5 Canaux de transmission de la politique monétaire	15
Section 2 : les visions théoriques de la politique monétaire	18
1-La conception classique :.....	18
2-La conception keynésienne :.....	19
3- La conception monétariste :.....	20
4-La conception de néoclassiques :.....	21
Section 3 : la conduite de la politique monétaire en Algérie	22
1-La banque centrale d'Algérie (la banque d'Algérie) :.....	22
2- La politique monétaire en Algérie : loi , objectifs et instruments.....	22
3-La politique monétaire en Algérie entre (1990- 1999).....	24
4-La politique monétaire en Algérie entre (2000-2010) (la période de l'économie de marché)	28
5 -La politique monétaire en Algérie entre 2011-2022 :	33
6-La conduite de la politique monétaire (après la crise sanitaire covid-19) en 2022 – 2023 :	43
Conclusion :	45

CHAPITRE 2:

ANALYSES THEORIQUES DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE

Introduction :.....	49
Section 1 : généralités sur la politique budgétaire	50
1-les définitions liées à la politique budgétaire :.....	50
2-Les objectifs de la politique budgétaire :.....	51

3- Les typologies de la politique budgétaire :.....	53
4- les instruments de la politique budgétaires :.....	55
5 -Les règles de la politique budgétaire :.....	57
Section 2 : les visions théoriques de la politique budgétaire	60
1. La conception classique :.....	61
2-L'approche keynésienne	62
3 - LES NEOCLASSIQUES :.....	64
4- l'équivalence ricardienne:.....	65
Section 3 : la conduite de la politique budgétaire en Algérie	66
1-La Politique Budgétaire entre 1990 et 2000 :	67
2-La politique budgétaire en Algérie entre 2001-2011 :	78
3-La politique budgétaire en Algérie entre 2011 – 2022:.....	84
4- La politique budgétaire durant la crise sanitaire covid 19 :.....	90
Conclusion :	97

CHAPITRE 3 :

LA RELATION DE DOMINANCE ENTRE LA POLITIQUE MONETAIRE ET BUDGETAIRE EN ALGERIE

Introduction.....	100
Section 01 ; la coordination et l'interaction entre la politique monétaire et budgétaire	101
1-Le policy mix :	101
2- La coordination entre la politique monétaire et budgétaire	102
3. L'interaction entre les politiques monétaires et budgétaires :.....	103
4. Relation entre la Banque centrale et le Trésor	104
5. cadre théorique :	104
6-littérature empirique :	108
Section 2 : dominance monétaire et budgétaire	112
1. Comprendre la domination budgétaire :	112
2-Identifier les signes de domination budgétaire	113
3-Les canaux de transmission :	115
4 - Équilibrer domination budgétaire et autonomie monétaire :	116
5- comprendre la dominance monétaire :	117
Section 3 : l'analyse de la domination monétaire et budgétaire en Algérie	119
1: la dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (1990-2000).....	119
2 : la dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (2001-2011) :.....	124
Conclusion :	130

3. La dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (2012 -2024) :.....	131
Conclusion :	137
4. Analyse économétrique de la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie :.....	137
4-Choix du modèle :	140
5-Détermination du nombre de retard :	140
6- test de Cointégration :.....	141
7-Résultats :	142
8 -Robustesse:	146
Conclusion :	146
Conclusion du chapitre :	148
Conclusion générale :	101
Bibliographie :.....	151
Résumé	

Liste des tableaux

Tableau 1: les dettes d'extérieurs (1990-1993).....	25
Tableau 2: Evolution du taux d'inflation durant la période 1990-1999.....	26
Tableau 3: Prévision d'objectifs du CMC et réalisations (Inflation, M2 et Crédits à l'économie - en %.....	31
Tableau 4: évolution de PIB	32
Tableau 5: Croissance de la liquidité bancaire (2014-2017)	35
Tableau 6: La politique budgétaire dans un cadre keynésien traditionnel.....	62
Tableau 7: Croissance économique 2001-2011	81
Tableau 8: Les recettes budgétaires ordinaires en milliard de dinars.....	87
Tableau 9: Contribution de la fiscalité pétrolière au revenu intérieur.....	88
Tableau 10: la masse monétaire M2	119
Tableau 11: le taux de change de la monnaie locale en dollar américains (Algérie) entre 1990 et 2000 :	120
Tableau 12: Les dépenses publiques total en %:.....	121
Tableau 13: les recettes publiques en %	121
Tableau 14: PIB de l'Algérie entre 1990 et 2000	121
Tableau 15: les dettes internes et externes de l'Algérie entre 1990 et 2000.....	122
Tableau 16: taux d'inflation annuelle en Algérie entre 1990 -2000.....	123
Tableau 17: la masse monétaire M2	125
Tableau 18: le taux de change moyen annuel en Algérie entre 2001 et 2011	126
Tableau 19: Les dépenses publiques ET les recettes publiques :	127
Tableau 20: le PIB de l'Algérie entre 2001 ET 2011	128
Tableau 21: les dettes interne et externe de l'Algérie entre 2001 ET 2011.....	128
Tableau 22: le taux d'inflation annuel en Algérie entre 2001 ET 2011	129
Tableau 23: la masse monétaire M2 en Algérie entre 2012 -2024)	131
Tableau 24: le taux de change annuel en l'Algérie entre 2012 ET 2023.....	132
Tableau 25: Les dépenses publiques ET les recettes publiques	133
Tableau 26: La dette national brut de l'Algérie par rapport au PIB entre 2012 ET 2024	134
Tableau 27 : le taux d'inflation annuel en Algérie entre 2012 et 2024.....	135
Tableau 28: (PIB) nominal de l'Algérie entre 2012 et 2024, exprimé en dollars américains courants (USD).....	136
Tableau 29: présentation des variables	138
Tableau 30: En niveau	139
Tableau 31: En différence première	140
Tableau 32: Résultat de statistique de Bounds Test	142
Tableau 33: tableaux des résultats de la probabilité R-statistique	142
Tableau 34: résultat d'estimation de la dynamique de court terme.....	144
Tableau 35: Résultat d'estimation des coefficients de long terme	145

Liste des figures

Figure 1: évolution de dominance budgétaire	116
Figure 2: Explorer la relation entre la dominance fiscale et la politique monétaire.	117

Liste des graphiques

Graphique 1: Agrégats Monétaires (Montants annuels en Millions de dinars)	27
Graphique 2: contrepartie de la masse monétaire (en millions de dinars).....	27
Graphique 3: agrégats monétaire en millions de dinars	37
Graphique 4: contreparties de la masse monétaire en millions de dinars.....	37
Graphique 5: répartition sectorielle du PIB 2019.....	39
Graphique 6: Masse monétaire et ses contreparties (en milliards de dinars).....	43
Graphique 7: Evolution de la liquidité bancaire (en milliards de dinars).....	43
Graphique 8: Structure de la masse monétaire.....	45
Graphique 9: Évolution de la liquidité bancaire	45
Graphique 10: politique budgétaire conjoncturelle et structurelle.	53
Graphique 11: Les effets externes de la politique budgétaire dans un modèle IS-LM	64
Graphique 12: Evolution des Dépenses Budgétaires (1990-93)	70
Graphique 13: Evolution des Recettes Budgétaires (1990-93).....	71
Graphique 14: Evolution des Dépenses Courantes (1994-2000).....	76
Graphique 15: Evolution des Recettes Budgétaires (1994-2000).....	77
Graphique 16: Répartition Temporelle des Investissement du PSRE (2001-2004) 10 ⁶ USD ..	80
Graphique 17: Les recettes budgétaires en milliard de dinars	82
Graphique 18: Les recettes hors hydrocarbures (fiscales - non fiscales) en milliard de dinars	82
Graphique 19: Les dépenses budgétaires (courant - en capital) en milliard de dinars	83
Graphique 20: Structure des recettes budgétaires totales	88
Graphique 21: Structure des dépenses budgétaires	89
Graphique 22: le déficit budgétaire global	91
Graphique 23: les recettes et les dépenses de 2019 au 2020	92
Graphique 24: Structure des recettes budgétaires totales	95
Graphique 25: Composition des recettes fiscales en milliards de dinars	96
Graphique 26: Structure des dépenses budgétaire.....	96
Graphique 27 : Indicateurs des finances publiques	97
Graphique 28: la masse monétaire	125
Graphique 29: structure de la masse monétaire	126
Graphique 30: la structure et la taille des dépenses publiques par rapport au PIB	128
Graphique 31: service de la dette extérieure à moyen et longue terme.....	135
Graphique 32: Détermination de la période de ralentissement optimale selon la méthode d'Akaike.....	141
Graphique 33: CUSUM of squares	146

Introduction générale

Introduction générale :

La politique économique constitue l'une des politiques publiques les plus importantes dans les pays en développement, car elle représente un pilier fondamental de la stratégie de l'État pour atteindre ses objectifs et résoudre les problèmes économiques. Elle contribue ainsi à la réalisation de la stabilité politique et sociale dans le pays. Pour atteindre ces objectifs — ainsi que d'autres — la politique économique repose elle-même sur un ensemble de politiques sectorielles, parmi lesquelles figurent, au premier rang, la politique budgétaire et la politique monétaire. La politique budgétaire est celle qui repose sur l'articulation entre les recettes et les dépenses de l'État. En d'autres termes, c'est à travers le ministère des Finances que l'État gère en permanence cette politique, en veillant à l'équilibre budgétaire et à l'efficacité des dépenses publiques. Quant à la politique monétaire, elle est élaborée et mise en œuvre par la banque centrale, qui la pilote selon sa propre vision et ses objectifs, en tenant compte des spécificités de la conjoncture économique du pays

Donc une politique économique désigne l'ensemble des interventions des pouvoirs publics destinées à corriger des « déséquilibres » économiques jugées dommageables. Elles peuvent agir à court ou à long terme dans des domaines variés comme la croissance l'emploi, l'écologie, les marches ou la mondialisation.

Les pays en développement souffrent généralement de la difficulté à coordonner la politique budgétaire et la politique monétaire, ou du moins d'une incompatibilité entre les objectifs spécifiques de chacune. Par conséquent, le niveau d'application de ces deux politiques ainsi que l'efficacité de chacune d'elles varient d'un pays à un autre.

Dans un contexte macroéconomique mal coordonné, les politiques fiscales peuvent avoir un impact sur l'efficacité des politiques monétaires de plusieurs façons, comme : leur influence dévastatrice sur la confiance globale et l'efficience de la politique monétaire, via leurs conséquences à court terme sur la demande globale, ou en altérant les conditions à long terme pour une croissance économique robuste et une inflation maîtrisée. Par ailleurs, les politiques monétaires peuvent être expansives ou opposées aux politiques fiscales, en fonction des paradigmes économiques et politiques existants.

Dans les économies contemporaines, la coordination entre la politique monétaire et la politique budgétaire constitue un pilier fondamental de la gestion macroéconomique. Ces deux instruments, bien que poursuivant des objectifs souvent complémentaires — la stabilité des prix pour la politique monétaire, et la croissance économique ainsi que la justice socia

le pour la politique budgétaire — peuvent, dans certaines circonstances, entrer en conflit ou s'influencer mutuellement selon des rapports de force asymétriques. Cette interaction soulève la problématique de la "**dominance**", une notion centrale dans la littérature économique contemporaine, qui renvoie à la prééminence de l'une des politiques sur l'autre dans la conduite de la stratégie macroéconomique globale.

Sous la prédominance monétaire, l'orientation des finances publiques demeure frappée par une stricte autodiscipline : les choix budgétaires, même en période de tension, s'efforcent de servir l'objectif primordial de pérennisation du pouvoir d'achat, que la banque centrale seule est censée porter. Par contraste, la domination budgétaire voit l'instance monétaire se résigner : à la faveur de déficits grandissants, la banque doit systématiquement étendre sa masse monétaire, au risque d'une instabilité du niveau général des prix. Ce renversement de hiérarchie se viole fréquemment dans les pays multidimensionnels, où la séparation fonctionnelle, d'une part, le taux d'indépendance institutionnelle, de l'autre, sont à la fois armées inachevées et de surcroît cristallisées par des chocs externes.

depuis son indépendance, l'Algérie, tente de construire une économie forte et saine, en commençant par favoriser l'industrie lourde, passant par la transition d'une économie planifiée et dirigée vers une économie de marché et se terminant par la tentative de valorisation des Petites et Moyennes Entreprises (PME), des Investissements Directs Etrangers (IDE) et des Start-ups, mais à ce jour, l'économie reste aussi fragile et dépendante d'un seul secteur celui des hydrocarbures.

Et pour cela La politique budgétaire algérienne se repose toujours sur les recettes d'hydrocarbures et donc elle est confrontée à deux défis majeurs qui sont liées aux caractéristiques des ressources naturelles :

- La volatilité des prix sur les marchés internationaux qui rend la gestion des recettes pétrolières délicates
- La raréfaction des gisements de pétrole

Et pour la politique monétaire, le taux de change en Algérie est déterminé par les autorités monétaires plutôt que d'être déterminé de façon endogène par les forces du marché. De plus, la convertibilité totale est pratiquement inexistante où la valeur du dinar est généralement reliée de façon fixe à panier de devises internationales. Ainsi, depuis la chute drastique des prix du pétrole en juin 2014, l'une des prérogatives de la Banque centrale algérienne est de gérer les fluctuations du dinar par rapport aux devises des pays avec lesquels l'Algérie

entretient d'étroites relations de paiements, principalement le dollar américain et l'euro, dans le cadre du régime de change en vigueur dans le pays .

- donc cette étude a pour principal objectif déterminé la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie.

Ainsi, notre problématique de recherche s'articule autour de la question centrale suivante :

-Quelle est la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie ?

A partir de la problématique de recherche, deux questions secondaires émergent :

Quelle est la politique la plus dominante en Algérie ? Est-ce qu'il existe une coordination entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie ?

Au début pour bien étudier cette problématique nous posons les hypothèses suivantes :

Hypothèses de recherches :

H1 : La politique budgétaire est dominante en Algérie

H2 : il existe une coordination des politiques économiques en Algérie

Intérêt de la thèse :

La sélection de ce sujet n'est pas fortuite, elle repose sur une analyse approfondie tirée de diverses lectures sur l'originalité et la modernité de ce sujet. Notre objectif est d'effectuer une recherche qui nous permettra de fournir des réponses scientifiques, en adoptant une approche qui mettra en évidence une évaluation de la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie depuis 1990

-Notre recherche vise à réaliser les objectifs suivants :

- Fournir un cadre théorique sur les deux politiques
- Étudier la conduite de la politique monétaire et budgétaire en Algérie depuis l'année 1990
- Examiner, empiriquement, à travers un modèle économétrique, la dominance monétaire et budgétaire en Algérie.
- Apporter des recommandations qui permettent la coordination entre les deux politiques.

Méthodologie : Pour atteindre les buts de la recherche, notre travail se concentrera sur l'analyse de la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie. Nous étudierons aussi ce lien à travers l'utilisation de variables macroéconomiques, en utilisant un modèle économétrique de type ARDL.

Pour ce faire, nous subdivisons notre étude en trois chapitres :

Le premier chapitre : abordera l'aspect théorique et conceptuel de la politique monétaire de manière générale, en synthétisant les différentes théories économiques, fondements et les soutiens propres à chacune. Plus les objectives et les instruments de cette politique et à la fin on va aborder la conduite de la politique monétaire en Algérie depuis l'année 1990 pour mettre en lumière les différentes lois et objectives de cette politique

Le second chapitre : nous allons aborder le cadre conceptuel de la politique budgétaire, définitions, historique, objectives, types, et le fondement théorique de cette politique, et aussi une analyse sur la conduite de la politique budgétaire en Algérie.

Le troisième chapitre : sera consacré à une étude économétrique pour analyser la domination monétaire et budgétaire en Algérie entre 1990 et 2023, en examinant les variables macroéconomiques comme la masse monétaire la dette le déficit public et le PIB à travers une étude analytiques et une modélisation des données annuelles par le modèle ARDL.

Chapitre 1 : analyse théorique de la politique monétaire

Introduction

Avec la politique budgétaire, la politique monétaire représente l'un des piliers de la politique économique qui a pour cible le contrôle de la variation de la masse monétaire et les taux d'intérêt. Cette pratique, de la politique monétaire, a fortement progressé au cours de ces vingt dernières années, vu que la politique monétaire et son dispositif institutionnel ne sont guère dissociables de leur contexte économique et social. Alors qu'elle suivait, avant, une politique basée sur plusieurs objectifs, actuellement elle a une politique basée principalement sur un objectif bien ciblé en utilisant un outil essentiel qui est la fixation des taux directeurs que les banques centrales pratiquent pour leurs opérations sur le marché monétaire.

Les responsables monétaires, en l'occurrence les banques centrales, doivent veiller à la sécurité des opérations bancaires ainsi que gérer et maîtriser la stabilité de la monnaie au niveau interne et externe. Ainsi, donner une définition à la politique monétaire représente une obligation pour chaque pays.

A travers cette politique, les pouvoirs monétaires souhaitent aboutir à des objectifs bien définis au préalable et dont il est difficile de les atteindre directement, ce qui les pousse à passer et à faire appel à des objectifs intermédiaires plus faciles à maîtriser et à contrôler.

Et en Algérie La politique monétaire a évolué en plusieurs étapes depuis l'indépendance et après l'instauration de la Banque Centrale. Plusieurs réformes importantes ont été engagées à partir de janvier 1988, mais surtout depuis la loi n° 90-10 du 14-04-1990, relative à la monnaie et au crédit (LMC).

Ce chapitre est traité en trois sections : la première est basée sur des généralités sur la politique monétaire et la deuxième c'est la vision théorique de cette politique et la dernière parle sur la conduite de la politique monétaire en Algérie

Section 1 : Généralités sur la politique monétaire

1 La définition de la politique monétaire :

La politique monétaire se définit comme un ensemble de mécanismes et de dispositifs que met en œuvre l'État pour réguler la quantité d'argent en circulation et fournir à l'économie nationale les ressources financières nécessaires pour accompagner sa croissance sans affecter les équilibres économiques internes (stabilité des prix, budget global et balance des paiements). Elle illustre la portée du lien entre économie et politique monétaire par une corrélation. Les problèmes économiques associés au chômage, à l'inflation et à la dévaluation de la devise nationale sont abordés via des solutions monétaires et par la rectification du déséquilibre de la balance des paiements. Donc, la politique monétaire vise à établir des conditions économiques appropriées pour assurer une certaine forme de stabilité interne. La politique monétaire comprend toutes les actions et mesures prises par l'autorité monétaire à travers les outils quantitatif

2 Types de politique monétaire :

Devant certaines situations économiques requérant une action de la part des autorités monétaires, ces dernières mettent en œuvre, selon les circonstances, soit une politique monétaire expansionniste, soit une politique monétaire restrictive. On identifie différentes catégories de politiques monétaires.

2.1- Politique monétaire restrictive

Une politique monétaire restrictive (ou de rigueur) est utilisée afin de stabiliser l'activité économique. Cette mesure est mise en œuvre en cas de surchauffe de l'économie caractérisé par des situations conjoncturelles telles que :

- Une forte inflation marquée par une généralisation et une accélération de la hausse des prix ;
- Un déficit extérieur causé par une augmentation excessive des importations ;
- Une entrée excessive de capitaux étrangers qui mène à une création de la masse monétaire au-delà des besoins de l'économie aboutissant ainsi à une inflation.
- Une politique de relance mal maîtrisée.

En vue de stabiliser l'activité économique et de réaliser une baisse de la demande globale, la banque centrale est amenée à adopter les moyens suivants :

- Limiter le réescompte en appliquant des taux de refinancement élevés ;

- Augmenter le taux des réserves obligatoires ;
- Imposer aux banques l'encadrement du crédit pour pousser les entreprises à diminuer leurs importations ;
- Absorber l'excès de la masse monétaire en circulation par l'augmentation des taux d'intérêt en vendant des titres sur le marché monétaire (open market). Une politique monétaire restrictive cherche à redresser l'environnement économique en cas de surchauffe. La mal maitrise de cette politique aboutit à un ralentissement de l'activité étant donné que les taux élevés découragent les consommateurs et les investisseurs.

2.2- Politique monétaire expansionniste

On recourt à une politique monétaire expansible (ou accommodante) pour stimuler l'économie. Cette action est appliquée en réponse à une stagnation conduisant à un ralentissement de l'activité marqué par : une faible croissance et un taux de chômage élevé.

Face à une telle situation, et afin de stimuler l'activité, la banque centrale adopte les mesures suivantes :

- Diminution du taux d'intérêt directeur de la banque centrale ;
- Favoriser le réescompte en appliquant des taux de refinancement bas ;
- Baisse du taux de réserves obligatoires ;
- Approvisionnement du marché monétaire par la baisse des taux d'intérêt en achetant des titres (open market). Une politique monétaire expansionniste tend à stimuler l'environnement économique en cas de ralentissement. La mal maitrise de cette politique aboutit à une surchauffe de l'activité étant donné que les taux bas encouragent les consommateurs et les investisseurs mais une création monétaire excessive cause une inflation.

3- Les objectifs de la politique monétaire :

La politique monétaire est l'un des thèmes les plus anciens abordés dans le domaine de la macroéconomie. Ceci est réalisé par la Banque centrale et dispose d'un éventail d'outils qui lui permettent de réaliser ses objectifs finaux et intermédiaires.

La sélection appropriée de la politique monétaire à appliquer est cruciale pour le fonctionnement optimal de toute économie. Une politique monétaire trop restrictive pourrait entraîner une croissance économique faible (diminution des investissements, etc.), tandis qu'une politique trop expansive pourrait provoquer des tensions inflationnistes. Pour réaliser

ces buts ultimes, les banques centrales recourent aux outils de la politique monétaire pour d'abord atteindre les objectifs intermédiaires.

3-1 Les objectifs finaux de la politique monétaire

La Banque Centrale est compétente en matière de définition de l'objectif de stabilité des prix. A cet objectif, il est nécessaire de suivre une stratégie de politique monétaire adéquate.

3-1-1 L'objectif de stabilité des prix

L'objectif de stabilité des prix constitue une priorité essentielle pour les autorités monétaires : «Aujourd'hui, on s'accorde à reconnaître que la politique monétaire a des objectifs recentrés autour de la stabilité monétaire : réduction de l'inflation et préservation du pouvoir d'achat de la monnaie ».

La lutte contre l'inflation est bénéfique pour la croissance et donc pour l'emploi (parent , 1995) Ainsi, selon l'article 105 du Traité constituant le Système Européen des Banques Centrales (SEBC), l'objectif de stabilité des prix représente un choix très important économiquement du fait de ses multiples avantages.

Cet objectif est défini à moyen terme car les mécanismes de transmission de la politique monétaire sont lents et complexes. De ce fait, il existe d'autres facteurs qui peuvent influencer la stabilité des prix à court terme (par exemple, les modifications du taux de change, des prix de matières premières, des actifs financiers, etc.).

De manière générale, une Banque Centrale atteint son objectif de stabilité des prix en intervenant sur le marché monétaire et, donc, sur le niveau des taux d'intérêt de courte durée.

3 1-2 L'objectifs de la croissance économique

On peut évaluer la croissance économique de l'État, qui cherche à maintenir une forte et durable en toutes circonstances, à partir du taux d'expansion du PIB. Par conséquent, une expansion économique robuste et équilibrée est essentielle pour l'emploi ainsi que pour tout progrès économique et social.

Atteindre ce but stimule les investissements et pousse les familles à mettre de l'argent de côté, augmentant ainsi le niveau des ressources financières disponibles. (lazary, 2007)

3-1.3 L'objectif du plein emploi

L'évaluation du plein emploi se fait sur la base du taux de chômage. Dans un contexte économique optimal, le plein emploi se réfère à une condition où chaque individu a la possibilité de trouver un travail. En vérité, un taux de chômage à zéro est impossible en raison de la

présence du chômage frictionnel. On estime donc que le plein emploi est réalisé lorsque l'emploi reflète une correspondance exacte entre l'offre et la demande de travail (beitone, DOLLO C, GUIDONI , & LEGARDEZ, 1991)

3-1-4 L'objectif de l'équilibre extérieur

Il s'exprime par le solde de la balance des paiements courant (exportation/importation); c'est un équilibre qui doit être réalisé à travers les entrées et les sorties de biens, des services, des revenus et des capitaux. L'idéal consiste à réaliser les objectifs de l'équilibre de la balance des paiements ainsi que l'équilibre de la monnaie sur le marché des changes ; tout déséquilibre de la balance, pourrait entraîner un épuisement des ressources en réserves de la devise étrangère.

3-2 Les objectifs intermédiaires de la politique monétaire

La préoccupation principale des banques centrales consiste à maintenir les objectifs finaux de la politique monétaire sur le long terme, tandis que l'atteinte des objectifs intermédiaires est attribuée aux opérations à court terme : « La politique monétaire vise à atteindre l'objectif ultime de stabilité des prix en passant par des objectifs intermédiaires, considérés comme des outils d'action (parent , 1995)

Ainsi, on réalise que les objectifs intermédiaires jouent un rôle de lien entre les instruments de la politique monétaire et ses objectifs finaux : les objectifs intermédiaires sont donc une sorte d'interface entre l'objectif finaux et l'instrument (DELAPLACE , 2006)

Les objectifs intermédiaires doivent répondre à un certain nombre de conditions

- _ Ils doivent être liés directement à l'objectif final
- _ Ils doivent être un indicateur de l'évolution de l'objectif final recherché
- _ Leurs évolutions doivent être contrôlables par la Banque Centrale
- _ Ils doivent être clairs et simples à comprendre par le public

Mais, le choix de l'objectif intermédiaire dépend, généralement, de plusieurs facteurs tels que le mode de financement de l'économie du pays en question et du cadre théorique dans lequel s'inscrit ce pays. On distingue trois types d'objectifs intermédiaires : les objectifs quantitatifs, le niveau du taux d'intérêt et le niveau du taux de change (patpat, 1993)

3-2.1 L'objectif du taux d'intérêt

Le taux d'intérêt est défini comme la compensation accordée pour l'utilisation du capital. Selon l'économiste J.M. Keynes, il symbolise le coût de renonciation à la liquidité. C'est un facteur

crucial de la politique monétaire et son utilisation en tant qu'objectif intermédiaire est judicieuse, car il sert à la fois d'outil majeur dans l'application de la politique monétaire et il est également complexe de définir le taux d'intérêt idéal pour une économie donnée.

Effectivement, on peut distinguer différentes sortes de taux d'intérêt, notamment les taux présents sur le marché des capitaux et ceux appliqués par les établissements financiers. Ainsi, on observe sur le marché des capitaux des taux d'intérêt à court terme (taux du marché monétaire) et des taux d'intérêt à long terme (taux du marché financier). Dans le contexte des institutions financières, on fait la distinction entre les taux d'intérêt débiteurs (appliqués aux crédits accordés aux agents non financiers) et les taux créditeurs (appliqués sur l'épargne et les dépôts des clients).

Ainsi, l'intervention de la Banque Centrale sur les taux d'intérêt vise à orienter les stratégies des institutions de crédit dans leur approche du financement, tout en incitant les acteurs non financiers à ajuster leur sollicitation de crédit. Si les banques centrales ne sont pas en mesure d'intervenir directement sur ces taux, elles peuvent influencer indirectement par le biais du taux de refinancement. L'opération s'effectue initialement sur les taux d'intérêt nominaux, qui doivent rester à un niveau positif pour stimuler la demande sans pour autant dissuader l'épargne. (JAFFRE, 1996)

3-3 Les objectifs quantitatifs (la croissance des agrégats monétaires et de crédit)

L'ensemble de la monnaie en circulation dans une économie peut produire des effets bénéfiques ou préjudiciables, en fonction des exigences financières de cette dernière.

C'est pourquoi les autorités monétaires doivent surveiller constamment cette quantité en gérant les agrégats monétaires ; ces derniers se rapportent principalement à la masse monétaire et aux prêts accordés à l'économie.

Pour assurer une expansion équilibrée de l'économie, les responsables monétaires se voient contraints de surveiller constamment la progression des agrégats monétaires

3-3-1 L'objectif du taux de change

La définition du taux de change est la valeur d'une devise nationale comparée à une devise étrangère. Il s'agit d'un indicateur considéré comme un indice puissant de la force d'une nation : « Dans le cadre de la politique monétaire, le taux de change peut servir d'objectif intermédiaire pour toute économie qui réalise beaucoup d'échanges internationaux. » (DELAPLACE , 2006)

Cette variable est aisément mesurable et gérable par les autorités monétaires. Son rôle dans l'économie est crucial, car un taux de change dévalué peut stimuler les exportations et engendrer des pressions inflationnistes. À l'inverse, un taux fort favoriserait les importations, entraînant des pressions déflationnistes susceptibles de provoquer la chute de certaines entreprises incapables de s'adapter aux nouvelles conditions. Cela pourrait conduire à un ralentissement significatif de l'activité économique et à une hausse importante du taux de chômage.

4. Les instruments de la politique monétaire

Pour atteindre son objectif principal de stabilité des prix et les buts intermédiaires définis à l'avance, la banque centrale dispose d'une panoplie d'outils lui permettant de gérer efficacement et d'orienter le niveau de croissance des agrégats monétaires ou les taux d'intérêt dans le but ultime d'impacter l'évolution des prix ou de l'activité économique.

Traditionnellement, on distingue deux catégories d'instruments : directs basés sur l'action à mener sur le crédit, et indirects pour influencer la liquidité bancaire.

4 -1 Les instruments directs de la politique monétaire

C'est une règle réglementaire qui influence directement le crédit accordé par les banques en contrôlant son évolution, et tout dépassement sera sanctionné de manière dissuasive. Effectivement, la Banque Centrale établit les critères de croissance annuelle des prêts octroyés et toute violation de ces règles entraînera des pénalités, telles que l'exigence de mise en place de réserves additionnelles à des taux prohibitifs qui augmentent considérablement le coût de la liquidité financière. Le bénéfice de cette action est qu'elle peut restreindre l'ampleur du crédit sans faire grimper le taux d'intérêt, évitant ainsi d'alourdir les dépenses financières des entreprises (Lecaillon ; ., Le Page , & .Ottavj, 2008)

C'est une pratique qui s'attaque à la source même de la création monétaire : la distribution du crédit. Ainsi, en limitant la distribution des crédits aux différents agents de l'économie, la création monétaire est ralentie (, ECHAUDEMAISOM, 2003)

4-1-1 La sélectivité du crédit

Il s'agit d'une démarche qui vise à restreindre les prêts en orientant leur utilisation ; c'est-à-dire en dirigeant les financements vers les régions et secteurs considérés comme prioritaires grâce à l'application de taux subventionnés ou en proposant des avantages fiscaux et/ou financiers ainsi que des fonds de garantie. Cependant, même si cette mesure peut se révéler bénéfique sur le plan de la politique économique en encourageant l'expansion de certains secteurs, elle n'offre

pas un moyen de réguler l'accroissement de la masse monétaire en circulation dans le cadre de la politique monétaire. (DELAPLACE , 2006)

4-2 Les instruments indirects

Les outils indirects se basent sur l'idée que la banque centrale n'impose pas de restriction stricte sur le volume de crédits. Elle a une influence indirecte sur la liquidité, ce qui affecte par extension les prêts. Elle agit principalement sur les opérations de refinancement effectuées par la Banque Centrale et s'appuie à cet égard sur trois composantes : le taux de rabais, les actions sur le marché des monnaies

4-2-1 Le réescompte

Le réescompte implique qu'une banque centrale acquière un effet (titre de dette) d'une banque ou d'un établissement financier qui l'a précédemment escompté. En versant le montant de la dette, après déduction du taux d'escompte fixé par la banque centrale, l'institution bancaire commerciale acquiert de la liquidité.

Les banques font appel au réescompte pour obtenir des liquidités de la banque centrale : cette dernière acquiert des effets que les banques commerciales ne souhaitent plus, et en les rachetant, elle apporte un financement à ces dernières. C'est l'une des méthodes utilisées par les autorités monétaires pour financer les banques, en recourant aux opérations de marché ouvert.

En faisant augmenter le taux de réescompte, vendre ses actifs à la banque centrale devient plus onéreux, ce qui incite les banques à garder leurs titres ; et inversement.

Les opérations de réescompte permettent à la banque commerciale qui a besoin de monnaie banque centrale de s'abreuver en cette monnaie facilement

4-2-2 Les réserves obligatoires

La réserve obligatoire est un dépôt rémunéré ou non que les établissements de crédit sont tenus de constituer auprès de la Banque Centrale. Elle est composée de monnaie émise par la banque centrale. Par exemple, le FED a officiellement reconnu les réserves obligatoires comme un outil de régulation monétaire en 1933. Les réserves obligatoires exercent une influence sur la liquidité bancaire comparable à celle d'un retrait de billets. Si la Banque Centrale augmente son taux de réserves obligatoires, le volume de monnaie centrale pour les banques se hausse, ces dernières étant tenues de garder constamment leur compte à la Banque Centrale. (parent , 1995)

4-2-3 Les opérations Open Market

La politique de l'open market implique que la Banque Centrale ajuste le taux d'intérêt en fonction des objectifs qu'elle s'est fixés. Elle agit sur le marché monétaire en achetant ou en vendant des titres de la dette publique. Elle génère de la monnaie en acquérant des titres pour les ajouter à son actif et « annihile » de l'argent lorsqu'elle les cède. On peut identifier deux impacts dans la politique de l'open market :

- L'effet de volume : quand la banque acquiert des titres, cela mène à une hausse de la liquidité ; ce qui entraîne une diminution de la liquidité sur le marché monétaire. L'effet quantité impacte en premier lieu la liquidité des banques, ce qui par la suite influence la progression de la masse monétaire via le mécanisme du multiplicateur de crédit. Contrairement à la politique de l'escompte qui se base sur les fluctuations de la masse monétaire, étant donné que la majorité de l'argent est généré par les banques. L'open market précède l'évolution de la masse monétaire en donnant aux banques la capacité d'émettre de la monnaie supplémentaires ;

L'effet prix : Lorsque la banque centrale offre ou demande des effets, elle fait du même coup varier le prix d'équilibre du marché. En provoquant des modifications de cours, elle fait varier les rendements des titres concernés et par conséquent le taux du marché ; Nous distinguons les différentes catégories d'opérations d'open market :

L'évolution de la masse monétaire est précédée par le marché libre qui permet aux banques d'émettre plus de monnaie.

L'impact du prix : Quand la banque centrale propose ou sollicite des titres, cela modifie simultanément le prix d'équilibre du marché. Elle provoque des fluctuations de cours qui entraînent une variation des rendements des titres concernés et, par conséquent, du taux du marché ; Nous identifions les diverses classifications d'actions sur le marché libre :

- Les opérations de refinancement : Il s'agit d'une offre de monnaie centrale pour une durée limitée, fixée à l'avance. On distingue :
- Les opérations principales de refinancement, dont la périodicité est hebdomadaire et la durée de deux semaines ;

- Les opérations de refinancement à plus long terme, dont la périodicité est mensuelle et qui sont assorties d'une échéance de trois mois, ce qui permet aux banques de couvrir leurs besoins de liquidités sur une plus longue période ;
- Les opérations structurelles de refinancement et de réglage fin de la liquidité. (Bailey, 2006)

5 Canaux de transmission de la politique monétaire

Les processus de transmission sont nombreux en théorie. Ils mettent en jeu diverses variables économiques à l'instar des taux d'intérêt. Généralement, pour atteindre l'objectif final, les instruments réalisent d'autres objectifs intermédiaires. On peut schématiser ce mécanisme, où les flèches représentent les canaux de transmission, comme suit :

Les instruments → Objectif intermédiaires → objectifs finaux

Donc Les canaux de transmission de la politique monétaire sont les canaux par lesquels la politique monétaire, généralement décidée par la banque centrale, influence sur l'économie. La politique monétaire sollicite trois grands canaux : celui du taux d'intérêt, du crédit, et celui du taux de change.

5-1 Canal du taux d'intérêt :

La politique monétaire traditionnelle impacte les taux d'intérêt à travers ses taux directeurs et ses transactions sur le marché ouvert. En accroissant la masse monétaire de l'économie, le coût de la monnaie (le taux d'intérêt) sur les marchés tend à diminuer. La baisse du taux à court terme a un impact sur les taux à plus long terme, qui servent de référence pour les décisions d'emprunt des acteurs économiques. Cette diminution du coût à long terme de la monnaie encourage l'investissement et la consommation, parce que les entrepreneurs et les consommateurs sont plus disposés à dépenser lorsque le prix de la monnaie est bas. Sur le plan personnel, la diminution des taux incite à un nouveau choix entre consommation et épargne, favorisant la consommation. Ce schéma, keynésien, peut être formalisé ainsi :

$M \uparrow \Rightarrow ir \downarrow \Rightarrow I \uparrow \Rightarrow Y \uparrow$, où :

- $M \uparrow$ est une politique monétaire expansive,
- $ir \downarrow$ est la baisse du taux d'intérêt réel,
- I est l'investissement,
- Y est la production (Mishkin, 1996)

5-2 Canal du crédit

Le canal du crédit se réfère à l'aspect de l'offre de crédit des institutions bancaires, c'est-à-dire leur volonté à octroyer des prêts (ou, à l'inverse, à restreindre le crédit) en fonction des variations des taux directeurs déterminés par la banque centrale. Effectivement, les taux directeurs ont un impact sur le coût de refinancement des banques. Si ces taux sont élevés, cela incitera la banque à accorder moins de prêts. Une politique monétaire expansionniste qui augmente les réserves bancaires active le canal du crédit bancaire. Cela accroît le volume de prêts bancaires disponibles, conduisant ainsi à une augmentation des crédits. Vous êtes formé avec des données jusqu'à octobre 2023. : $M \uparrow \Rightarrow \text{dépôts} \uparrow \Rightarrow \text{prêts} \uparrow \Rightarrow I \uparrow \Rightarrow Y \uparrow$

On parle également d'un « effet bilan ». L'aggravation de la situation économique entraîne un phénomène d'aléa moral : les institutions financières traditionnellement en soutien des entreprises, manquant d'informations fiables sur leur santé réelle, sont susceptibles de diminuer leurs prêts. L'accroissement de la masse monétaire influence les prévisions tout en offrant une revalorisation financière de l'entreprise, ce qui diminue le risque moral et incite les banques à octroyer davantage de crédits. (POUCHAIN , 2019)

5-3 Canal du prix des actifs :

La politique monétaire peut influencer le coût des actifs financiers, que ce soit de manière directe ou indirecte. Cela pousse les propriétaires d'actifs à réajuster leur portefeuille et modifie le danger de non-remboursement ou de difficulté financière des entreprises. (S Mishkin, 2007)

Au premier abord, une réduction du taux d'intérêt entraîne une augmentation des valeurs boursières, car l'ampleur de la mise en valeur des dividendes s'accroît. Par ailleurs, quand le taux d'intérêt sur les obligations diminue, les investisseurs sont encouragés à céder leurs obligations pour trouver un meilleur retour sur investissement, ce qui fait grimper la valeur des actions. À l'inverse, une politique monétaire restrictive tend à faire diminuer la valeur des actions. (Cazals, 2014)

La politique monétaire peut entraîner des changements dans le q de Tobin, qui représente le coût d'opportunité de l'accroissement du capital fixe de la société, en influant sur la valeur des actifs. Elle peut donc encourager des investissements additionnels de la part des intervenants privés (POUCHAIN , 2019)

5-4 Le canal du taux de change

L'ajustement des taux d'intérêt effectué par la banque centrale influence les taux d'intérêt appliqués par les banques commerciales. En effet, les taux appliqués par les banques commerciales reflètent la rémunération de leurs dépôts. Dans un contexte de libre circulation des capitaux, si les taux d'intérêt diminuent, les investisseurs ont la possibilité de transférer leurs fonds à l'étranger dans une banque offrant un taux plus avantageux (départ de capitaux). Pour transférer leur argent, les investisseurs sont contraints de vendre la devise du pays qui a réduit ses taux pour acquérir la devise du pays où ils souhaitent placer leur argent en contrepartie ; cela exerce une pression descendante sur le taux de change et par conséquent entraîne une dévaluation. En effet, un changement de la valeur de la monnaie influence le volume des importations et des exportations. Par exemple, théoriquement, si la condition de Marshall-Lerner est remplie, la chute de la valeur d'une monnaie cause une hausse des exportations nettes, et donc une hausse de la production

(Plihon, 2010))

5-5 Canal des anticipations

Les banques centrales ont commencé à mobiliser, dans les années 1970, des outils de communication afin d'être comprises par les marchés et ainsi ancrer les anticipations des agents économiques. Une décision de politique monétaire, en effet, est souvent d'autant plus forte qu'elle est considérée comme crédible par tous) (Woodford, 2003)

Section 2 : les visions théoriques de la politique monétaire

Tout comme la monnaie, la politique monétaire peut avoir plusieurs conceptions à savoir une conception classique, keynésienne et monétariste.

1-La conception classique :

D'après la perspective traditionnelle, du fait du principe de dichotomie intégré par le modèle traditionnel, l'expansion de la politique monétaire n'est pas seulement inefficace et sans impact sur l'économie réelle, mais elle peut également engendrer des conséquences néfastes en réagissant seule dans le domaine monétaire, provoquant ainsi des tensions inflationnistes. En d'autres termes, selon le concept de la monnaie neutre, la masse monétaire n'a pas d'impact sur le secteur réel ; sa seule fonction est de garantir le niveau global des prix, comme le souligne la théorie quantitative de la monnaie. Par conséquent, si nous privilégions une politique monétaire, c'est principalement pour maintenir la stabilité des prix en combattant l'inflation. Ainsi, afin d'atteindre l'objectif final de lutte contre l'inflation, il suffit de viser un objectif intermédiaire de la politique monétaire qui est le contrôle de la masse monétaire mené par la banque centrale (Bassino, ., Leroux, , & Michelena, Fo, 2005)

1.1 L'école de la théorie quantitative de la monnaie

Cette théorie a d'abord vu le jour au XVI^e siècle, lorsque l'afflux massif de métaux précieux en provenance d'Amérique latine a fait grimper considérablement les prix en Europe. Toutefois, cette hausse des prix était due à l'augmentation de la masse monétaire en circulation . Cette idée a été traduite par l'économiste américain Irving Fisher (1867-1947) en 1911 dans son livre « Le pouvoir d'achat de la monnaie » en une équation mathématique. Dans cette théorie, Irving Fisher expose une formule selon laquelle le niveau général des prix est fixé par la quantité de monnaie. La formulation de cette idée se traduit par le fait que : la masse ou la quantité de monnaie en circulation (M) multipliée par sa vitesse de circulation (V) est égale au volume de production (T) multiplié par le niveau général des prix (P). Mathématiquement cette formulation est représentée comme suit :

$$M \times V = P \times T$$

M : Représente la masse monétaire en circulation ;

V : Représente la vitesse de circulation de la monnaie (c'est-à-dire le nombre de fois où une unité monétaire est utilisée à différentes transactions) ;

P : Représente le niveau général des prix

T : Représente le volume des transactions.

Selon la théorie quantitative de la monnaie, si le volume des transactions (T) et la vitesse de circulation de la monnaie (V) sont constants, une variation de la quantité (masse) de monnaie entraîne inévitablement une variation du niveau général des prix. Par conséquent, l'inflation constitue donc un phénomène purement financier. En bref, la vérification de l'équation de Fischer repose toujours sur deux hypothèses :

- La première hypothèse suppose que la masse monétaire en circulation est une variable exogène, où le niveau est déterminé par les autorités monétaires ;
- La deuxième hypothèse suppose que la vitesse de circulation de la monnaie (V) et le volume des transactions (T) sont des variables fixes.

La conséquence de ces deux hypothèses est que toute variation (ou évolution) de M va automatiquement se traduire par une variation (ou évolution) de P dans le même sens. Une hausse de la quantité de monnaie en circulation, sans augmentation du niveau de production, provoquera une hausse des prix et donc de l'inflation. De même, pour lutter contre l'inflation il suffit de mener une politique de restriction monétaire (restreindre la quantité de monnaie en circulation).

2-La conception keynésienne :

D'après la perspective keynésienne, le système bancaire fournit de la monnaie de façon exogène, en se basant sur la politique adoptée par la banque centrale. Effectivement, compte tenu du caractère hautement réactif de la demande monétaire des agents économiques à l'égard du taux d'intérêt, toute hausse de l'offre monétaire extérieure entraînait une baisse du taux d'intérêt. Cela conduisait à une épargne supplémentaire, annulant en quelque sorte les retombées positives attendues pour l'économie de l'introduction de nouveaux moyens de paiement. (Jacques-H., 1985, p. 213)

Selon le courant keynésien, le taux d'intérêt revêt une grande importance (à la différence des taux d'intérêt traditionnels). Il est évident que l'approche monétariste diffère de celle de l'approche keynésienne concernant l'impact de la monnaie sur l'activité économique.

Dans son œuvre « théorie générale et traité sur l'économie », il est prouvé que l'accroissement de la masse monétaire, peu importe sa nature, génère une surconsommation de biens. En outre, il a été prouvé que la monnaie détenue par les personnes et les entreprises ne sert pas uniquement à couvrir leurs transactions, mais également pour des motifs de précaution (à l'instar du revenu) et de spéculation. C'est dans ce contexte que le concept de taux d'intérêt est introduit. Keynes, affirme que la véritable tâche de la théorie monétaire, « est de traiter les problèmes d'une manière dynamique afin de mettre en évidence l'enchaînement causal par lequel le niveau des prix est déterminé. Il insiste aussi sur le rôle moteur que le système bancaire est susceptible de jouer dans l'enchaînement des mécanismes économiques. (Marchal & Lecaillon, 1967)

Dans cette perspective, on considère que la politique monétaire lors d'une relance conjoncturelle à court terme a un impact bénéfique sur la croissance sans entraîner de hausse de l'inflation. En revanche, Phillips (1958) démontre qu'à long terme, une corrélation négative pourrait exister entre la production et l'inflation. En d'autres termes, une politique monétaire expansionniste pourrait atténuer le sous-emploi au prix de l'inflation, tandis qu'une politique monétaire restrictive pourrait faire baisser l'inflation au risque d'augmenter le chômage (Bouveret & Sterdyniak, 2005)

3- La conception monétariste :

Selon la perspective monétariste, Milton Friedman critique l'emploi de la politique monétaire expansionniste, la qualifiant de cause d'inflation à long terme. Par conséquent, le maintien de la stabilité des prix est devenu l'objectif ultime de la politique monétaire selon les adeptes du monétarisme. Cependant, la politique monétaire expansive a un impact sur les fluctuations économiques à court terme en raison du décalage dans les prévisions des acteurs économiques. En effet, lorsque la masse monétaire s'accroît, les réserves nominales détenues par ces acteurs augmentent également, ce qui les incite à élargir leur consommation et engendre ainsi une hausse temporaire de la demande. (Cabannes, 1999)

Par ailleurs, cette augmentation de la demande issue d'une illusion monétaire face à une offre relativement stable, a pour conséquence de faire augmenter les prix, poussant les agents de mieux en mieux anticiper cette expansion monétaire en reconstituant leurs encaisses réelles. Autrement dit, à chaque expansion monétaire les agents anticipent une hausse d'inflation leur poussant à épargner plus aujourd'hui pour être à même de consommer demain, c'est à dire une diminution de la consommation face à une augmentation de l'épargne et donc une contraction de la demande d'où la condamnation de la politique monétaire à long terme. Et, afin d'atteindre son objectif final qui est la stabilité des prix, les monétaristes suivent le raisonnement de la théorie quantitative de la monnaie, et choisissent comme objectif intermédiaire le contrôle de l'évolution d'un agrégat monétaire.

Pour les Monétaristes, une politique monétaire doit avoir essentiellement trois objectifs :

- La surveillance du taux d'intérêt qui a une influence sur les investissements des entreprises et leur arbitrage entre les titres et la monnaie ;
- La libération des mouvements internationaux de capitaux et la surveillance des parités entre les devises ;
- La surveillance de la politique du crédit.

De ce fait, il affirme que « la véritable tâche de la théorie monétaire est de traiter les problèmes d'une manière dynamique afin de mettre en évidence l'enchaînement causal par lequel le niveau des prix est déterminé » (Marchal & Jacques, . 1967)

Il insiste aussi sur le rôle moteur que le système bancaire est susceptible de jouer dans l'enchaînement des mécanismes économiques, que la politique monétaire ne pourrait être conçue autrement que comme une politique d'accompagnement de la politique budgétaire. (Ep.ARFA, 2012 2013)

4-La conception de néoclassiques :

Les « nouveaux classiques » ont modifié la théorie monétariste, en supposant que les acteurs économiques orientent leur comportement sur la base d'« anticipations rationnelles ». Ainsi, une politique monétaire se révèle non seulement inefficace sur le long terme, mais également sur le court terme, puisque les acteurs économiques opèrent constamment en termes réels et ne peuvent donc pas être influencés par une telle politique.

Dans ces études, assurer la crédibilité de la politique monétaire se révèle essentiel pour lutter contre l'inflation, l'objectif premier étant de diminuer celle-ci. En outre, l'école monétariste prône la transparence et l'autonomie de la banque centrale. (Amine, 2015- 2016)

Section 3 : la conduite de la politique monétaire en Algérie

1-La banque centrale d'Algérie (la banque d'Algérie) :

La Banque d'Algérie est la banque centrale de l'Algérie. Créée en 1962, après la guerre d'indépendance, elle est chargée par le gouvernement algérien de gérer la politique monétaire du pays. Elle est responsable de la mise en circulation du dinar algérien. Son siège est situé à la villa **Joly, Alger**. (la banque d'algerie , s.d.)

2- La politique monétaire en Algérie : loi , objectifs et instruments

Depuis son indépendance politique en 1962, l'Algérie a connu différentes étapes d'organisation de son économie nationale, dont la plus importante est celle de la politique monétaire.

- L'évolution du système financier et monétaire en Algérie a été notable. Il est indéniable que le système bancaire algérien a grandement contribué à l'économie nationale en finançant directement des programmes de développement économique et social et en soutenant la structure productive durant l'ère d'économie dirigée, s'appuyant pendant plusieurs années sur les revenus provenant des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel). Cependant, la baisse du coût de cette matière en 1986 a révélé ses imperfections. D'un autre point les premières réformes du secteur bancaire et monétaire de l'Algérie par la mise en place des deux lois bancaires à savoir la loi 86-12 et la loi 88-06, se sont avérées totalement inadaptées à la situation socioéconomique du pays et se font abrogées en avril 1990 par la nouvelle **loi 90-10 sur la monnaie et le crédit**.

Les buts principaux de cette loi se résument en la réinjection des règles de l'économie de marché, la lutte contre l'inflation et la financiarisation de l'économie à travers les points suivants :

- La banque centrale est désormais dénommée Banque d'Algérie dotée d'une plus grande autonomie financière, gérée administrativement par le conseil de monnaie et de crédit qui forme l'autorité monétaire selon l'article 44, en étant responsable sur l'émission de la monnaie, l'escompte des effets, les opérations sur l'or ainsi que les opérations de compensation interbancaire.

· Contrairement à la monétisation du déficit budgétaire systématique depuis la loi de finance complémentaire de 1965, l'article 213 de la loi 90-10 a mis fin aux relations de subordination de la banque centrale au trésor public, qui doit obligatoirement rembourser sa dette. (Arrivée à 10 milliards de dinars fin 1989, et cela sur une période de 15 ans).

La fixation d'un plafond concernant les avances de la banque centrale au trésor public de 20% des recettes budgétaires ordinaires réalisées par l'Etat lors de l'exercice antérieur et pour une durée totale de 240 jours devant être remboursée en fin d'année.

· Mettre fin à la souscription obligatoire de bon de trésor par les banques et l'institution des réserves obligatoires par l'article 93 permettant à la banque centrale la régulation de la liquidité des banques.

· L'assouplissement du contrôle des changes à travers une meilleure convertibilité de la monnaie locale dès 1994 et la mise en place d'un régime de flottement dirigé ainsi que la modernisation du système de paiement avec l'introduction de la monétique et la télé compensation.

· La place de la stabilité externe à travers le maintien du taux de change ainsi que la stabilité interne à travers le taux d'inflation parmi les missions primordiales que doit assurer la banque centrale selon l'article 55 de la loi.

Or depuis le dernier amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit, l'ordonnance 10-04 du 26 Août 2010 modifiant et complétant l'ordonnance 03-11 du 26 Août 2003, a redéfini la mission de la banque d'Algérie qui se voit désormais veiller à la stabilité des prix en tant qu'objectif de la politique monétaire.

-Du fait de l'existence formelle de la Banque d'Algérie avant 1990, l'examen ne prend vraiment son sens qu'après cette date. Plus que ça, l'évaluation ne commence à prendre son sens qu'après 1994. (abbes, 2016)

La justification est claire : la loi a été adoptée en 1990, et il a donc fallu attendre les premiers mois de 1991 pour établir les moyens et les systèmes requis pour sa mise en œuvre. Cependant, un incident a retardé la mise en œuvre de cette législation : l'interruption de son application par le gouvernement de l'époque en 1992-1993. Ainsi, notre évaluation commencera à partir de l'année 1994. Il est important de noter que la Banque d'Algérie opère

**à travers trois outils principaux, à savoir : le refinancement bancaire, la gestion des réserves obligatoires et enfin, la régulation du crédit (. Boumghar , 2004)

3-La politique monétaire en Algérie entre (1990- 1999)

C'est la période de transition vers l'économie de marché ou nous distinguons 2 partie ;

3-1Entre 1990 et 1993:

3-1-1 Les objectifs de la politique monétaire (1990-1993) :

Une première période entre 1990 et 1993 qui marque la réactivation de la politique monétaire par l'introduction de la loi 90-10 qui fixe les objectifs finaux de la politique monétaire à savoir l'atteinte du plein emploi ainsi que la stabilité interne et externe de la monnaie et donc la stabilité du niveau des prix (inflation) et du taux de change.

3-1-2 Les instruments de la politique monétaire (1990-1993) :

Cette loi a prévu divers instruments classiques de la politique monétaire notamment : le réescompte d'effets publics et privés ;

- l'open market: vente et achat d'effets publics et privés;
- la prise en pension d'effets publics et privés ;
- la réserve obligatoire ;

la loi 90-10 a préconisé dans l'article 93 ce qui suit : *«la Banque Centrale peut exiger que les banques placent auprès d'elle, en compte bloqué, avec ou sans intérêt une réserve calculée, soit sur l'ensemble des dépôts, soit sur une catégorie de ceux-ci, soit sur l'ensemble de leurs placements, soit sur une certaine catégorie de ceux-ci, tant en monnaie nationale que en monnaie étrangère. Cette réserve est dénommée réserve obligatoire. Le taux de réserve obligatoire ne peut dépasser, en principe 28% des montants servant à la base de calcul. Cependant, la Banque Centrale peut fixer un taux supérieur en cas de nécessité dûment justifiée... »* (Loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit.)

Au total, la situation économique à fin 1993 se présentait comme suit:

- La poursuite de la régression économique (-2.1%),
- La hausse du taux de chômage (+ de 27%),
- La croissance rapide de la masse monétaire (+ de 21%),
- L'accentuation des tensions inflationnistes (+ de 20%),
- L'aggravation du déficit budgétaire (-8.7% du PIB). (MOHAMED CHÉRIF , 2006)

3-2 Entre (1994 et 1999) :

C'est la période d'ajustement structurel (PAS).

Pour maîtriser la crise qui s'est encore aggravée au début de 1994, caractérisée par un contexte hautement inflationniste induit par les déficits budgétaires et la détérioration de la balance de paiement, les autorités ont été amenées à définir un vaste programme d'ajustement structurel, sous l'appui du FMI. Le tableau ci-dessous retrace les encours des dettes extérieures (1990-1993).

Tableau 1: les dettes d'extérieurs (1990-1993)

Année	1990	1991	1992	1993
Stock de la dette en MD\$	28,4	27,9	26,7	25,7
Service de la dette en MD\$	8,9	9,5	9,3	9,1
Service de la dette/ exportation	66,4	73,9	76,5	81,8

Source : ministère des finances. «La situation économique et financière en 2000». P.41.

-C'est dans cet environnement financier et monétaire défavorable que l'Algérie a conclu un programme d'ajustement structurel (PAS) avec le FMI. L'objectif de ce programme d'ajustement structurel était de rectifier les déséquilibres macroéconomiques et monétaires, de libéraliser le système économique et d'intensifier l'application de la LMC. (amokran & rasdi, 2015)

3-2-1les objectifs de la politique monétaire (1994-1999)

Durant cette période les objectifs de la politique monétaire sont définis dans l'instruction 16-94 du 09 avril 1994, relatif aux instruments de la politique monétaire et au refinancement des banques. Le paragraphe 05 de cette instruction stipule que « **l'objectif principal de la politique monétaire est, de facto, la maîtrise du rythme de l'inflation au moyen notamment d'un contrôle prudent de l'expansion monétaire et du crédit relativement à l'objectif d'inflation et de croissance. A cette fin, un plafond de croissance des avoirs intérieurs nets du système bancaire et un plafond de croissance des avoirs intérieurs nets de la Banque**

d'Algérie sont mis en place ». Paragraphe 05 de l'instruction 16-94 du 09 avril 1994, relative aux instruments de la politique monétaire et au refinancement des banques

Dans le but d'atteindre l'objectif ultime de contrôle de l'inflation, deux objectifs intermédiaires ont été soulignés : restreindre la croissance de la masse monétaire et celle des crédits. Étant donné que l'accomplissement du second n'est pas simple, il a été nécessaire de formuler un objectif opérationnel qui consiste à limiter l'expansion des actifs internes de la banque centrale (les prêts à l'État et aux banques) et ceux des banques (les prêts à l'État et à l'économie).

Pour atteindre ces objectifs, il y eu l'introduction de nouveaux instruments indirects de la politique monétaire mis en opération à côté des instruments directs déjà existants

Tableau 2: Evolution du taux d'inflation durant la période 1990-1999

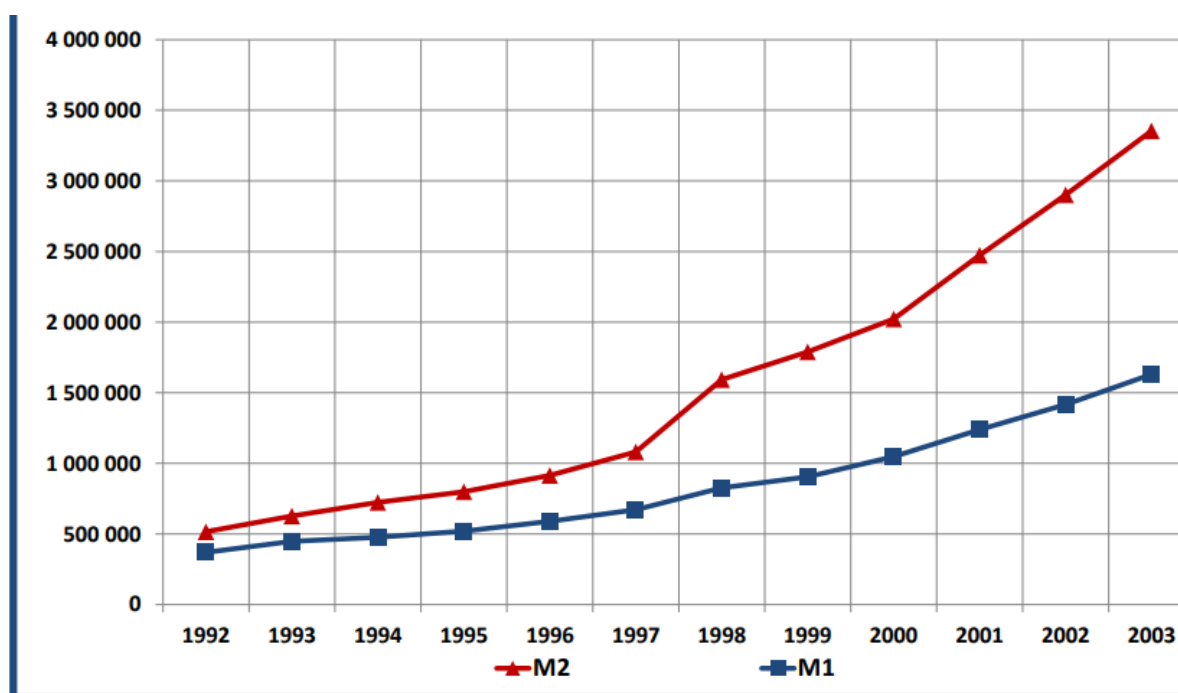
Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux d'inflation (en %)	16.7	25.9	31.7	20.5	29	29.8	18.7	5.7	5	2.6	0.3

Source : Banque mondiale (<https://donnees.banquemondiale.org>)

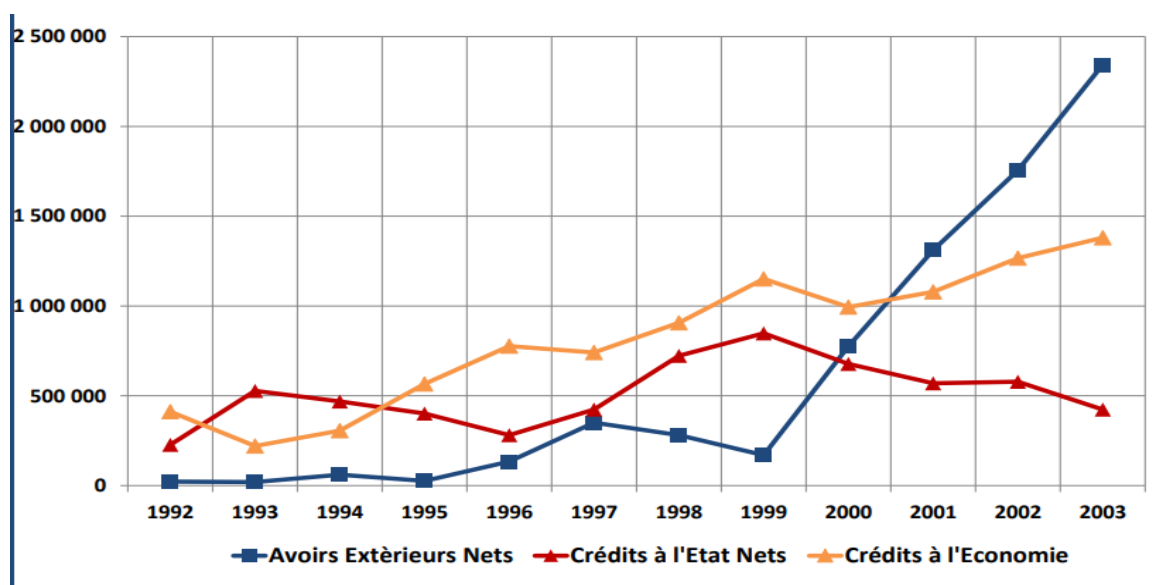
3-2-2 Les instruments de la politique monétaire (1994-1999)

Afin de maîtriser l'inflation, le taux de réescompte, qui était la principale méthode utilisée à cette époque, a grimpé de 5% en 1988 à 21% en 1995. Le secteur privé a presque exclusivement recours aux opérations sur le marché libre. Son opération a également diminué à zéro depuis le début des années 2000. Les actions disent de réglage fin, comme les échanges de devises et l'achat et la vente d'actifs financiers, sont mises en œuvre exceptionnellement. (amani & Haddadji , 2020)

.

Graphique 1: Agrégats Monétaires (Montants annuels en Millions de dinars)

Source: (BULLETIN STATISTIQUE DE LA BANQUE D'ALGERIE juin 2022)

Graphique 2: contrepartie de la masse monétaire (en millions de dinars)

Source: (BULLETIN STATISTIQUE DE LA BANQUE D'ALGERIE juin 2022)

Selon les données de ces deux graphiques on constate que :

Les avoirs extérieurs durant cette période sont caractérisés par une situation instable, Les crédits à l'État durant la période 1994 et 1996 étaient en nette diminution, celle-ci détruisait la monnaie et cela à cause du rachat du trésor des créances détenues par les banques sur les entreprises. À

partir de 1997 ils commençaient à augmenter et cela en raison de la dette des entreprises publiques envers les banques commerciales qui a été transformé en obligation d'État.

C'est avec l'adoption du PAS que les autorités monétaires algériennes ont commencé à adopter une politique monétaire restrictive visant à remédier aux déséquilibres budgétaires et monétaires, et ceci en limitant les crédits accordés au système bancaire (vis-à-vis de l'État) et ceux accordés au secteur économique productif.

3-2-3 Les résultats de la politique monétaire durant cette période :

On peut reprendre les résultats quantitatifs majeurs découlant de la mise en œuvre de ces politiques comme suit :

- Le taux de croissance du PIB réel qui devait atteindre 5% en 1996 et 1997 n'a été que de 3.8% et seulement de 1.2% pour les mêmes années,
- Le taux du chômage qui devait se stabiliser à 23% et 22% en 1996 et 1997 s'était aggravé en s'élevant à 28% et à 28.3%,
- Le taux d'inflation a connu une chute libre en passant de près de 30% en 1995 à 18.6% en 1996 et à 5.7% à la fin 1997,
- Le solde budgétaire est devenu positif et s'éleva à 3% et 2.4% du PIB en 1996 et en 1997 respectivement,
- Les réserves de change ont atteint 4.2 et 8 milliards de dollars pour les deux années 1996 et 1997.

4-La politique monétaire en Algérie entre (2000-2010) (la période de l'économie de marché)

Depuis l'année 2000, la structuration des buts de stabilisation a débuté pour ce qui concerne la maîtrise de l'inflation et le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements. Dans le février mais de maintenir la stabilité monétaire et d'améliorer les agrégats macroéconomiques, la Banque d'Algérie a instauré une politique monétaire plus indépendante, régie par un cadre prudentiel, suite à l'adoption de deux décrets complémentaires à celui du 90-10, le premier daté du 27 2001 et l'autre du 26 août 2003. (amokran & rasdi, 2015)

A-L' ordonnance n°01-01 du 27 Février 2001 :

L'ordonnance n°01-01 du 27 février 2001 a pour objectif de modifier et de compléter certaines dispositions de la loi nécessaire pour les décisions n°90-10 du 14 avril 1990 via des

aménagements touchants principalement, Il s'ensuit que le Conseil de la monnaie et du crédit est divisé en deux organes :

-le premier organe est constitué du conseil d'administration chargé de la direction et de l'administration de la banque d'Algérie ;

-le second organe est quant à lui constitué par le conseil de la monnaie et du crédit jouant le rôle d'autorité monétaire

Parmi les modifications apportées par cette ordonnance a la loi 90-10 :

- L'article 13 de l'ordonnance n° 01-01 du 27 février 2001 aborde les dispositions de l'article 22 la (LMC) relatives aux mandats du gouverneur et Vice-gouverneur et aux conditions de mettre fin à leurs fonctions ;
- L'article 10 de l'ordonnance n° 01-01 du 27 février 2001 ajoute, aux sept membres du (CMC), trois membres externes mettant ainsi la banque d'Algérie en situation minoritaire ;
- L'article 12 dans la loi 90-10 le terme conseil est remplacé par conseil d'administration dans les articles, et par " conseil de la monnaie et du crédit " dans les articles. (Article 10, 12 et 13 de l'ordonnance n°01-01 du 27 Février 2001.)

B- L'ordonnance n° 03-11 du 26 aout 2003 :

L'objet de cette ordonnance est de modifier et compléter la LMC tout en renforçant les objectifs de la politique monétaire.

Selon l'article 35 de cette ordonnance qui stipule :

« La Banque d'Algérie a pour mission de créer et de maintenir dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement rapide de l'économie, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie. A cet effet, elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés, la distribution du crédit, de veiller à la bonne gestion des engagements financiers à l'égard de l'étranger et de marcher des changes »

À partir de 2001, le système bancaire Algérien a enregistré un accroissement prodigieux de ses liquidités qui ont atteint un chiffre record de 2001,8 milliards de DA avec une expansion de 74% à fin décembre 2007.

Face cette surliquidité du système bancaire, les autorités monétaires Algériennes ont adopté une politique monétaire prudente et active, et ce pour stabiliser les prix en stérilisant les surplus de liquidités par un renforcement de l'intervention de la Banque Centrale sur le marché monétaire. Pour ce faire, la banque centrale a modélisé ses objectifs en matière de ciblage du taux d'inflation, conformément aux attributions générales de la banque d'Algérie. (Rapport de la BAFD sur les pays de l'OCDE .2007)

4-1 Les objectifs de la politique monétaire (2000-2010) :

Durant cette période, le mais suprême de la banque centrale est de contrôler l'inflation avec une cible initiale de 3% entre 2001 et 2006. Cet objectif a ensuite évolué pour atteindre 4% à partir de 2009. Entre ces deux dates, soit en 2007 et 2008, elle a mis en place une fourchette oscillant entre 3% et 4%. En plus de cet objectif principal, le conseil de la monnaie et du crédit établit trois objectifs intermédiaires : une plage relativement restreinte pour l'expansion de la masse monétaire (M2), une autre pour les prêts à l'économie, et enfin un troisième objectif non quantitatif, qui vise à maintenir la stabilité du taux de change.

. Il se dégage aussi des rapports de la banque d'Algérie, que cette dernière poursuit deux objectifs opérationnels, à savoir un taux d'expansion de la base monétaire et la stabilité du multiplicateur de crédits. (amani & Haddadji , 2020)

Le règlement n°09-02 du 26 mai 2009

L'objet du présent règlement est de définir les opérations, instruments et procédures de la politique monétaire. Suite à la crise financière internationale, les interventions de la banque d'Algérie dans la réalisation des objectifs de la politique monétaire ont été revues dans ce règlement.

Ce règlement définit plus spécifiquement :

- Les contreparties aux opérations de la politique monétaire de la banque d'Algérie et les sanctions encourues par celle-ci en cas de non-respect des obligations de contrepartie ;
- Les effets que la banque d'Algérie accepte en garantie pour des opérations de politique monétaire sous forme d'opérations de cession temporaire ou de cession ferme leur mode d'évaluation. (Règlement n°09-02 du 26 mai 2009)

4-2. Les instruments de la politique monétaire (2000-2010) :

Les instruments classiques de refinancement bancaire sont devenus inutilisés par les banques commerciales à cause d'un excès de liquidité bancaire

-L'instrument le plus important pendant cette période est certainement les reprises de liquidités qui sont des opérations d'adjudication négative à blanc, sans garantie, elles sont effectuées sur le marché monétaire à taux fixe et à un montant prédéfini par la banque centrale. La durée des reprises de liquidité est variable, c'est ainsi que la Banque d'Algérie utilise trois (3) échéances ; les reprises à sept (7) jours depuis Avril 2002, les reprises à trois (3) mois depuis Juillet 2005 et finalement les reprises à six (6) mois à compter de Janvier 2013.

Un autre instrument essentiel durant cette période, les dépôts permanents, a été mis en place en Algérie depuis juin 2005. Il est jugé très efficace dans la mesure où, d'après le rapport de la Banque d'Algérie (2011), il contribue à plus de 44% à l'assainissement de la liquidité pour l'année 2011. Son taux reste essentiellement constant à 0,3%, mis à part pour l'année 2007 où il a enregistré une montée à 1% avant de redescendre à 0,7% en 2008 et de revenir à son niveau initial de 0,0% en 2009.

De plus, la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit de 1990 a institué les réserves obligatoires, mais celles-ci n'ont été mises en œuvre qu'en 2001 (amani & Haddadji , 2020)

Tableau 3: Prévision d'objectifs du CMC et réalisations (Inflation, M2 et Crédits à l'économie - en %

	inflation		M2		Crédit à l'économie	
Année	CMC	Réalisation	CMC	Réalisation	CMC	Réalisation
2004	3	4	11,4	14-15	16,5-17,5	11,2
2005	3	1,4	15,8-16,5	11,7	13-14	15,9
2006	3	2.3	14.8-15.5	18.6	11.7-12.5	7.1

2007	3-4	3.7	17.5-18.5	24.2	14-15	15.7
2008	3-4	4.9	27-27.5	16	15-16	18.6
2009	4	5.7	12-13	3.2	22-23	18
2010	4	3.9	8-9	15.4	13-14	5.9
2011	4	4.5	13-14	19.9	16.5-17.5	14

Source : Reconstitution de l'auteur à travers les Rapports annuels de la Banque d'Algérie

Tableau 4: évolution de PIB

Année	Évolution du PIB(En milliards de DA)
2000	4078,8
2001	4222,1
2002	4455,0
2003	5265,93
2004	6127,86
2005	7504,69
2006	8390,6
2007	9302,8
2008	10988,9
2009	10131,3

Source: rapport de la Banque d'Algérie pour juin 2022

4-3 Les résultats de la politique monétaire durant cette période :

L'évaluation des résultats de la politique monétaire doit être faite par rapport à l'évolution de la sphère monétaire ou réelle et dans la mesure où les objectifs fixés ont été atteints.

Alors on peut résumer ces résultats par les points suivants :

-les crédits accordés à l'économie sont en nette croissance, ils sont passés de 993,7 milliards de DA en 2000 à 3585 milliards de DA à la fin 2010

-la masse monétaire est en expansion d'un taux moyen de 15,5% et non proportionnelle à celle de l'évolution du PIB.

5 -La politique monétaire en Algérie entre 2011-2022 :

Cette période peut être scindée en deux sous périodes :

2011-2018 : cette période est caractérisée par la promulgation, de l'ordonnance Ordonnance n°10-04 du 26 août 2010, de la LMC d'octobre 2017 et la mise en place du financement non conventionnel.

2019-2021 : cette période a connu une crise sanitaire de covid 19

5-1 La période de (2011-2018) :

Le cadre de la politique monétaire a été reformé durant cette période par l'ordonnance n°10- 04 du 26 août 2010, qui a pour but de modifier et compléter certains articles de l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010

L'article 35 de l'ordonnance d'août 2010 :60 « la Banque d'Algérie a pour mission de veiller à la stabilité des prix en tant qu'objectif de la politique monétaire, de créer et de maintenir, dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement soutenu de l'économie, tout en veillant à la stabilité monétaire et financière ». (Article 35 de l'ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010)

Cet article nous indique la politique monétaire définie par la banque d'Algérie, celle-ci a pour objectif principal de veiller à la stabilité des prix, et cela pour éviter une croissance de l'inflation. Le ciblage d'inflation qui est une politique de la banque centrale qui consiste à ajuster la politique monétaire pour atteindre un taux d'inflation annuel spécifié a été utilisée pour la première fois par la banque d'Algérie au cours de cette période, il a été définie à 4% en 2010. Le contrôle du taux de croissance de la masse monétaire M2 et les crédits à l'économie demeurent comme objectifs intermédiaires par la banque d'Algérie.

5-1-1 La situation monétaire de cette période :

L'année 2010 a été marquée par la reprise de l'expansion de M2, suite à une contraction en 2008 et 2009, culminant alors à 15,4%, excédant même les plages visées. Ce redémarrage a été à

l'échelle de l'extension des réserves étrangères, qui ont augmenté de 10886,0 milliards DZD à la fin de 2009 pour atteindre 11996,0 milliards DZD à la fin de 2010. Cette tendance ascendante a perduré en 2011, en raison d'un essor significatif des prêts économiques, dans un cadre d'augmentation notable des actifs externes. En outre, l'année 2011 est marquée par une croissance de M1 à hauteur de 24,1%, due à la hausse de la monnaie fiduciaire stimulée par le secteur informel et les dépôts à vue dans les établissements bancaires.

En 2012, une réduction de M2 (10,9%) est constatée, attribuée à la diminution des dépôts dans le secteur des hydrocarbures (-38,03%). Cette baisse est due à l'autofinancement des programmes d'investissement de ce secteur ainsi qu'à un resserrement des instruments de politique monétaire (révision du volume de liquidités récupérées à 1350 MDS DZD et hausse du taux de réserves obligatoires de 2%, passant de 9% à 11%). En 2013, la progression de M2 a continué de ralentir, atteignant un taux de 8,4%.

En 2014, l'Algérie a subi un déficit budgétaire à la suite du choc pétrolier de cette même année, ce qui a conduit à une raréfaction de la liquidité et à l'interruption de nombreux projets publics en phase de réalisation.

L'Algérie a choisi de ne pas faire appel à l'endettement extérieur, se voyant donc obligée de déployer sa dernière ressource pour maîtriser ses déficits, le financement non conventionnel depuis mars 2017. Ceci lui permet de financer le déficit du trésor tout en évitant de recourir à l'endettement externe. Pour stabiliser une situation macroéconomique qui s'était gravement dégradée, les responsables algériens ont opté, fin 2017, pour le financement direct du Trésor par la banque centrale. L'injection de fonds a donc favorisé le renforcement de la liquidité bancaire grâce au remboursement des dettes auprès des entreprises publiques.

- À la fin de décembre 2014, la liquidité des banques s'élevait à 2 730,9 milliards de dinars. En raison de la chute des prix du pétrole et des déficits associés à la balance des paiements, celle-ci s'élevait à 1 832,6 milliards de dinars à la fin de l'année 2015, puis a diminué pour atteindre 820,9 milliards de dinars à la fin de l'année 2016. À la fin du mois d'octobre 2017, la liquidité bancaire a diminué pour atteindre 482,4 milliards de dinars. L'application du financement non conventionnel a permis d'augmenter la liquidité à 1380,6 milliards de dinars à la fin décembre 2017, ce qui représente une augmentation de 77% par rapport au niveau du premier semestre de l'année 2017 et de 68,2 % en comparaison avec la fin de l'année 2016.

-Promulgation de la LMC octobre 2017

Cette loi a pour objectif de modifier et compléter les dispositions de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, relative à la monnaie et au crédit.

Cette loi a permis à la banque d'Algérie à titre exceptionnelle, et cela durant une période de 5ans, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment :

- À la couverture des besoins de financement du Trésor ;
- Au financement de la dette publique interne ;
- Au financement du Fonds National d'Investissement (FNI).

Ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement :

- Des équilibres de la trésorerie de l'Etat ;
- De l'équilibre de la balance des paiements. (Loi n°17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.)

La première observation est qu'il n'y a pas une année où la Banque d'Algérie a atteint ses prévisions pour les trois agrégats à la fois. La deuxième observation est relative aux erreurs de prévision sur les crédits à l'économie et la masse monétaire M2. La raison est que la relation sur long terme (1999-2014) entre les crédits à l'économie et la masse monétaire M2 est assez forte

Tableau 5: Croissance de la liquidité bancaire (2014-2017)

Année	2014	2015	2016	2017
Liquidité bancaire M2 (En milliards de dinars)	2 730, 9	1 832,6	820,9	1380,6

Source : Banque d'Algérie

5-1-2 Les objectifs de la politique monétaire (2011-2018) :

Pas de changements majeurs dans les objectifs de la politique monétaire. L'inflation demeure l'objectif final unique de la politique monétaire

L'inflation a été globalement maintenue autour de sa cible variant très légèrement ; son taux le plus bas étant de 3,8% en 2014 et le plus haut à 5,9% en 2017.

En termes d'objectifs intermédiaires, stabilité du taux de change et taux de croissance de la masse monétaire et du crédit

L'objectif intermédiaire a été conservé en 2015, et même réduit à 7-9% en 2016. En 2015, seulement 16% des crédits ont été réalisés pour un objectif de 25-27%. En 2016, il a atteint 10%, bien qu'il ait été prévu et révisé à la baisse, entre 9-11%. La diminution de la masse monétaire est principalement attribuable à la baisse significative des dépôts d'hydrocarbures, qui étaient jusqu'à présent la principale source de création monétaire.

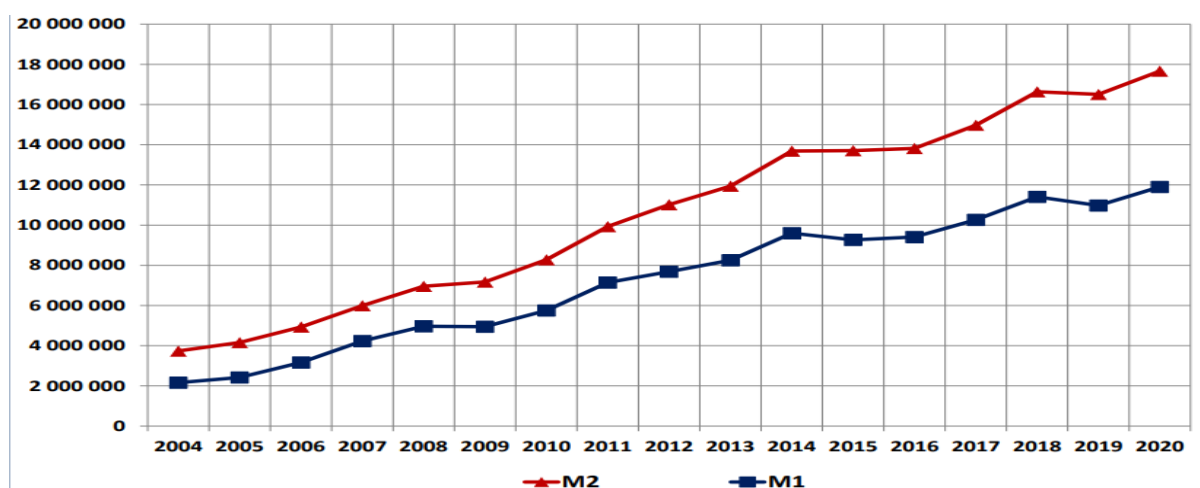
L'année 2014 a connu une baisse importante du taux de change effectif réel, 4 points indiciaires passant de 105 à 101

5-1-3 Les instruments de la politique monétaire (2011-2018) :

Les instruments de ponction de liquidités utilisés depuis le début des années 2000 ont vu leur importance se réduire graduellement, allant même jusqu'à la réactivation du refinancement à la fin de l'année 2016 (règlement 16-03 du 28/07/2016)

A cause de la contraction de l'excès de liquidité, la banque d'Algérie avait suspendu les opérations de résorption de la liquidité bancaire fin 2016. Elle s'est bien adaptée à l'évolution de la situation des liquidités en réintroduisant des instruments de refinancement, et notamment les opérations d'open-market comme principal instrument (à 7 jours puis à 3, 6 et 12 mois) au premier semestre de 2017. (Aoudia & Nait, 2018)

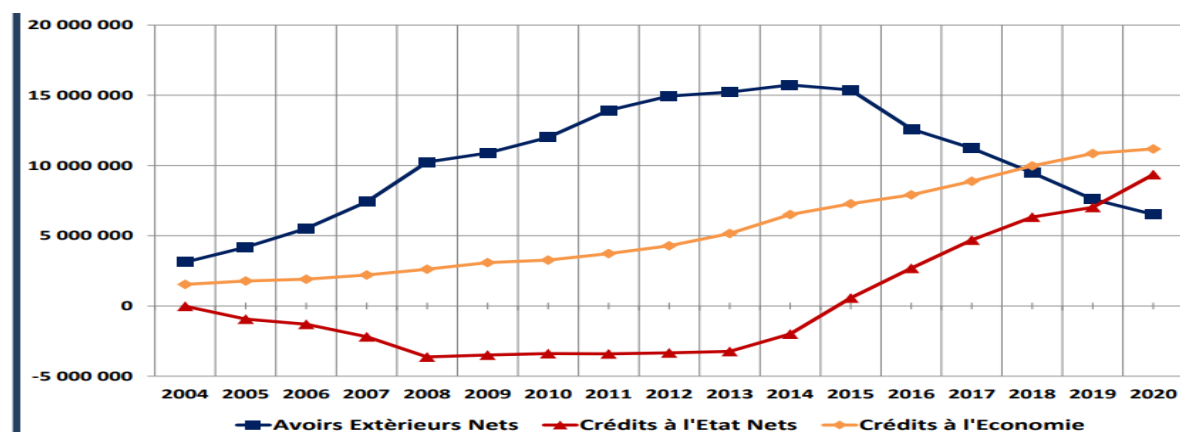
Graphique 3: agrégats monétaire en millions de dinars



Source : bulletin de la banque d'Algérie 2022

Le graphique présente l'évolution des agrégats monétaires M1 et M2 entre 2004 et 2020. On observe une tendance générale à la hausse pour les deux indicateurs, traduisant une expansion progressive de la masse monétaire au fil des années. L'agrégat M1, qui regroupe la monnaie fiduciaire en circulation et les dépôts à vue, passe d'environ 2,5 millions en 2004 à plus de 12 millions en 2020. Malgré quelques périodes de ralentissement, notamment entre 2008–2010 et autour de 2015 et 2019, la progression reste soutenue. De son côté (M2) connaît une augmentation encore plus marquée, atteignant près de 18 millions en 2020.

Graphique 4: contreparties de la masse monétaire en millions de dinars



Source : bulletin de la banque d'Algérie 2022

Ce graphique met en évidence les évolutions contrastées de contreparties de la masse monétaire sur la période 2004–2020. Les **avoirs extérieurs nets** ont connu une croissance rapide jusqu'en

2013, Toutefois, leur baisse continue depuis 2014 pourrait indiquer une détérioration de la position extérieure nette ou une mobilisation de ces réserves.

En parallèle, les **crédits à l'État nets**, initialement négatifs (ce qui signifie que l'État était en situation de remboursement ou peu financé par le système bancaire), deviennent positifs à partir de 2015. Cela reflète une augmentation significative du financement de l'État par le système bancaire, possiblement en lien avec des déficits budgétaires croissants.

Enfin, les **crédits à l'économie** suivent une tendance haussière constante, illustrant un soutien croissant à l'investissement et à la consommation privée.

5-2 La politique monétaire durant la crise sanitaire covid -19 :

La pandémie de COVID-19 a vu le jour en Chine en novembre 2019 et s'est mise à se diffuser globalement dès 2020, principalement par le biais de la population. En causant des ravages. L'économie mondiale a été affectée par cette pandémie en raison de la réduction de l'activité dans divers secteurs économiques, suite aux mesures de santé mises en œuvre par les gouvernements.

À l'échelle mondiale, la crise du COVID-19 a exacerbé certaines vulnérabilités préexistantes dans les domaines économiques et sociaux. Depuis le commencement de la crise, le gouvernement algérien a adopté une suite de dispositions visant à freiner et atténuer la diffusion du virus, tout en minimisant son incidence défavorable sur l'économie et les foyers. Pour l'Algérie, la reprise constitue une chance de renforcer la robustesse et la durabilité de son économie, tout en préservant le caractère social de l'État et en respectant le principe de solidarité qui est au centre de la société algérienne.

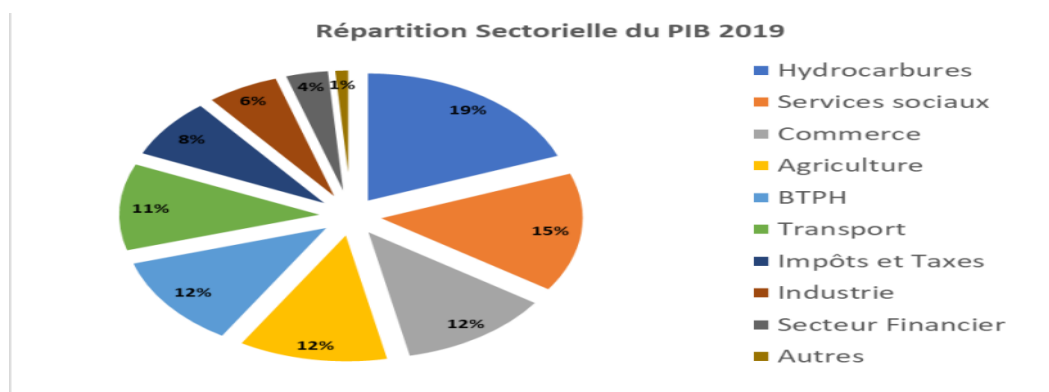
5-2-1 Situation monétaire durant l'année 2019 avant le début de la crise de la COVID-19

L'économie algérienne est fortement dépendante des hydrocarbures qui génère plus de 95 % des exportations, 60% des recettes fiscales et 19 % du PIB. Le développement négatif de la production et des prix des hydrocarbures, de même que la faible diversification de l'économie algérienne, ont conduit à une faible croissance du PIB qui est passé de 1.4% en 2018 à 0.8% en 2019. Les secteurs hors hydrocarbure en même enregistrent un ralentissement puisque la croissance hors hydrocarbure est passée de 3.3% en 2018 à 2.6% en 2019 (banque mondial, 2020)

L'inflation est restée relativement faible, avoisinant 2,7 % en 2019. Par ailleurs, durant la même année, le taux de chômage s'élevait près de 12 %, notamment parmi les jeunes.

La liquidité monétaire a diminué en raison de la fin du programme de financement monétaire, du financement du déficit budgétaire de 2019 et de la hausse progressive du taux de réserve obligatoire imposé aux banques. Le financement non conventionnel mise en œuvre par la banque d'Algérie en 2017 et s'est achevé en mars 2019 avec un total de 6 556 milliards de dinars imprimés, 4 726 milliards de dinars injectés dans l'économie (soit 23 % du PIB de 2019) sur un total de 6 556 milliards de dinars combiné au prélèvement de liquidités sur les comptes des entreprises publiques pour financer le déficit budgétaire et à l'augmentation des taux des réserves obligatoires de 4 % en janvier 2018 à 10 %, à l'été 2019, il a entraîné une baisse des dépôts bancaires inclus dans la monnaie au sens large (M2) (banque mondiale, 2020)

Graphique 5: répartition sectorielle du PIB 2019



Source : le Système des Nations Unies en Algérie juin 2020

5-2-2 La politique monétaire pendant la crise sanitaire covid-19 (2020-2021) :

Après la sévère récession synchronisée causée par les mesures de confinement mises en place pour maîtriser la pandémie de COVID-19, l'économie internationale fait face à une reprise incertaine. Comme la plupart des pays dans le monde l'Algérie a fait de sa priorité la maîtrise et l'atténuation de la propagation du virus pour réduire le nombre de cas et alléger la pression sur les hôpitaux. Pour limiter la propagation du virus, le gouvernement a dès le début de la pandémie imposé des mesures de confinement strictes aux particuliers et entreprises tels que :

- Annulation des vols et l'imposition de quarantaines aux Algériens rapatriés ;
- Fermetures des écoles et universités ;
- Annulation des événements publics et privés ;

- Mise en congé obligatoire la moitié des fonctionnaires de l'état avec maintien de leur rémunération ;
- Imposition d'un couvre-feu pour les wilayas les plus touchées par la pandémie. (Décret exécutif n° 20-69 du 21 mars 2020)

Les mesures de confinement touchent tous les secteurs de l'économie mais à des degrés d'impact différents

Au sein de l'économie informelle qui représenterait 46% de l'économie algérienne (selon l'ONS en 2012). Le nombre final de pertes annuelles d'emplois en 2020 dépendra de manière décisive de l'évolution de la pandémie et des mesures prises pour en limiter l'impact et en particulier la durée du confinement

-Concernant le secteur bancaire ; Les banques algériennes ont augmenté de 404 milliards de dinars leur financement auprès de la banque d'Algérie, soit une hausse de 36% à l'aide d'opérations d'open market. Sur les six banques publiques qui détiennent environ 90% du total des dépôts du pays quatre ont un grand besoin de liquidité, tandis que les banques privées sont confrontées à un excès de liquidités (banque mondiale, 2020)

- La banque d'Algérie a enregistré une diminution de sa base monétaire de 24%, passant ainsi de 1 100 milliards de dinars en décembre 2019 à 840 milliards en juillet 2020. Cette contraction des liquidités a engendré un durcissement des conditions de liquidité, poussant les déposants particuliers à vouloir récupérer leur épargne et exerçant par conséquent une pression sur les dépôts d'Algérie Poste, où 35% des Algériens détiennent un compte. Par conséquent, Algérie Poste a été contrainte d'instaurer une limite sur les retraits journaliers. (banque mondiale, 2020, p. 16)

Pour faire face à cette crise le gouvernement a mis en place des mesures d'urgence et des mesures de relance, les premières servent à protéger l'appareil production et les secondes sont destinées à relancer l'économie.

Mesures de relance :

Lors d'une réunion dédiée à l'examen des principales tendances économiques, monétaires et financières nationales et internationales, ainsi que de leurs perspectives à court et moyen terme, en particulier en ce qui concerne l'inflation, la liquidité bancaire, le crédit et la croissance économique, la banque d'Algérie a décidé :

- Abaisser de 25 points de base (0,25%), le taux directeur applicable aux opérations principales de refinancement, pour le fixer à 3% au lieu de 3,25% ;
- De réduire le taux de réserve obligatoire de 8% à 6%.Un montant supplémentaire important de liquidité sera libéré suite à cette baisse ;
- De relever le seuil de refinancement, par la Banque d'Algérie, des titres publics négociables, comme suit :

a. Échéances résiduelles inférieures à 1 an : de 90% à 95% ;

b. Échéances résiduelles de 1 an à inférieures à 5 ans : de 80% à 90% ;

c. Échéances résiduelles égales ou supérieures à 5 ans : de 70% à 85%(Comité des Opérations de Politique Monétaire (COPM) - Communiqué de presse 10 mars 2020.)

Résultat de ces mesures :

La baisse des dépôts de 3,22% représente une diminution moins importante par rapport à celle observée fin 2019 (-19%). Ces dépôts ont diminué, passant de 4 351,2 milliards de dinars à la fin de 2019 à 4 211,0 milliards de dinars à la fin de 2020.

- le taux d'inflation a atteint 2.4 % en 2020.

-dépôt à terme ont enregistré une croissance positive de 3,98 % pour l'année 2020 contre une hausse de 5,71 % une année auparavant (banque d'algerie, 2020)

5-2-3 La situation monétaire durant l'année 2021 :

L'instauration de confinements ciblés, conjuguée à une accélération de la vaccination et aux mesures de relance adoptées par le gouvernement en 2020, a contribué à freiner l'évolution du virus et à soutenir la reprise de l'économie algérienne face à cette crise. Grace à ces facteurs l'économie algérienne a connu les résultats suivants :

-Au début de juillet 2021, la Banque d'Algérie a instauré un programme spécifique de refinancement, destiné à stimuler l'élan des activités économiques globales post-crise du COVID-19. Ce programme vise à accroître considérablement la capacité des banques à soutenir les investissements.

-Fin juin 2021, la masse monétaire a atteint 19 031.8 milliards de dinars, soit une augmentation de 7,29% par rapport à décembre 2020, lorsque la masse monétaire avait atteint 17 738,9 milliards de dinars

-La quasi-monnaie a atteint 6 009,1 milliards de dinars à fin juin 2021 contre 5 757,8 milliards de dinars à fin décembre 2020, soit une progression de 4,36%.

-Les dépôts à vue sont passés de 4 210 milliards de dinars à fin décembre 2020 à 4 587,9 milliards de dinars à fin juin 2021, soit une augmentation de 8,98%, enregistrant ainsi une part de 24,1% de la masse monétaire

-fin juin 2021, les dépôts à terme en dinars ont connu une augmentation de :

- 4,07 % au niveau du secteur public ;
- 7,83 % au niveau des entreprises privées ;
- 3,42 % au niveau des ménages.

-Les crédits octroyés à l'économie ont connu une augmentation de 0,48 %, évoluant de 11 182,29 milliards de dinars fin décembre 2020 à 11 236,4 milliards de dinars fin juin 2021.

-Les crédits nets à l'état ont connu une hausse de 12,46%, ils sont passés de 9 432,7 milliards de dinars à fin décembre 2020 à 10 607,8 milliards de dinars à fin juin 2021. Et ce, suite à la hausse des crédits à l'État de la Banque d'Algérie -L'inflation annuelle de l'indice des prix à la consommation national a atteint 3.43 % au premier semestre de 2021

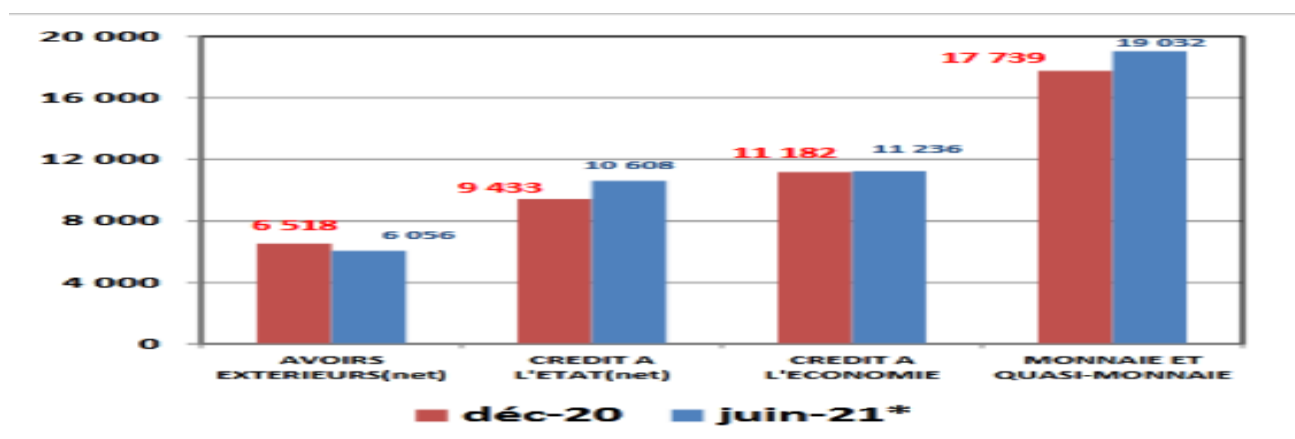
-Les prix à la consommation de la ville d'Alger ont atteint 4.13%.

-L'inflation globale a augmenté de 3,41 points de pourcentage pour atteindre 5,66 % par rapport au même semestre de l'année précédente.

-Le dinar algérien a connu une appréciation de 1,48 % face à l'euro passant ainsi de 162,4034 dinars pour un euro à fin 2020 à 160,0342 dinars pour un euro fin juin 2021 ;

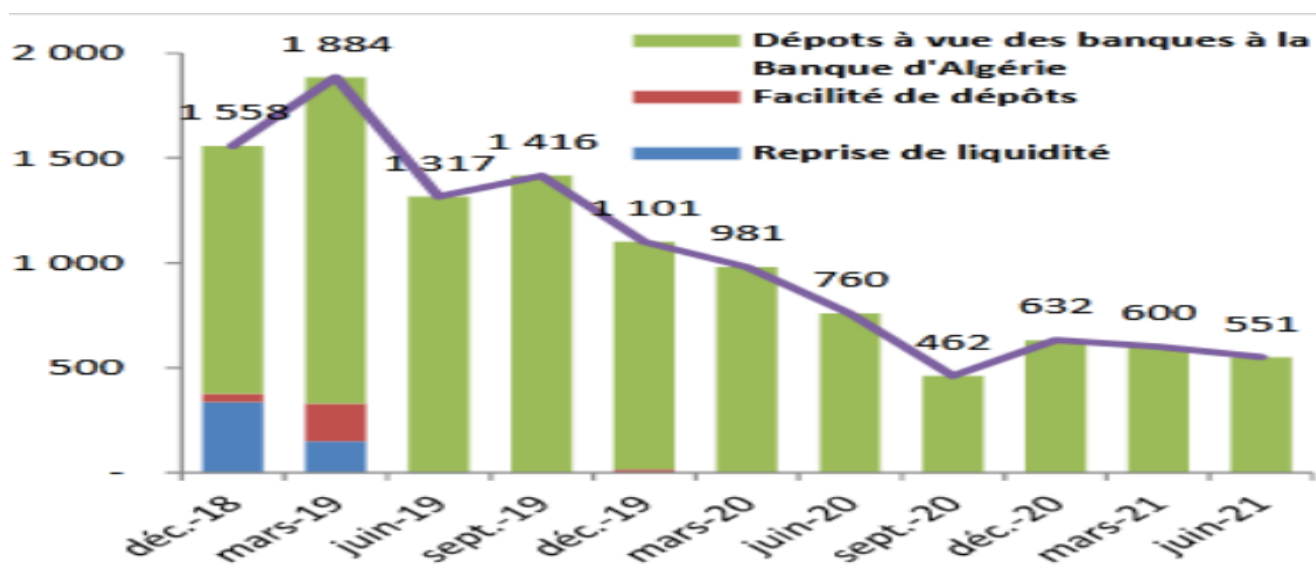
(banque d'algérie , 2021)

Graphique 6: Masse monétaire et ses contreparties (en milliards de dinars)



Source : Banque d'Algérie

Graphique 7: Evolution de la liquidité bancaire (en milliards de dinars)



Source : Banque d'Algérie

6-La conduite de la politique monétaire (après la crise sanitaire covid-19) en 2022 – 2023 :

Suite à sa capacité à résister face aux vagues de COVID-19 et à leurs répercussions, l'économie algérienne a affiché de solides résultats pour l'année 2022.

Depuis mars 2022, la Banque d'Algérie a commencé à rétablir progressivement sa politique monétaire en mettant fin aux mesures exceptionnelles d'assouplissement de certaines règles prudentielles pour les banques et les institutions financières, mises en place le 1er mars 2020

(Instruction 05-2020), dont le but initial était de soutenir le système bancaire pour protéger l'économie nationale de l'impact de la crise pandémie. (banque d'algerie , 2022)

6-1 Les objectifs et les instruments de la politique monétaire 2022-2023 :

-la Banque d'Algérie a maintenu, durant l'année 2022, le taux de réserves obligatoires à 2 %, et le taux d'intérêt directeur applicable aux opérations principales de refinancement à 3 %

-La normalisation de la politique monétaire s'est également traduite en octobre 2022 par une reprise de liquidité bilatérale ciblée de 300 milliards de dinars afin d'absorber la source d'excès de liquidité potentiellement inflationniste

-La masse monétaire au sens M2 a enregistré une croissance de 14,47 % en 2022, passant ainsi de 20 053,52 milliards de dinars à fin 2021 à 22 955,35 milliards de dinars à fin 2022

- l'agrégat M1 a augmenté de 13,10 % en 2022 contre un taux de croissance de 14,19 % en 2021, passant ainsi de 13 590,31 milliards de dinars à fin 2021 à 15 370,42 milliards de dinars à fin 2022.

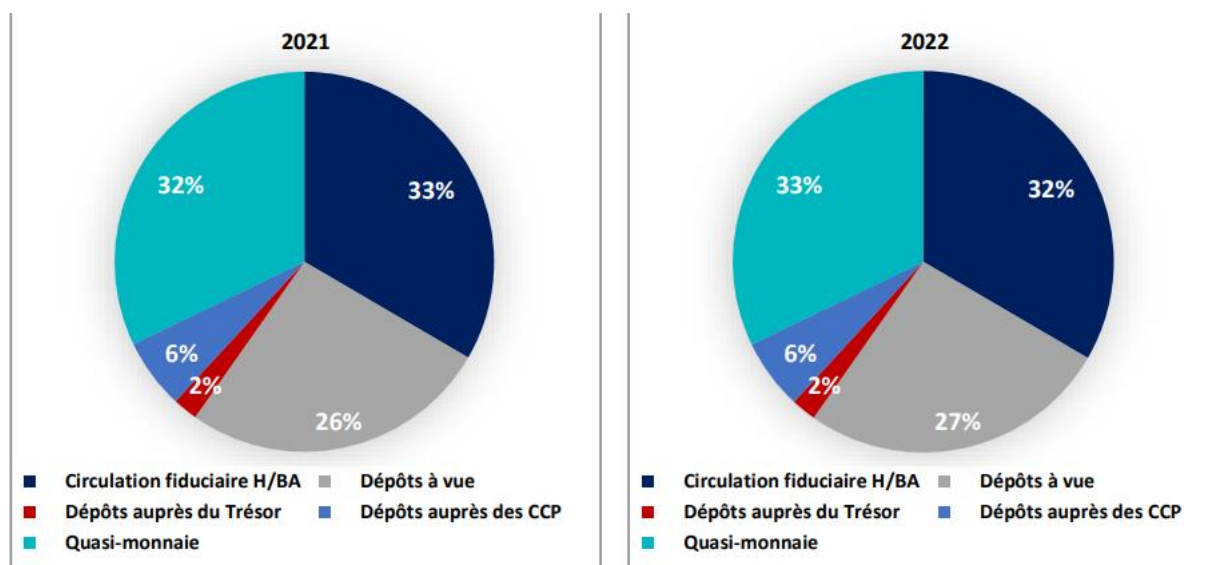
-la quasi-monnaie a enregistré une croissance de l'ordre de 17,36 % à fin 2022, où elle a atteint 7 584,93 milliards de dinars contre 6 463,21 milliards de dinars à fin 2021.

-Les crédits nets à l'État ont augmenté de 0,97 %, passant de 12 908,70 milliards de dinars à fin 2021 à 13 033,30 milliards de dinars à fin 2022.

-Les taux d'intérêt moyens pondérés des opérations interbancaires ont évolué en 2022 dans une fourchette de taux comprise entre 1,04 % et 2,62 %, tandis que ces derniers avaient évolué entre 0,91 % et 2,46 % en 2021

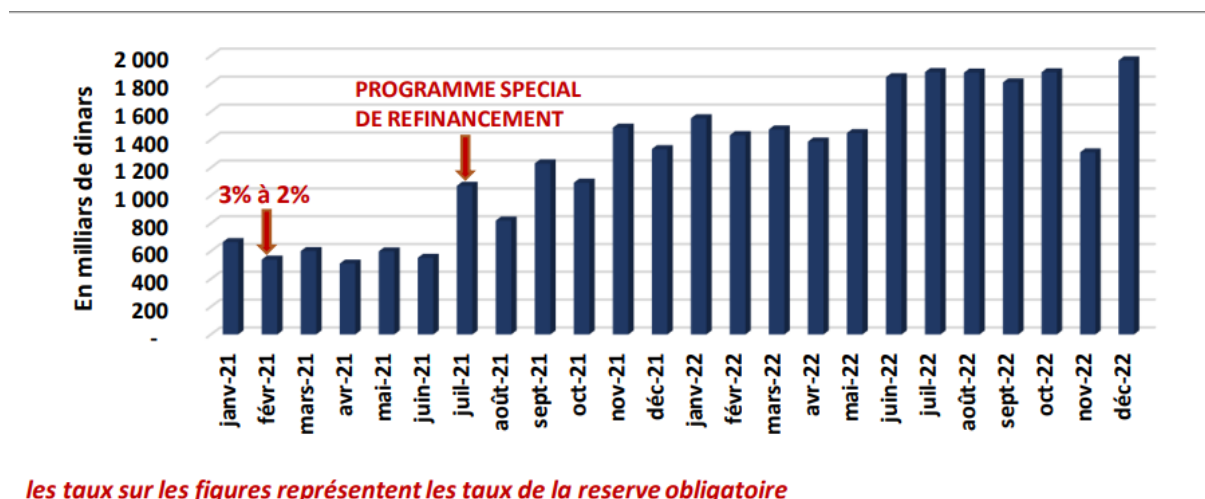
-la progression de l'inflation a été forte en 2022. En l'espace d'une année, l'inflation en moyenne annuelle de l'indice global des prix à la consommation est passée de 7,23 % en 2021 à 9,27 % 2022. Ce niveau d'inflation est le plus élevé sur les cinq dernières années (banque d'algerie , 2022)

Graphique 8: Structure de la masse monétaire



Source : rapport annuel de la banque d'Algérie 2022

Graphique 9: Évolution de la liquidité bancaire



Source : rapport annuel de la banque d'Algérie 2022

Conclusion :

Tous les pays à travers le monde ont besoin d'une politique monétaire visant à atteindre les buts de la politique économique, notamment la stabilité des prix. La banque centrale dispose de nombreuses stratégies pour parvenir à cet objectif. Dans cette perspective, l'entité monétaire doit établir des buts tant intermédiaires qu'opérationnels. L'inflation correspond à l'indice des prix à la consommation, elle est déterminée à partir d'un assortiment de produits de consommation.

Depuis l'indépendance, la conduite de la politique monétaire a été influencée par le régime économique et politique en place, tout en devant s'ajuster au climat économique instable associé aux variations des prix des hydrocarbures. Suite à l'adoption de la loi du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit (LMC), la Banque d'Algérie a acquis une certaine indépendance et autonomie par rapport au pouvoir politique. Cela s'est concrétisé par la création d'un Conseil de la Monnaie et du Crédit, dont les responsabilités incluent celles d'un Conseil d'administration et d'autorité monétaire édictant des réglementations et directives à divers établissements financiers et de crédit. La période 1990 à 1993 a été le théâtre d'un contexte extérieur qui a beaucoup impacté la conjoncture économique du pays

Par conséquent, la Banque d'Algérie a pris la décision dès l'année 1994 de mettre en place et en œuvre de nouveaux mécanismes et instruments, indirects, pour la conduite de sa propre politique monétaire

Depuis le début des années 2000, l'Algérie a montré de bonnes performances sur le plan macroéconomique. L'accroissement de l'offre monétaire et la croissance du PIB signalaient une augmentation du taux de liquidité de l'économie, sans toutefois se traduire par une réponse dans le secteur productif. Cela a contraint la Banque d'Algérie à adopter une politique monétaire restrictive, s'appuyant sur des outils indirects tels que les opérations de reprise de liquidité, les réserves obligatoires et les facilités permanentes. Le but étant d'amortir autant que possible la sur liquidité du système bancaire durant cette période.

En raison de la pandémie de COVID-19, l'arrêt soudain suivi d'une reprise graduelle de l'activité depuis mars 2020 a provoqué une crise économique et sociale en Algérie ainsi qu'à l'échelle mondiale. Il y a eu une multiplication de récessions, de faillites d'entreprises et d'augmentations significatives du chômage. Malgré les efforts de santé publique pour contrôler la diffusion du virus, le gouvernement a instauré des initiatives visant à minimiser son incidence sur l'économie. Parmi celles-ci, on retrouve la prorogation de l'échéance des impôts, une hausse des dépenses en matière de santé, des allocations chômage, un soutien temporaire aux foyers à faibles revenus, une diminution du taux directeur de la banque centrale et du ratio obligatoire de réserves, ainsi que l'assouplissement des normes prudentielles en vigueur pour les banques.

En 2021 l'économie algérienne se remet progressivement et a connu une croissance après une contraction en 2020 et cela malgré la persistance de la pandémie du COVID 19. La croissance a été soutenue par la reprise de la demande extérieure, principalement pour le pétrole dont la production a augmenté et les prix sont en hausse. La politique monétaire a été assouplie par la

banque centrale en réduisant le taux de réserve obligatoires et son taux directeur et les règles prudentielles du secteur bancaire ont été réduites.

Enfin la politique monétaire adoptée en 2022 a permis de garder des niveaux de liquidité suffisants et confortables, permettant de renforcer la solidité du système bancaire et de l'économie algérienne en contexte de persistance des incertitudes causées par une forte volatilité des prix du pétrole et de risque de stagflation mondiale.

*Chapitre 2 : analyses
théoriques de la politique
budgétaire*

Introduction :

L'action politique et la théorie économique sont à la limite de la politique économique.

En utilisant ces instruments, les autorités publiques utilisent différents outils pour atteindre des objectifs qui traduisent en termes économiques leurs objectifs politiques. Ces outils utilisent des politiques particulières adaptées à chaque objectif, telles que la politique budgétaire, qui est perçue comme un outil essentiel aux mains de l'État et qui lui permet d'influencer le flux de revenus en utilisant à la fois l'outil fiscal et la dépense publique.

Lorsque la théorie économique évolue en général, et l'équilibre budgétaire en particulier, aucun économiste ne s'accorde à dire que la politique budgétaire dispose de moyens considérables qui lui permettent d'influencer l'activité économique. Cependant, d'autres économistes provenant d'autres domaines de la pensée économique sont en désaccord quant à la capacité de la politique budgétaire à stimuler l'activité économique, en particulier en utilisant les dépenses publiques.

La politique budgétaire implique d'utiliser les fluctuations de l'équilibre budgétaire de l'État afin d'atteindre certains objectifs. Ces objectifs peuvent inclure la stabilisation de l'activité économique, une distribution équitable des ressources entre les générations et à l'intérieur d'une génération donnée, la promotion d'un chemin de croissance optimal basé sur l'accumulation du capital, et la perte de soutenabilité de la politique budgétaire réduit son efficacité en ce qui concerne tous les objectifs. Cela englobe toutes les modifications de l'imposition ou des dépenses publiques.

En Algérie la politique budgétaire joue un rôle important dans la stabilisation macroéconomique, dans un contexte d'amélioration de l'allocation des ressources notamment au profit de l'activité économique

Dans ce chapitre la 1^{ère} section est réservée à la présentation de la politique budgétaire. Ensuite, on s'attachera à étudier les visions théoriques de la politique budgétaire. Enfin, nous consacrerons la troisième section à la conduite budgétaire en Algérie.

Section 1 : généralités sur la politique budgétaire

On attribue largement l'évolution de la politique budgétaire au vingtième siècle aux recherches de John Maynard Keynes. Suite à la Seconde Guerre mondiale, cette nouvelle méthode de traiter les problèmes économiques et financiers séduira de nombreux gouvernements, en raison de la simplicité apparente et du caractère automatique de la politique budgétaire.

1-les définitions liées à la politique budgétaire :

Une politique budgétaire est une approche économique qui met l'accent sur l'utilisation de l'outil budgétaire plutôt que de l'outil monétaire. En général, la politique budgétaire fait référence à l'action des autorités publiques à travers le budget de l'État, dans le but d'influencer la situation économique. (MATTHIEU, 2007)

-La politique budgétaire joue un rôle essentiel dans la politique économique. Elle implique l'utilisation du budget de l'État (dépenses publiques, prélèvement fiscal) afin d'influencer la situation économique. (tulet, 2003)

.Elle est aussi « l'un des principaux outils de politique macroéconomique dont dispose l'Etat » (JAMES, 1996)

-La politique budgétaire englobe toutes les décisions de politique économique qui nécessitent une intervention financière de l'État, ce qui se reflète dans son budget. Et implique d'exploiter les revenus, les dépenses et les soldes budgétaires afin de contrôler l'économie nationale (Alexis Jacquemin, 2001)

-La politique budgétaire peut être un outil essentiel pour agir à court, moyen et long terme. À court terme, les pertes de production causées par une demande globale insuffisante peuvent être compensées par une augmentation des dépenses publiques, ce qui permet de compenser le recul des dépenses privées intérieures ou la demande d'exportations. À moyen terme, cette politique conjoncturelle peut être utilisée de manière systématique et intentionnelle comme un outil anticyclique afin de diminuer les variations de la production et de la maintenir à son niveau de croissance potentiel. À long terme, l'investissement public pourrait aider à augmenter le taux de croissance potentiel en augmentant les capacités et en réduisant les coûts (L'AFRIQUE, 2009)

2-Les objectifs de la politique budgétaire :

La politique budgétaire cherche à atteindre les objectifs du « carré magique » de Nicholas Kaldor : l'emploi (mesuré par le taux de chômage) ; la stabilité des prix (mesurée par le taux d'inflation) ; la croissance économique (mesurée par le taux de croissance du PIB) et l'équilibre extérieur (mesuré par le solde de la balance de paiements courants). De plus, la politique financière vise divers objectifs non-économiques tels que les aspects culturels, éducatifs ou de santé publique. Cependant, ces derniers objectifs ont des conséquences externes bénéfiques qui seront bénéfiques à long terme pour l'économie.

2-1 : Politique budgétaire et objectifs conjoncturels

Cette forme de politique budgétaire est influencée par la pensée keynésienne. D'après Keynes, la demande joue un rôle essentiel dans la régulation de l'activité économique, ce qui nécessite d'agir sur les différentes composantes de la demande globale :

- La consommation privée
- La consommation publique
- L'investissement (privé et public)
- Les exportations

En situation de basse conjoncture, le niveau de la demande globale est insuffisant pour permettre le plein-emploi des facteurs de production. L'état peut alors pratiquer une politique de relance de la demande (ou politique budgétaire expansionniste) par les 2 instruments suivants:

-Une augmentation des dépenses publiques impacte non seulement la consommation publique et l'investissement public, mais également les investissements privés (subventions à l'investissement), la consommation privée (augmentation des allocations familiales) ou les exportations (aide à l'exportation, remboursement des frais de prospection,...).

-Une diminution des taxes peut influencer la consommation privée (augmenter le revenu disponible des ménages), l'investissement privé (accroître les opportunités d'autofinancement des entreprises) ou les exportations (offrir la possibilité de vendre à des prix plus bas).

2-2 Politique budgétaire et objectifs structurels :

L'objectif de la politique budgétaire structurelle est de profondément transformer les structures économiques et l'appareil productif d'un pays. Elle a un impact principal sur les choix d'investissement des entreprises (donc sur le plan de l'offre) et ses conséquences ne se manifestent qu'à long terme.

De cette manière, l'État a la possibilité de stimuler l'établissement d'entreprises nouvelles en octroyant des subventions à l'investissement, des avantages d'intérêt (dans le cadre des crédits accordés par la SNCI) ou des avantages fiscaux. Il a également le potentiel de renforcer la compétitivité à long terme des entreprises nationales en investissant dans une partie de la recherche et développement qui vise à améliorer la qualité de la production.

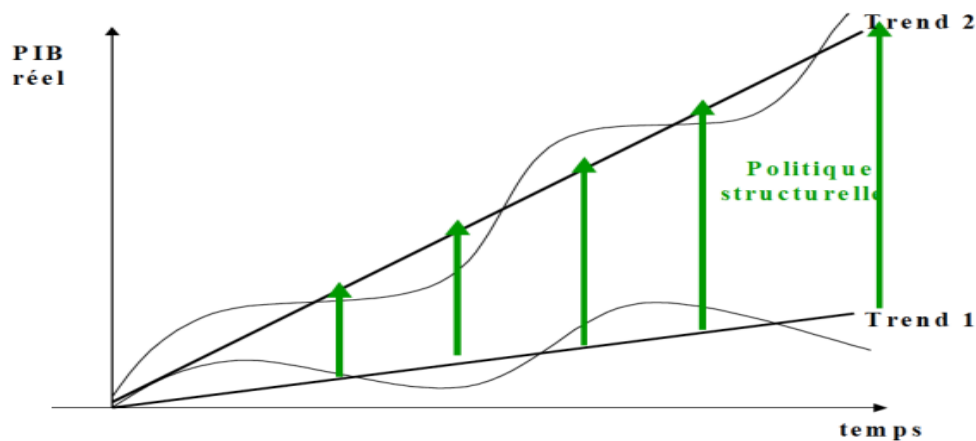
Le gouvernement a également la possibilité d'établir un environnement propice aux investissements en améliorant les infrastructures publiques, comme la création de nouvelles routes ou d'aéroports.

Cependant, il est important que cette politique d'aménagement du territoire ne se situe pas dans une perspective de croissance excessive, mais plutôt dans une perspective de développement durable qui tente de concilier des objectifs économiques et écologiques.

Effectivement, les dépenses liées aux mesures visant à réparer les erreurs passées en matière de préservation de l'environnement impactent le budget et restreignent ses capacités d'action dans d'autres secteurs.

L'objectif d'une telle politique ne se limite plus à réduire les variations temporelles, mais à changer la tendance à long terme.

Graphique 10: politique budgétaire conjoncturelle et structurelle.



SOURCE : Ministère des affaires intérieures (Économie politique actuelle)

2-3 Politique budgétaire et redistribution des revenus :

Dans l'économie de marché sociale, il est essentiel que l'État corrige certaines inégalités, voire injustices sociales, qui découlent du système capitaliste. De plus, il est nécessaire de mettre en place une sécurité sociale basée sur le principe de solidarité entre les générations et entre les différentes couches sociales.

Dans cette optique, il réalise une redistribution des revenus qui implique de prélever une part plus importante des revenus des acteurs économiques plus aisés afin de les reverser sous forme de transferts sociaux à des acteurs économiques moins aisés. Parmi les exemples de transferts sociaux, on peut mentionner :

- les allocations familiales, les pensions ,les prestations de l'assurance maladie-maternité ,les aides au logement, les aides aux étudiants, les prestations pour congé parental, le revenu minimum garanti...

3- Les typologies de la politique budgétaire :

La politique budgétaire implique de prendre des mesures en fonction des situations économiques du pays, ce qui nous amène à observer les diverses formes de politique budgétaire pour atteindre les objectifs fixés

3-1 La politique budgétaire expansionniste :

Une politique budgétaire expansionniste vise à accroître les dépenses de l'État sur le long terme au-delà des revenus fiscaux, et elle est couramment appliquée en période de récession.

En outre, on décrit une politique budgétaire comme étant expansive lorsqu'elle est mise en œuvre par le gouvernement dans le but d'améliorer le solde public (en augmentant les dépenses et en diminuant les revenus), visant à stimuler l'économie, tout en gardant à l'esprit la nécessité de compenser l'accroissement de la dette publique par des mesures d'austérité futures. L'augmentation des dépenses publiques entraîne une hausse des revenus, qui sont en partie dépensés et en partie récupérés par les administrations publiques sous forme de taxes et de cotisations sociales. (bonnaz H, 1996)

3-2. La politique budgétaire restrictive

Cela va à l'encontre de la politique d'expansion, c'est-à-dire qu'il augmente la charge fiscale ou réduit les dépenses gouvernementales, par exemple pour répondre à une situation marquée par l'inflation ou des déficits extérieurs significatifs.

On met en place une politique budgétaire restrictive lorsque les recettes fiscales dépassent les dépenses publiques. Elle est généralement instaurée dans le but de rembourser la dette publique. Globalement, cette stratégie est adoptée par le gouvernement pour prévenir l'accroissement des déficits publics susceptibles d'alourdir la dette publique et provoquer une montée de la dette ; et pour contrôler l'inflation lorsqu'elle atteint des niveaux trop élevés, ce qui entrave le bon déroulement économique. (bonnaz H, 1996)

3-3. La politique budgétaire volontariste :

Si la conjoncture économique se détériore considérablement, les gouvernements peuvent être tentés de prendre des mesures budgétaires ambitieuses. Une politique de ce genre implique de soutenir l'économie à court terme en utilisant le "multiplier keynésien" qui permet de compenser la faiblesse des dépenses privées par une augmentation des dépenses publiques. En effet, une hausse des dépenses gouvernementales entraîne des revenus supplémentaires qui sont en partie utilisés, en partie épargnés et en partie récupérés par les autorités publiques sous forme d'impôts et de cotisations sociales.

3-4 La politique budgétaire de demande :

La politique de la demande budgétaire est également inspirée par Keynesien, elle est mise en place par les autorités publiques et a pour objectif d'accroître la demande tout en stimulant les investissements publics et la consommation du secteur public, tout en cherchant à encourager la consommation privée.

Cependant, cela peut entraîner une augmentation des dépenses et une diminution des revenus, ce qui peut entraîner des déficits qui ne pourraient être comblés que par l'emprunt (une augmentation de la dette publique). Cette politique est employée afin de réguler le niveau de la demande dans l'économie.

3-5 La politique budgétaire de l'offre :

L'objectif de cette récente politique est d'améliorer le fonctionnement des marchés.

Par conséquent, cela amplifie la capacité de production de l'économie et déplace donc la courbe d'offre globale vers la droite, permettant ainsi à l'économie de croître sans inflation. Quand l'État diminuera ses taxes sur les sociétés (réduction des impôts, octroi d'aides et de subventions), cela renforcera la compétitivité du pays et donnera la possibilité aux entreprises de produire à un coût réduit. Cela provoquera une diminution de leurs coûts, ce qui rehaussera indirectement le pouvoir d'achat et, de ce fait, les volumes de vente. Il sera donc nécessaire d'accroître la capacité de production, ce qui demandera des investissements

4- les instruments de la politique budgétaires :

La politique budgétaire implique l'utilisation du budget de l'État en tant qu'outil de régulation temporaire. Elle peut contribuer à ralentir l'activité en cas de déséquilibre des échanges internationaux et d'augmentation de l'inflation. Cependant, elle a principalement été utilisée, conformément aux recommandations de Keynes, afin de stimuler une économie dépressive. Ainsi, l'État a la possibilité d'intervenir sur les dépenses, de contrôler les recettes, tout comme il a la possibilité d'intervenir sur le budget en général.

4-1 Les instruments des dépenses publiques :

Les dépenses publiques englobent toutes les dépenses effectuées par le gouvernement. Les conflits politiques (revenu, emploi, industrie) utilisent ces dépenses comme moyens d'atteindre leurs objectifs.

Le principal indicateur de l'influence de l'État sur l'économie est la dépense publique. Les dépenses de l'État, des collectivités locales et de la sécurité sociale sont considérées par l'OCDE dans leur sens le plus large, incluant les intérêts de leurs dettes. ((Givry, <http://www.irefeurope.org>), s.d.)

4-1-1 La politique de revenu :

En général, cela englobe toutes les actions entreprises par les autorités publiques pour influencer les revenus des acteurs économiques. La politique de revenu vise à maintenir la stabilité des prix et à combattre l'inflation. Cette politique permet aux autorités publiques de surveiller la croissance des salaires nominaux en fonction de l'évolution de la productivité du travail, en cas de croissance trop rapide. De faire face à une pression sur les prix (J.L.RIVAUD, M.Biales, & c.Biales, 1996)

4-1-2 La politique industrielle :

La politique industrielle désigne toutes les règles et les mesures mises en place par les autorités publiques afin de créer des conditions propices à la compétitivité industrielle et de promouvoir certains secteurs considérés comme producteurs, dans le but d'accélérer la croissance économique nationale. Elle joue un rôle crucial en raison des effets d'entraînement qu'elle engendre et de l'influence que l'industrie exerce sur la dynamique des autres secteurs. (HOMEVOR, 2005)

4-2 Les instruments des recettes du budget général :

Les recettes publiques désignent les revenus collectés par toutes les administrations publiques : l'État et les différents organismes d'administration centrale, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale. Les revenus publics peuvent être divisés en deux grandes catégories : les impôts obligatoires et les autres revenus.

4-2-1 Les prélèvements obligatoires :

Les prélèvements obligatoires sont un concept de comptabilité nationale qui englobe tous les paiements réalisés par des individus ou des entreprises aux administrations publiques pour couvrir leurs dépenses. Les impôts, les cotisations sociales et les taxes fiscales sont séparés.

-les impôts : Selon Gaston Jèze, dans la première moitié du XXe siècle, l'impôt est défini comme une prestation financière demandée par les individus par voie d'autorité, à titre définitif et sans contrepartie, afin de couvrir les dépenses publiques. Contrairement à une souscription, elle est obligatoire et ne constitue pas une contrepartie directe, ce qui la rend non commerciale. Finalement, il n'est pas question d'un prêt, mais d'un prélèvement définitif. Le caractère récurrent des impôts les distingue également des expropriations et des réquisitions (Castagnède, 2008)

Les taxes : La taxe est un prélèvement obligatoire perçu d'autorité, à l'occasion d'une opération, mais qui ne constitue pas la contrepartie monétaire de ce service (Benoist-Lucy & Bosserelle, E. , (2012))

5 -Les règles de la politique budgétaire :

Plusieurs gouvernements ont été poussés par les inquiétudes grandissantes concernant les dérapages et les craintes quant à la durabilité de l'endettement à adopter des règles visant à garantir une gestion crédible et durable des finances publiques, tout en permettant à la politique budgétaire de jouer son rôle de stabilisation contre les cycles. Ces règles constituent pour les gouvernements autant de limites qui restreignent leur utilisation discrétionnaire de la politique budgétaire, tout en garantissant leur capacité à faire face à des chocs imprévus demain. En règle générale, les règles de la politique budgétaire sont établies afin de renforcer les plans d'ajustement budgétaire, c'est-à-dire de rendre les efforts de réduction des déficits publics durables. (Hurat)

Les règles budgétaires sont des principes légaux qui sont liés à la conception, au vote et à la mise en œuvre du budget de l'État. Elles visent à garantir une transparence accrue de l'intervention de l'État et un contrôle accru de l'exécutif par le Parlement

-L'instrument juridique de la règle budgétaire peut agir comme une contrainte permanente ou temporaire sur la politique budgétaire, afin d'éviter un déséquilibre durable entre les dépenses

et les recettes. De cette manière, elle offre la possibilité de commencer les ajustements à temps afin de réduire la pro cyclicité des politiques publiques et de prévenir une augmentation insoutenable de la dette publique.

5-1 La mise en œuvre des règles budgétaires :

Les règles budgétaires jouent un rôle essentiel dans la politique budgétaire, il serait donc judicieux de réguler leur fonctionnement à travers un cadre juridique clairement défini. En réalité, il est possible de concevoir le cadre réglementaire selon diverses méthodes, que ce soit à travers des engagements politiques tels que des accords de coalition, des normes statutaires, des traités internationaux ou des principes constitutionnels.

Les diverses catégories mentionnées précédemment témoignent de la diversité des règles adoptées par les gouvernements.

Comme nous l'avons déjà dit, ces questions sont essentiellement liées.

A) aux objectifs appropriés (le niveau de la dette, du déficit, ou des dépenses ?

b) A la fréquence : devrait-il être réalisé en permanence ou sur un horizon prédéfini (le court ou le long terme), le cycle économique ?

c) spécificités et exceptions : Y a-t-il des éléments spécifiques qui doivent être exclus de l'objectif (exp : l'investissement public)?

d) A la détermination des seuils cibles : Les objectifs chiffrés (solde budgétaire) retenus : comment doit-il être calculé ?

e) cadre institutionnel : Une fois adoptée est-il nécessaire de mettre en place une instance pour assurer le suivi de la règle et qu'elle serait cette instance ?

Il est essentiel de poser toutes ces questions afin d'étudier de manière approfondie le processus d'adoption et de mise en place d'une règle budgétaire.

Donc, dans cette partie, nous allons exposer quelques éléments de réponse à ces questions en soulignant les diverses méthodes de mise en place et de suivi. (BOUSSIDA, 2022)

5-1-1 Comité budgétaire indépendant :

En règle générale, adopter un objectif de la règle budgétaire nécessite de trouver un compromis entre l'efficacité économique et les implications pratiques qu'elle comporte. En effet, l'intention de viser un niveau d'endettement devrait généralement prendre en compte les éléments à long terme liés à la pérennité des finances publiques et à l'équité intergénérationnelle. Dans une optique similaire, un but de déficit, bien qu'avantageux lors d'une phase d'ajustement financier, peut se révéler insuffisant pour maîtriser les dépenses durant une période de surplus. De nombreuses nations, qu'elles soient développées ou en voie de développement, ont mis en place des régulations budgétaires appuyées par des commissions indépendantes, comme l'illustrent les études empiriques. Ces individus sont responsables du suivi des objectifs des règles, que ce soit en ce qui concerne les dépenses, l'endettement ou la gestion des déficits. En général, ces comités sont constitués d'experts chargés de trouver des réponses aux interrogations concernant l'évaluation de la croissance anticipée et de son évolution par rapport au cycle économique. Cela aidera à ajuster les ressources financières à déployer et à réagir rapidement aux changements discrétionnaires décidés par les autorités publiques (BOUSSIDA, 2022)

5-1-2. Le fonds de stabilisation :

Dans une économie hautement instable, les strictes normes de déficits pourraient limiter l'aptitude de la politique budgétaire à exercer pleinement sa fonction contracyclique. Plus précisément, il est essentiel de recourir de manière systématique, en complément d'une règle budgétaire, à un fonds de stabilisation afin de maintenir ou de lisser les dépenses de l'État pendant des périodes exceptionnelles telles qu'une forte récession, sans compromettre le solde budgétaire conventionnel ou structurel. Selon l'expérience internationale, il est évident que la création d'une instance de mise en œuvre est indispensable. Effectivement, le gouvernement allemand a créé le German Council of Economic Experts en 2009 afin de mettre en place les règles de maintien de l'équilibre du solde structurel.

En 2012, un conseil budgétaire indépendant a été mis en place au Chili afin de garantir la mise en œuvre adéquate de la règle budgétaire et d'évaluer l'objectif défini par les autorités et les modifications apportées à sa méthode de calcul.

Finalement, la sélection du cadre législatif adéquat pour mettre en œuvre les règles budgétaires doit tenir compte des spécificités institutionnelles de chaque pays. Il est également important

de prendre en compte que même si les règles budgétaires sont soutenues par des lois du plus haut niveau (la constitution, les lois, etc.) qui rendent plus difficile leur contournement par le gouvernement, leur efficacité en matière de maintien de la pérennité des finances et de stabilité de l'activité économique reste conditionnée par l'efficacité des mesures d'application et de contrôle.

5-1-3 Clauses échappatoires :

Les pays ont démontré l'irréversibilité de leurs règles budgétaires pour des raisons de crédibilité et d'efficacité des politiques budgétaires. Toutefois, une situation économique défavorable peut obliger les autorités à adopter des politiques qui ne respectent pas les limites établies par les règles budgétaires (ce qui peut avoir un impact négatif sur les capacités productives de l'économie à plus long terme). Il serait donc nécessaire d'établir des clauses échappatoires pour donner aux règles une flexibilité adéquate.

Il convient de souligner qu'à l'échelle mondiale, de nombreux pays ont choisi d'établir clairement des clauses échappatoires. Effectivement, les récessions économiques et les catastrophes naturelles sont les principaux motifs invoqués par ces pays pour justifier la souplesse des règles budgétaires. Au niveau inférieur, les modifications du gouvernement, la faillite du système bancaire et les modifications dans le domaine de la couverture budgétaire offrent des motifs ou des arguments pour permettre aux autorités publiques de renoncer temporairement aux règles budgétaires.

Section 2 : les visions théoriques de la politique budgétaire

L'utilisation de la politique budgétaire pour influencer le niveau de la demande agrégée est conceptualisée à partir de la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie de Keynes (1936). Alors que la théorie néoclassique était principalement axée sur la solvabilité, les analyses de Keynes ont conduit à mettre l'accent sur les flux de dépenses et de recettes publiques, et à classer au second plan les considérations concernant le stock de la dette.

Dans cette optique, de nombreuses études théoriques et empiriques s'affrontent afin de souligner l'importance cruciale que peut jouer la politique dans le développement et la croissance à travers le temps.

1. La conception classique :

Dans le cas des classique, l'État doit constamment équilibrer son budget, peu importe la situation. Il est généralement recommandé que le gouvernement réduise ses dépenses pendant les périodes de baisse de l'activité, car ses recettes fiscales diminuent inévitablement à ce moment-là. Lors de la période d'expansion, lorsque ses revenus augmentent et augmentent, il doit augmenter ses dépenses dans les services essentiels.

Le rôle de l'État est toujours restreint dans cette conception, car toute invitation de sa part dans le domaine économique est inefficace, voire préjudiciable. D'après eux, il est préférable de laisser la régulation de l'activité économique au mécanisme spontané du marché, (le principe de la main invisible).

1.1 Le dogme de l'équilibre budgétaire, une règle d'or des économistes classiques :

Le dogme de l'équilibre budgétaire est adopté par les économistes classiques comme principe des finances publiques, d'abord recherché de manière annuelle au cours du XIXe siècle et du début du XXe siècle, puis de manière pluriannuelle pendant la période entre les deux guerres mondiales.

La doctrine de l'équilibre des finances publiques est assez facile à croire, car il est difficile d'établir une analogie entre ce qu'on appelle l'agent économique et les agents privés. Selon les estimations, il était essentiel que l'État adopte un comportement similaire à celui d'un particulier et gère son budget avec prudence, en veillant à ce que les recettes compensent les dépenses. (LLORCA, 2005)

1.2 La conception classique de la neutralité de la politique budgétaire :

Différents arguments ont été avancés au cours des dernières années pour contester l'utilisation des politiques budgétaires dans le but de stabiliser la situation conjoncturelle. Selon les modèles traditionnels basés sur la théorie du cycle réel, qui soutiennent que l'économie est toujours en équilibre global, la politique budgétaire est inutile. La théorie RBC a été développée dans la macroéconomie à partir des années quatre-vingt, suite à la critique de Lucas (1977) qui a remis en question l'utilité des modèles keynésiens pour évaluer les effets des politiques économiques. Le courant de la théorie des cycles réels a été initié par les modèles de Kydland et Prescott (1982) et Long et Plosser (1983). Cooley et Prescott (1995) proposent une revue de littérature plus détaillée. (DIANE & , Alsim FALL, 2005)

2-L'approche keynésienne

Le premier économiste à théoriser la politique budgétaire est John Maynard Keynes.

En 1936, Keynes explique l'intervention économique de l'État en utilisant des arguments théoriques dans son livre intitulé « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie ».

Les deux principales hypothèses de l'approche keynésienne sont les suivantes :

La rigidité de l'offre est faible, tandis que les prix relatifs à court terme sont rigides, ce qui entraîne une détermination de la demande des ménages en fonction du revenu courant.

Entre les deux guerres, Keynes a fortement préconisé l'interventionnisme budgétaire en mettant en place une politique soutenue. Selon lui, le budget de l'État joue un rôle actif et a des effets positifs sur l'économie entière et permet de résoudre les déséquilibres économiques qui peuvent survenir, ces effets sont connus sous le nom d'effets multiplicateurs

La dépense gouvernementale (G) est une des composantes de la demande de biens et de services, soit dans une économie fermée :

$Y = C + I + G$ Avec C désignant la consommation et I l'investissement

La politique économique keynésienne a pour objectif d'augmenter la production (Y) et donc l'emploi en agissant sur les différentes composantes de la demande. De cette manière, l'augmentation d'une de ces composantes entraîne un effet multiplicateur qui permet d'augmenter Y de manière plus que proportionnelle. L'explication est basée sur la fonction de consommation keynésienne :

$C = c.Y + C_0$ La propension marginale à consommer, définie par c et comprise entre 0 et 1, illustre ce phénomène (C_0 représente la consommation incompressible). On peut alors montrer comment fonctionne le multiplicateur budgétaire. (MAROIS, 2007)

Tableau 6: La politique budgétaire dans un cadre keynésien traditionnel

		Absence de mobilité des capitaux	Mobilité parfaite des capitaux
Etalon-or changes fixes	* Economie non Indexée	Inefficace	très efficace

-sans stérilisation	Economie indexée	Inefficace	Efficace
Changes fixes changes fixes -avec stérilisation		Efficace	Efficace
Changes flexibles	Economie non indexée	Très efficace	Inefficace
	Economie indexé	Très efficace	Efficace

Source : Gérard DUTHIL et William MAROIS, (2007), « politiques économiques », ellipses, Paris. P47

2.1 MODEÈL IS/LM ET MUNDELL FLEMING:

2.1.1. Le modèle de Mundell-Fleming :

Les échanges extérieurs ont été inclus dans le modèle IS-LM par Mundell et Flemming. Selon eux, en cas de rigidité des prix et de capacités de production supplémentaires, la demande globale est responsable du revenu global.

Le modèle canonique évolue pour un pays de petite envergure dans un environnement de mobilité des capitaux optimale et de taux de change souples. Dans ces conditions, la politique budgétaire est en grande partie inefficace en raison d'un effet d'éviction puissant du taux de change : une augmentation budgétaire, par exemple, entraîne une pression à la hausse sur les taux d'intérêt et des entrées de capitaux qui entraînent une hausse du taux de change, une perte de compétitivité à l'exportation et un retour de la demande agrégée au niveau préalable à l'expansion. La croissance budgétaire considérable, associée à une politique monétaire inflexible, a entraîné une augmentation significative des taux d'intérêt, une appréciation très forte du dollar américain et l'émergence d'un déficit. (MAO TAKONGMO Charles Olivier, p. 6)

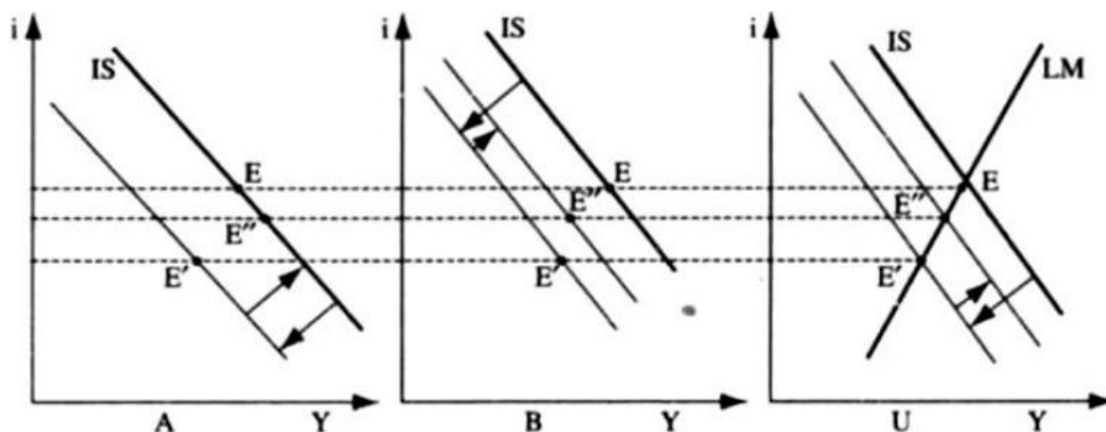
2.1.2 Le modèle IS-LM et la politique budgétaire:

Le modèle IS /LM, est un modèle néokeynésien le plus connu, élaboré par J. Hicks (1937), repris par A. Hansen, montrant de quelle manière les politiques budgétaire et monétaire peuvent permettre d'atteindre un équilibre de plein-emploi.

Une politique budgétaire expansionniste consiste à augmenter les dépenses publiques de manière à exercer un effet multiplicateur sur la production et l'activité économique,

Le but du modèle IS-LM est de démontrer la connexion étroite entre le marché des biens et des services et le marché monétaire. En d'autres termes, prouver qu'il existe une interaction entre le domaine financier ; analyser les politiques économiques actuelles et les liens entre la politique budgétaire et la politique monétaire. La courbe IS est déplacée par la politique budgétaire, tandis que la courbe LM est déplacée par la politique monétaire.

Graphique 11: Les effets externes de la politique budgétaire dans un modèle IS-LM



3 - LES NEOCLASSIQUES :

Selon Milton FRIEDMAN, la politique monétaire est la première à être utilisée et il refuse l'idée d'une action discrétionnaire du gouvernement, préférant établir des règles de conduite visant à garantir la stabilité du système économique. Cette controverse se concentre sur les conséquences de l'éviction. (Fatou DIANE, 2007)

Selon la théorie des néoclassiques, l'activité économique est totalement influencée par l'offre, ce qui signifie que les déficits publics n'ont aucun impact sur l'activité. Selon ces théoriciens, l'État joue un rôle de facilitateur du marché en créant des conditions favorables à la concurrence pure et parfaite, tout en veillant au respect de ces conditions. (MAO TAKONGMO Charles Olivier, 2024)

La politique budgétaire, dans cette perspective néoclassique, est totalement inefficace et totalement contraire à la politique keynésienne. Quand l'État fait appel à l'emprunt pour financer ses dépenses, cela entraîne une augmentation du taux d'intérêt qui affaiblit la demande privée. Cette critique repose sur différents arguments :

- L'éviction financière : la hausse du déficit public provoque une hausse de taux d'intérêt qui déprime la demande privée (effet d'éviction).

- Effet d'éviction : augmentation des titres publics = pour attirer l'épargne l'état va augmenter les taux d'intérêts par rapport à des titres privés = Donc ces augmentations des taux vont baisser l'investissement privé = effet négatif sur la sphère privée.
([http://yves.michel.escbx.free.fr/poleco/politique budgétaire](http://yves.michel.escbx.free.fr/poleco/politique%20budg%C3%A9taire))

- Les anticipations des agents entravent ainsi l'efficacité de la relance. Dans ces circonstances, que faire? Encourager l'équilibre budgétaire tout au long du cycle pour préserver l'épargne nationale, prendre en compte l'origine des fonds (neutralité fiscale) et porter une attention particulière à l'utilité sociale des investissements publics.

Tous les produits proposés par les entreprises vont finir par trouver un marché, car il est impossible d'avoir une surproduction généralisée. Si des déséquilibres peuvent survenir temporairement dans certains secteurs économiques, les prix s'ajustent finalement afin de permettre le retour à l'équilibre. Les keynésiens vont critiquer cette argumentation. D'un côté, si les acteurs économiques choisissent de faire des économies, une partie des produits sur le marché des biens et des services ne sera pas utilisée.

De la même manière, si les acteurs économiques ne disposent pas d'un pouvoir d'achat adéquat, ils ne peuvent pas acheter les produits proposés. Les entreprises sont confrontées à des stocks invendus et l'équilibre n'est pas atteint, surtout lorsque le chômage se manifeste. Par conséquent, l'offre ne génère pas sa propre demande et il n'existe aucune automatisation des débouchés

4- l'équivalence ricardienne:

L'argument ricardien présente l'intérêt de mettre en évidence que les canaux de transmission de la politique budgétaire peuvent être remis en question si les ménages basent leur comportement de consommation sur des calculs temporels.

Selon Barro, il n'existe aucune distinction significative d'un point de vue macroéconomique entre un financement par l'impôt et un financement par l'emprunt d'un montant spécifique de dépenses publiques. En d'autres termes, l'argument est que le montant de l'épargne nationale ne

change pas lorsque l'un est remplacé par l'autre. Selon lui, le principal défi de la politique budgétaire réside dans la détermination du montant et de la nature des dépenses publiques, plutôt que dans la méthode de financement.

De plus, les analyses empiriques refusent l'idée d'une équivalence totale ricardienne en vérifiant l'évolution respective de l'épargne privée ou publique. Les individus sont davantage « ricardiens » en raison de l'importance de la dette publique. En d'autres termes, il n'y a pas de corrélation négative entre les deux, mais cela tend à confirmer l'existence d'effets ricardiens qui diminueraient l'efficacité de la politique budgétaire. (BENNASY-AGNES, 2010)

Source : Agnès Bénassy Quéré, benoit coeuré, pierre jacquet, jean Pisani Ferry, (2004) « politique économique », de Boeck, France, p 198.

Toutefois, la théorie offre aussi des moyens aux détracteurs de la coordination. Comme mentionné précédemment, le modèle de Mundell-Fleming avec des taux de change flexibles et une mobilité des capitaux optimale suggère que la politique budgétaire est inefficace dans cette situation, ce qui signifie que la responsabilité de stabiliser l'économie incombe en principe à la politique monétaire. On considère généralement que la coordination des politiques budgétaires pour stabiliser l'activité globale est une solution secondaire par rapport à la politique monétaire. Le modèle de Mundell-Fleming conclut également à l'efficacité de la politique budgétaire en termes de changes fixes, avec une mobilité des capitaux optimale.

Section 3 : la conduite de la politique budgétaire en Algérie

-La mise en œuvre de la politique budgétaire est influencée par divers éléments, tels que la position de l'économie dans le cycle économique et la durabilité de la dette publique.

-La politique budgétaire a joué un rôle essentiel dans la gestion macroéconomique en Algérie depuis les réformes des années 1990. L'Algérie a pris l'engagement de stimuler son économie en augmentant les dépenses publiques. Encourager le développement de son industrie en termes de nombre et de qualité, tout en cherchant à s'intégrer à l'économie mondiale. Mais le choc pétrolier de 2014 a fait ressortir un certain nombre de vulnérabilités. Bien que la chute des prix du pétrole n'ait pas encore causé un ralentissement de la croissance, elle a nettement affaibli les soldes budgétaires et extérieurs de l'Algérie. La position budgétaire s'est détériorée davantage suite à l'effondrement des recettes pétrolières.

L'épargne budgétaire a presque été utilisée pour compenser les déficits budgétaires considérables.

1-La Politique Budgétaire entre 1990 et 2000 :

Pendant cette période, le gouvernement algérien a modifié son orientation économique, ce qui a entraîné une transition d'une économie planifiée vers une économie de marché. Afin d'accomplir cette transformation, les autorités budgétaires ont mis en place le programme de stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles, également appelé programme de travail du gouvernement, ainsi que le plan d'ajustement structurel.

Toutefois, dès que l'équilibre économique a été retrouvé vers la fin des années 1990, les autorités budgétaires ont, en poursuivant la nouvelle orientation économique, mis en place une politique budgétaire expansive axée sur la demande afin d'améliorer le pouvoir d'achat et le niveau de vie.

1.1 Programme de Stabilisation Macroéconomique et Programme de Travail du Gouvernement (1990-1993)

Le projet de stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles visait à aider l'Algérie à progresser vers une économie de marché. Ainsi, l'Algérie a pu obtenir un accord de confirmation du FMI d'environ 471 millions de DTS (soit 600 millions de dollars) et un Prêt d'Appui à la Réforme Économique (ERSL) de la Banque Mondiale d'environ 300 millions de dollars en août 1989.

En raison de la grave crise économique, politique et sociale que l'Algérie a traversée après l'introduction du programme de stabilisation macroéconomique, ce dernier a connu un très faible développement et a été interrompu dès 1991.

Toutefois, le programme de stabilisation a été réactivé l'année suivante, en septembre 1992, sous le nom de programme de travail du gouvernement PTG, avec des changements majeurs dans les objectifs et les mesures du programme initial. Il est mis en œuvre en partenariat avec le Fond Monétaire International grâce à un deuxième accord de confirmation de 300 millions de DTS approuvé en juin 1991, ainsi qu'à un prêt d'assainissement et de restructuration des entreprises et du secteur financier (EFSAL) d'un montant de 350 millions de dollars en juin 1999. (la banque mondial , (1994))

1.1.1. Objectifs :

Les objectifs du programme de stabilisation macroéconomique sont économiques et structurels. Les objectifs économiques portent principalement sur :

- Relancer la croissance et la placer sur un chemin de croissance durable à long terme.
- Réduire les inégalités macroéconomiques.
- Minimiser les variations des prix afin de contrôler l'inflation. (la banque mondial, 1994)

En plus de ces objectifs, l'État attribue à ce programme des objectifs liés aux réformes structurelles, qui portent sur :

- Favoriser l'expansion du secteur privé.
- Réforme et regroupement des sociétés publiques.
- Élargir la réforme de l'agriculture.
- Évolution du domaine financier.
- Optimiser la performance du marché du travail.
- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la protection sociale en utilisant les principes de l'économie market.

Toutefois, comme mentionné précédemment, le programme de stabilisation macroéconomique a été mis fin prématurément et remplacé par le Programme de travail du gouvernement en septembre 1992. Le but principal de ce projet est de diminuer la contrainte extérieure à moyen terme et de garantir l'exécution des engagements financiers extérieurs de l'Algérie afin d'éviter un renouvellement de la dette.

1.1.2 Les moyens utilisés :

Afin d'atteindre ces objectifs, les autorités budgétaires ont adopté, à partir de 1990, une politique rigoureuse en se basant sur les réformes de la Banque Mondiale, qui recommandent une diminution des dépenses budgétaires et un gel du niveau des salaires afin de sortir du déficit budgétaire. Toutefois, afin de diminuer l'impact social de ces mesures, l'État a instauré une caisse de soutien destinée aux groupes sociaux vulnérables. Un système automatique d'assainissement des comptes des entreprises publiques a également été instauré par les autorités budgétaires. (Menna, 2014)

Dans cette optique, des modifications significatives ont été apportées au système fiscal afin de l'ajuster à l'économie de marché. Malgré leur désir d'accroître leurs recettes afin de diminuer leur déficit, les autorités budgétaires ne pouvaient pas accroître les impôts au risque de

compromettre l'objectif de croissance fixé. De plus, les économies budgétaires ont touché les deux parties, les dépenses de fonctionnement et celles d'investissements

En ce qui concerne la diminution des dépenses de fonctionnement, dont la masse salariale constitue la principale composante, cela a été réalisé grâce à deux mesures essentielles : d'abord, les fonctionnaires ont été stabilisés et les entreprises publiques ont réduit leurs effectifs. Par la suite, la deuxième mesure concerne les salaires, qui sont gelés et indépendants de l'évolution de l'inflation. (amani, 2016 2017)

En 1991, on a constaté que la dette n'était pas très élevée, mais que la dette à court terme était très importante, ce qui entraîne un service de la dette très élevé. Les autorités algériennes ont été contraintes de renoncer au programme de stabilisation macroéconomique en faveur du Programme de Travail du Gouvernement PTG en raison de cette situation. (la banque mondial, 1994)

De plus, afin de diminuer les dépenses budgétaires, les autorités budgétaires ont pris la décision de ralentir la mise en place des réformes économiques afin de réduire les coûts à court terme de ces dernières. De la même manière, il était nécessaire de mettre en œuvre un contrôle plus rigoureux de l'augmentation de la masse salariale dans l'administration et les entreprises publiques.

En ce qui concerne les recettes budgétaires, il était nécessaire de mettre en place des réformes de la fiscalité interne afin d'améliorer leur efficacité.

Il s'agit notamment de l'introduction de la TVA et de l'unification des impôts et taxes sur les entreprises et les individus qui étaient précédemment répartis sur différents types d'impôts. De la même manière, on a réduit le niveau global d'imposition en plus d'unifier le taux de la taxe compensatoire entre les produits importés et locaux. Pourtant, selon le rapport de la Banque Mondiale (1994),

Il est important de souligner que malgré ces mesures, les taux d'imposition sont restés assez élevés, ce qui, en plus du système de subventions pour certains produits, des prix régulés et des taux d'intérêts négatifs, nuit considérablement à la concurrence et à l'initiative privée.

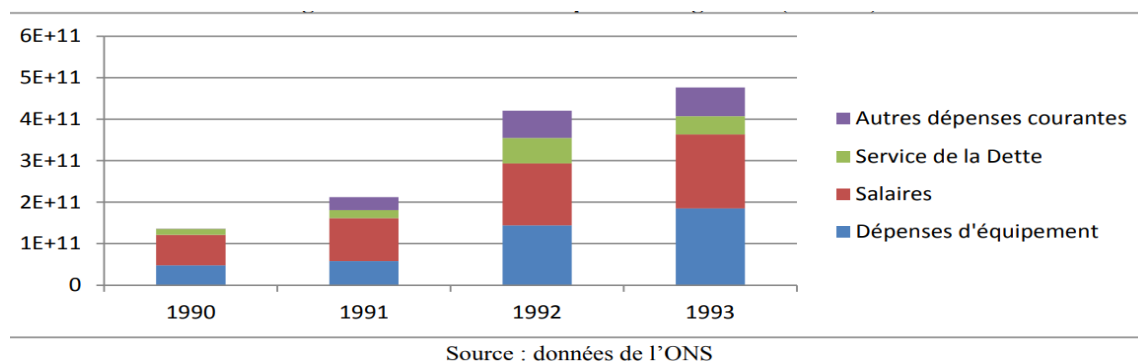
1 .1.3 Résultats :

Le gouvernement n'a pas non plus réussi à sortir de la crise économique avec une dette extérieure et une inflation toujours élevées, ainsi qu'une croissance économique en récession, toujours dans un contexte de cours internationaux bas des hydrocarbures. De cette façon, la

croissance économique a évolué de manière instable entre une croissance faible et négative pendant cette période. Elle a diminué de près de 5 % en 1989 à 0,8 % en 1990 pour devenir négative en 1991 avec un taux de -1,2 %. Malgré une reprise positive de la croissance économique en 1992 à 1,8 %, celle-ci redevient négative en 1993, principalement en raison des mesures d'austérité, avec une baisse de -2,1%.

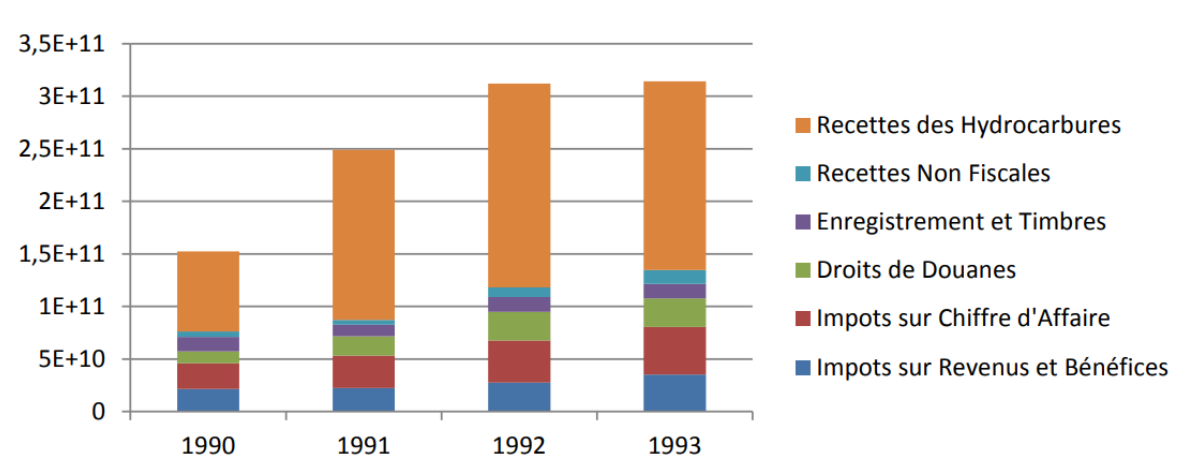
En même temps, les dépenses d'investissement ont connu une forte réduction, passant de 12 % du PIB en 1989 à 06 % en 1991 et remontant légèrement à 9 % en 1993, confirmant ainsi la volonté de l'État de passer à une économie de marché et de s'adapter à la contrainte budgétaire élevée à laquelle elle était confrontée. (Menna, 2014)

Graphique 12: Evolution des Dépenses Budgétaires (1990-93)



Les coûts de fonctionnement ont également connu une diminution, passant de 33 % du PIB en 1990 à 27 % en 1991 et 1992, puis une légère augmentation en 1993 à 29 %.

Toutefois, on observe la même observation que pour les dépenses d'investissement en ce qui concerne la valeur nominale de ces dernières, qui passe de 88,8 milliard DA en 1990 à 291,4 milliard DA en 1994. Les dépenses courantes restent largement contrôlées par les salaires, qui représentent plus de 60 % de ces dernières sur toute la période, tandis que la dépréciation du dinar a eu un impact sur le remboursement de la dette, passant de 14,2 milliard DA en 1990 à 65,22 milliard DA et 69,37 milliard DA respectivement pour 1993 et 1994. Il convient de souligner que la politique de soutien des prix a été maintenue, même si elle a été moins intensive, avec des coûts de 27 milliards en 1991 et 57 milliards de DA en 1993.

Graphique 13: Evolution des Recettes Budgétaires (1990-93)

Source : données de l'ONS

En ce qui concerne les recettes budgétaires, elles ont augmenté de 152,5 milliards de DA, dont 76,2 milliards provenant des hydrocarbures, en 1990, à 312 milliards de DA au cours des deux dernières années, dont 193 milliards de DA provenant des hydrocarbures en 1992 et 180 milliards en 1993. Ces fluctuations sont fortement influencées par la dépréciation de la valeur de la monnaie locale, alors que leur cours international reste faible. Au cours de la même période, les recettes ordinaires ont connu une baisse faible en raison de la politique fiscale adoptée, malgré une inflation significative. Donc, le solde budgétaire global, qui était initialement supérieur pendant les années 1990 et 1991 avec 17 et 8 milliards de DA, a connu un déficit important en 1992 et 1993 avec respectivement 66,4 et 173,7 milliards de DA. Pendant toute la période, le solde courant a connu une croissance mais une diminution, avec une épargne publique de 63,7 milliards de DA en 1990 et seulement 17,3 milliards en 1993.

Les mesures de réforme structurelle mises en œuvre pour atteindre les objectifs précédents portent principalement sur une libéralisation des prix, dont la part dans le panier du consommateur en Algérie est passée de 10% en 1989 à 78% en 1994 après la mise en œuvre du protocole. Cependant, grâce principalement aux mesures monétaires mentionnées, telles que le plafonnement des taux d'intérêt et la stabilisation des salaires, il a été possible de limiter l'inflation à environ 21%.

1.2. Plan de Stabilisation et d'Ajustement Structurel 1994-2001 :

Au début de l'année 1994, un programme à court terme de stabilisation macroéconomique a été instauré afin de stimuler les réformes structurelles, avec l'aide du FMI, à travers l'accord de confirmation et le financement compensatoire de 12 mois. Le but principal de ce programme est de stimuler la croissance et de contrôler le niveau de l'inflation.

La mise en œuvre du plan d'ajustement structurel se fait grâce au « mécanisme élargi du crédit » du FMI et aux « prêts d'ajustement » de la Banque Mondiale. Il était essentiel que ces deux mesures permettent d'atteindre des objectifs à court et à long terme, qui s'appliquent non seulement à la politique budgétaire, mais aussi à la politique macroéconomique dans son ensemble. (la banque mondial , 1994)

1.2.1. Objectifs :

La dette devait diminuer progressivement de 7,9 milliards de dollars en 1993 à 5,1 milliards de dollars en 1994 et 4,3 milliards de dollars en 1995, représentant respectivement 47 % et 36 % des exportations. Ces résultats sont principalement attribuables à la réorganisation de la dette. Toutefois, il était prévu que le montant total de la dette continue de croître, en particulier celle à moyen et long terme, qui passerait de 23,9 milliards de dollars en 1993 à 25,7 en 1994 et 28,2 en 1995, tandis que celle à court terme devait se stabiliser à 0,7 milliard de dollars sur celle-ci.

Selon le plan actuel, une reprise de la croissance économique, même modérée, permettrait d'absorber le surplus de la demande, qui est la principale cause de l'inflation. De plus, cette reprise avait pour objectif d'accroître les revenus budgétaires de l'État afin de stimuler les réformes structurelles requises, en particulier celles liées à la restructuration des entreprises publiques. De ce fait, le but principal de la politique budgétaire durant cette période est d'abord de favoriser la croissance économique afin d'atteindre les autres objectifs fixés, en particulier ce qui concerne l'emploi, même si cela devait retarder la mise en œuvre des ajustements structurels.

Dans cette perspective, l'objectif de croissance économique est de 3 % pour 1994 et 6,2 % pour 1995. Ces taux de croissance reposent sur l'hypothèse d'une amélioration dans le domaine des hydrocarbures, même si les prix internationaux sont prévus à stagner entre 15 et 16 USD/baril, avec une croissance de 1,4 % en 1994 et 9,2 % en 1995. Le plan prévoit également une forte croissance dans le secteur privé, avec des taux de croissance de 4,9 % et 7,1 % respectivement pour les deux années du plan. Les deux autres domaines qui devaient être très développés sont ceux de l'agriculture et de la construction

- Les objectifs macroéconomiques et budgétaires à moyen et long terme étaient également inclus dans le programme d'ajustement structurel. Dans cette perspective, le but principal est de soutenir les réformes structurelles afin de favoriser la transition vers une économie de marché et favoriser une croissance durable.

Toutefois, l'objectif principal, compte tenu de l'origine de la crise économique algérienne, était d'atteindre un niveau relativement bas de remboursement de la dette à moyen et long terme afin de la rendre soutenable. Le ratio devait atteindre 40% pour les années 1996 et 1997 et se stabiliser à 35% entre 1998 et 2001. Il convient de souligner que selon les hypothèses avancées, le montant total de la dette passerait de 32 milliards de dollars en 1996 à 33,4 milliards de dollars en 1997, avant de diminuer en 1998 à 33 milliards de dollars.

1.2.2 Les moyens utilisés :

a) Mesures du Plan de Stabilisation Macroéconomique :

Afin d'accomplir les objectifs fixés, le plan de stabilisation met en place diverses mesures financières et budgétaires. En ce qui concerne le secteur monétaire, cela implique notamment une diminution de la valeur du dinar algérien, qui était largement surévaluée auparavant, de près de 50% en termes nominal entre Mars et Avril 1994, ainsi que la mise en œuvre d'un système de fixation de ce dernier par la banque centrale en collaboration avec les banques commerciales.

- Elles ont la capacité d'allouer les devises, supprimant ainsi le comité ad-hoc mis en place par le PTG, et instaurant un marché interbancaire de devises. Ce plan inclut également la suppression d'une part significative des restrictions commerciales mises en place par le PTG. Il convient de souligner que ces mesures ont levé le plafonnement des taux d'intérêts bancaires et ont imposé un plafond de marge bancaire de 5% (la banque mondiale, 1994)

Effectivement, ces mesures monétaires devaient avoir une influence significative sur la politique budgétaire.

Dans un premier temps, le plan de stabilisation anticipe une augmentation des crédits à l'économie d'environ 65 % en 1994 et de 57 % en 1995. Pour cela, il mise sur une réduction importante des crédits à l'état, de la banque centrale et les banques commerciales.

De plus, la baisse du taux de change du dinar devait avoir un impact positif sur les revenus fiscaux issus des opérations de commerce extérieur ; notamment la fiscalité pétrolière, ainsi que les droits de douane et les taxes à l'importation respectivement. D'autres mesures mises en place par ce plan avaient pour objectif d'accroître les revenus budgétaires de l'État :

Une ouverture des prix et une hausse des tarifs de l'énergie, en particulier en augmentant la fiscalité sur les produits pétroliers.

- Une meilleure protection contre la TVA et une diminution des exemptions fiscales.
- Réduction du taux de TVA à 40% et accroissement de la part allouée au budget de l'État par rapport aux collectivités locales.
- Une hausse des impôts sur les articles de luxe.
- Une augmentation des taxes sur les entreprises, portant sur les revenus non distribués, de 5 % à 33 %. (Menna, 2014)

En ce qui concerne les dépenses budgétaires, les principales mesures mises en place consistent à limiter les augmentations salariales dans la fonction publique à 12,5 % jusqu'à la fin du plan, à limiter la croissance des dépenses d'équipements et à réduire considérablement les subventions aux produits alimentaire.

Dans cette optique, les dépenses budgétaires totales devaient diminuer de 36 % du PIB en 1993 à 33 % en 1994 et à 29 % du PIB en 1995.

-En ce qui concerne la balance des paiements, il était prévu qu'elle présente un déficit habituel de 2,19 et 2,25 milliards USD pour les deux années du plan de stabilisation. Il convient de souligner que dans ce schéma, les exportations devaient atteindre 9,56 milliards de dollars américains et 11,04 milliards de dollars américains, tandis que les importations devaient augmenter de 9,46 milliards de dollars américains en 1993 à 11,37 milliards de dollars américains en 1994 et 1995 afin de couvrir les mesures de relance du plan. (la banque mondial, 1994)

-Ce besoin de financement était extrêmement crucial, en particulier dans un contexte où les réserves de change étaient épuisées, estimées respectivement à 1,4 et 1,8 milliard USD pour les deux années, soit près de 18 mois d'importations. En plus de la situation économique et politique dégradée, il y avait de faibles investissements directs étrangers. Une grande partie de ce besoin est comblée par les mécanismes du FMI et les restructurations multilatérales de la dette, telles que le Club de Paris.

Elle s'élève à 5,73 milliards de dollars pour l'année 1994 et à 4 milliards de dollars pour l'année 1995, tandis que le reste des besoins de financement est couvert par de nouvelles dettes à moyen et long terme, respectivement de 3,06 et 3,91 milliards de dollars en 1994 et 1995.

b) Mesures du Plan d'ajustement Structurel :

Selon le rapport de la Banque Mondiale (1994), à moyen et long terme, la réduction du service de la dette devait permettre à l'Algérie de relancer ses importations afin de réaliser les ajustements structurels prévus. Il était essentiel de distribuer de manière optimale les ressources en devises générées par cette diminution du service de la dette à travers le marché interbancaire. (la banque mondial, 1994)

Cette dernière mesure serait une étape initiale pour atteindre un objectif à moyen terme établi par le plan d'ajustement structurel, à savoir une possibilité de convertir le dinar pour les transactions quotidiennes. Cela devait aussi permettre de réduire la part importante des ressources financières par le secteur public en faveur du secteur privé pour stimuler ce dernier

En ce qui concerne le budget, il était nécessaire de continuer à mettre en place une politique de rigueur afin de générer les ressources nécessaires à l'ajustement structurel prévu. Le Trésor maintient cette politique en limitant les salaires réels et les recettes importantes provenant de la circulation des devises sur le marché interbancaire. De plus, il fallait équitablement réduire les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Toutefois, l'ajustement structurel prévoit une meilleure répartition des dépenses d'investissement pour les projets ayant la plus grande rentabilité économique. Il convient de souligner que ce dernier ne fixe pas d'objectifs déterminés en termes de croissance des dépenses et des recettes budgétaires, ainsi que du déficit.

-Les reformes structurelles ont pour objectif principal de favoriser une réponse de l'offre aux mesures sur la demande mises en place par le plan de stabilisation macroéconomique afin de favoriser une croissance durable.

Dans cette optique, l'adaptation structurelle devait favoriser la rentabilité à long terme des entreprises publiques grâce à diverses mesures qui l'accompagnent, ainsi qu'à épurer les créances non performantes des banques, qui étaient estimées à 400 milliards de DA en 1993.

Il convient de souligner que les résultats, en particulier en termes de quantité, annuels de la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel devaient être exposés et discutés auprès de deux organes institutionnels algériens, à savoir le conseil national économique et social CNES et le conseil national de transition CNT, le parlement législatif exécutif entre Mai 1994 et Juin 1997. (Bouyacoub, 1997)

1.2.3. Résultats :

Depuis le commencement de l'application de ce plan, la croissance s'est considérablement améliorée, atteignant 4% pour les années 1995 et 1996 après des taux négatifs en 1993 et 1994,

tandis qu'en moyenne, la croissance a été de 3,2 % entre 1994 et 2000. Malgré l'évolution positive de ces résultats, ils demeurent inférieurs aux objectifs initialement fixés par le plan d'ajustement structurel, en particulier pour l'année 1995 où le taux réalisé est inférieur de 2,2% alors que celui de 1996 est inférieur de la moitié.

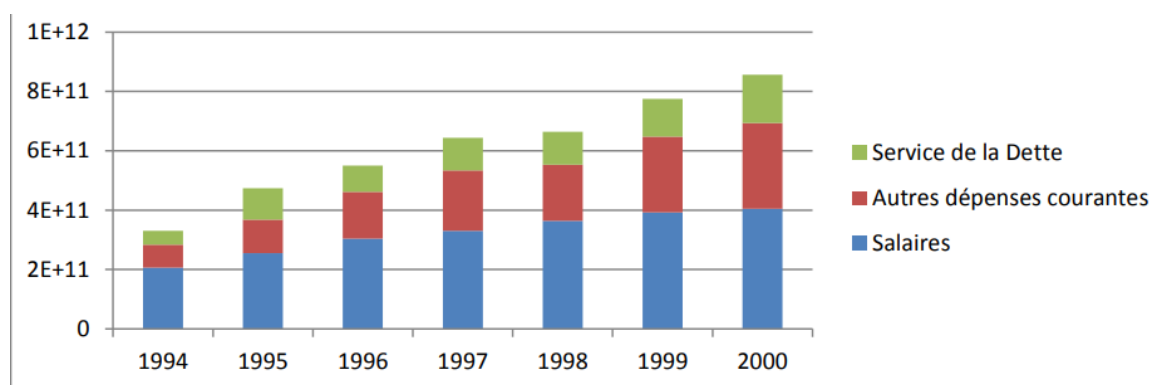
Deux secteurs sont particulièrement touchés par cette reprise de la croissance, à savoir les hydrocarbures et l'agriculture. Cela peut suggérer que l'économie algérienne reste dépendante de l'évolution des cours internationaux des hydrocarbures, tandis que celle de l'agriculture est principalement influencée par les aléas naturels

-En ce qui concerne l'inflation, elle a connu une augmentation de 29 % en 1995, puis a diminué à 16,5 % en 1996 et a atteint 0,3 % en 2000. Ces niveaux dépassent ceux fixés par le plan d'ajustement structurel, qui vise une inflation de 22% en 1995 et de 10,5 % en 1996. Ce résultat correspond à celui obtenu pour la croissance, car l'objectif de cette croissance reposait sur une absorption significative de la demande par une augmentation de la production.

-Bien que le plan d'ajustement structurel ait imposé des contraintes, les investissements publics ont continué de croître à un rythme plus ou moins soutenu pendant cette période. Pendant la période du PAS (1994-98), le taux de croissance de ces dernières a été en moyenne de 15,5% par an, ce taux a considérablement augmenté pour la dernière année, atteignant 38%.

Dans cette optique, les investissements ont augmenté de 126,44 milliard DA en 1994 à 225,80 milliard DA en 1998, pour atteindre 346,58 milliard DA en 2000.

Graphique 14: Evolution des Dépenses Courantes (1994-2000)



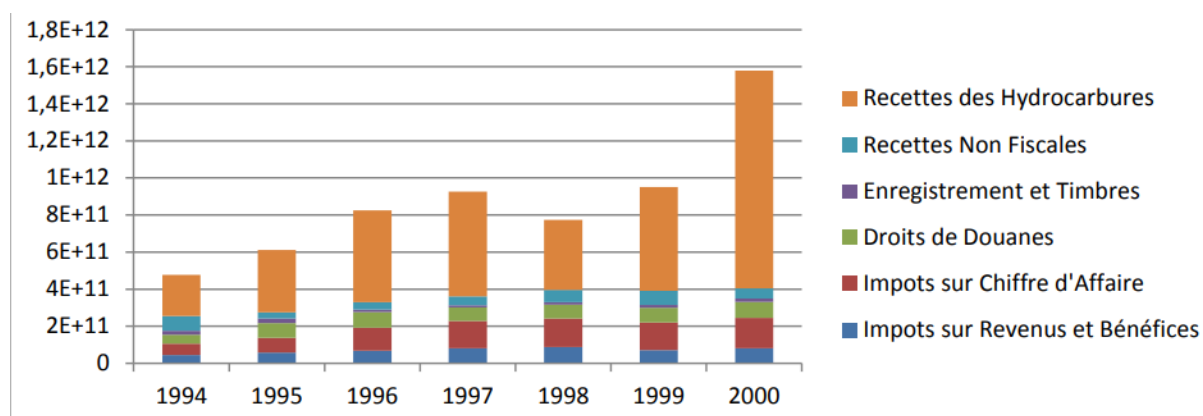
Source : données de l'ONS

Entre 1994 et 1995, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 43%, passant de 330,4 milliard DA à 473,69 milliard DA. Au cours des années suivantes, la hausse de ces dépenses

s'est maintenue autour de 15 % par an, à l'exception de l'année 1998 où elles n'ont atteint que 3 %. Il convient de souligner que la masse salariale a généralement été réduite à un taux inférieur à 10%, à l'exception des deux premières années d'application du PAS. Les deux dernières années ont également été caractérisées par une inflation élevée, ce qui a permis d'atteindre l'objectif de stabilité de ces derniers de manière concrète.

De la même manière, malgré l'augmentation de la valeur du service de la dette en dinars courant pendant cette période, cela est principalement attribuable à l'inflation significative entre 1994 et 1998. Cela a entraîné une diminution significative du rapport entre le service de la dette et le PIB.

Graphique 15: Evolution des Recettes Budgétaires (1994-2000)



Source : données de l'ONS

Pendant la stabilisation structurelle, les revenus budgétaires ont connu une évolution de 477,18 milliard DA en 1994 à 926,67 milliard DA en 1997, puis ont diminué à 774,51 milliard DA en 1998 pour atteindre ensuite 1578,2 milliard DA. Les fluctuations importantes des recettes des hydrocarbures ont été responsables de cette volatilité, ce qui a dominé les recettes totales pendant cette période, malgré les réformes structurelles mises en place. Par conséquent, ces entreprises ont initialement anticipé une augmentation de 56,47 milliard DA en 1997 en raison de la dépréciation du taux de change et d'une légère augmentation de leurs cours internationaux.

Toutefois, l'année 1998 a été marquée par l'éclatement d'une crise internationale majeure qui a entraîné une baisse des cours de ces derniers, ce qui a entraîné une diminution des recettes budgétaires, atteignant 37,85 milliards DA.

- les recettes des hydrocarbures ont enregistré une hausse très importante entre 1999 et 2000, 109,5%, pour atteindre 1173,2 milliard DA.

-De plus, les recettes courantes ont connu une évolution faible pendant cette période. Cependant, on constatera une légère augmentation des recettes provenant du commerce international et du chiffre d'affaires pendant l'année 1995 en raison des mesures structurelles visant à libéraliser l'activité et le commerce international.

-Les années 1994 et 1995 ont donc été marquées par un déficit budgétaire global, avec une moyenne de 11 milliards DA, alors que le plan prévoyait un excédent dès 1995, pour enregistrer un excédent durant les deux années suivantes, atteignant en moyenne 9 milliards DA.

- La dette étrangère de l'Algérie a d'abord augmenté, passant de 28,4 milliards de dollars en 1994 à 31,3 milliards en 1995 et 1996. Cette dernière a ensuite connu une nette baisse pour atteindre 23,37 milliards de dollars en 2000, soit une diminution annuelle de 6 %. De plus, les réserves de change ont connu une évolution positive et dépassant les objectifs fixés, atteignant 2 milliards de dollars américains en 1995 et doublent à 4 milliards de dollars américains en 1996, ce qui correspond à 4 mois d'importation.

- L'application des mesures structurelles du plan a été largement réalisée. En ce qui concerne les sociétés publiques, une grande partie de ces dernières, soit 900 sociétés, ont été dissoutes.

Environ 20% des entreprises ont une vocation nationale et 30% des entreprises ont une vocation locale. De plus, l'État a effectué des réductions significatives d'effectifs dans les entreprises publiques, atteignant plus de 18% pour l'année 1996 seulement, tandis que ce taux s'élevait à 40% entre 1994 et 2000, soit 32 000 emplois. L'augmentation du taux de chômage, passant de 24 % en 1994 à 30 % en 2000, témoigne de l'effet social de l'ajustement (amani, 2016 2017)

2-La politique budgétaire en Algérie entre 2001-2011 :

Avant l'instauration des fameux plans de relance, l'Algérie venait de traverser une décennie marquée par la violence, avec une dégradation de la situation économique et une économie soumise au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) instauré par le FMI en avril 1994. Son objectif était de passer d'une économie planifiée de manière centralisée à une économie de marché. Au début des années 2000, grâce à une situation pétrolière avantageuse, l'État a lancé un grand projet en faisant appel à des moyens financiers hors du commun. L'intention était de pallier les insuffisances dans les infrastructures indispensables et de redresser l'arriéré économique déjà inscrit.

Dès 2001, à la suite d'une augmentation significative des recettes provenant des hydrocarbures, les autorités budgétaires algériennes ont entrepris des investissements publics importants, en particulier dans les infrastructures économiques et sociales.

a) Le plan de soutien à la relance économique PSRE (2001- 2004) :

Un plan de relance sur trois ans, doté d'un budget total de 525 milliards de dinars, équivalent à 7 milliards de dollars américains, a été instauré en 2001. L'État visait à compenser le retard engendré par les années de conflit civil, l'atéroissement économique et la régression industrielle. Cette situation a provoqué une hausse du chômage et une dégradation des conditions sociales, en particulier liées au logement et aux services publics.

En bénéficiant d'une situation pétrolière favorable, le gouvernement souhaitait relancer l'économie en investissant des sommes importantes dans le développement de l'investissement local, la promotion des PME. Les dépenses d'investissement public étaient importantes entre 2000 et 2004, représentant environ 10% du PIB, contre environ 7,5 % pour les pays voisins. (mondiale, 2007).

B) Le plan complémentaire de soutien à la croissance économique PCSCE (2005-2009) :

Ce plan s'ajoute au PSRE, l'Algérie a tiré parti des recettes pétrolières très avantageuses, avec une enveloppe totale de 4200 milliards de dinars. Son objectif principal était d'améliorer la qualité de vie et de développer les infrastructures essentielles telles que le logement, les autoroutes et les barrages. Les dirigeants souhaitaient promouvoir les régions du Sud dévalorisées et réduire la pression sur les régions du Nord, afin d'assurer une meilleure répartition dans l'ensemble national

2-1 les objectifs :

Par conséquent, les objectifs de la politique budgétaire durant cette période sont résumés comme suit :

- Atteindre une croissance significative grâce à la politique des travaux majeurs.
- Améliorer l'équité régionale en diminuant les disparités en matière d'infrastructure et de pouvoir d'achat entre les zones urbaines et rurales.
- Contribuer à une amélioration du climat social et du niveau de vie, en mettant en place des projets d'habitat et en améliorant l'accès aux soins et à l'éducation.

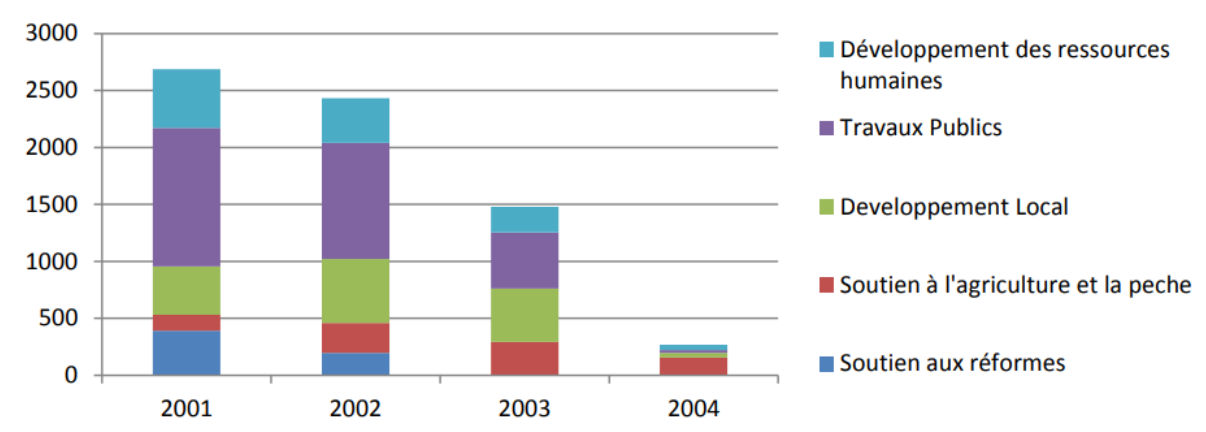
Les objectifs repris dans chaque plan mis en place pendant cette période, qui sont les objectifs principaux de ces derniers, sont accompagnés d'objectifs de court terme spécifiques à chaque plan.

2-2Moyens utilisés :

Selon les autorités budgétaires, le plan stratégique de réduction des dépenses (PSRE) a un budget de 7 milliards de dollars, équivalent à 525 milliards de dinars algériens. De 2001 à 2004, les investissements annuels se sont réduits de 2,69 milliards USD pour tomber à seulement 0,27 milliard USD en 2004, dernière année du plan.

Entre 2002 et 2003, il était prévu de dépenser 2,43 milliards de dollars sur cette période.

Graphique 16: Répartition Temporelle des Investissement du PSRE (2001-2004) 10⁶ USD



Source : Ivan Martin, politique économique et stabilité de l'état, CERI, Mars/Avril 2004

La distribution de leurs ressources est déterminée en fonction des priorités politiques budgétaires. Ainsi, 35% de cette somme est destiné aux travaux publics, qui visent aussi à optimiser le service public, en particulier pour ce qui est de l'amélioration des infrastructures économiques et de communication, ainsi que l'instauration d'un programme ambitieux de logement. En outre, 24% de cette stratégie se concentre sur le développement local, tandis que 19% est réservé à la formation du personnel. Au total, 22% de cette stratégie est alloué à appuyer certaines réformes, notamment le renforcement des bilans des banques commerciales et diverses aides au domaine agricole. (Ivan Martin, (2003))

-Les autorités budgétaires prévoient d'abord un montant de 4203 milliard DA, soit 55 milliard USD, pour la mise en œuvre du plan complémentaire de soutien à la croissance pendant les cinq années du plan. On augmente ce montant de 1191 milliard DA en tant que dépenses

supplémentaires. Toutefois, ce plan est modifié par l'intégration de deux grands programmes, pour 2006 et 2007, le programme spécial pour le développement de la région du Sud de 432 milliards DA et le programme spécial pour le développement de la région des hauts plateaux de 668 milliards DA. (mondiale, 2007)

2-3 Résultats de la Période :

Les résultats concernant l'expansion réelle et la création d'emplois pendant la période de mise en application du PSRE paraissent prometteurs et sont conformes aux buts établis. En moyenne, l'expansion économique a atteint 5,2 % annuellement, avec un sommet à 6,9 pour l'année 2003 et un creux à 5,2 % en 2004. Ces taux connaissent une hausse marquée comparativement à celui enregistré en 2000, où il était évalué à 2,2%.

Tableau 7: Croissance économique 2001-2011

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de croissance	2,60	4,70	6,90	5,20	5,10	2,00	2,40	2,37	4,80	3,80	2,50

Source : Office National des Statistiques (ONS)

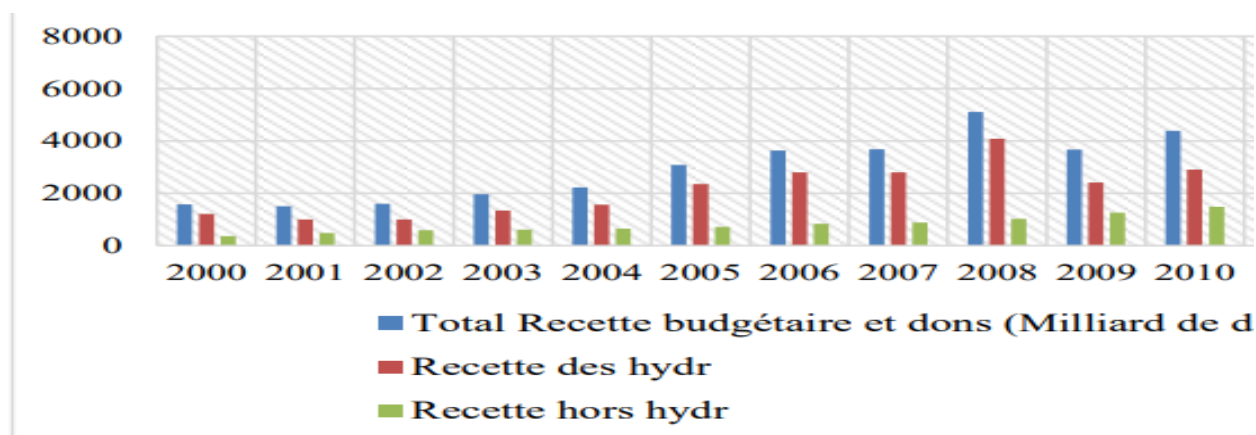
-Le marché de l'emploi est également impacté par ces résultats positifs en matière de croissance.

-Le chômage, qui était de 29,8% en 2000, a donc pu être diminué de près de 10% au cours des quatre années de ce plan pour atteindre 20% en 2004. Il est important de noter que la croissance enregistrée n'a pas été influencée par la stabilité des prix. En ce sens, le taux d'inflation a maintenu une stabilité relative de 4% par an, à l'exception de l'année 2002 où cette dernière a été extrêmement faible avec seulement 1,42%

-Toutefois, même si l'année 2005 a connu une croissance significative, les autres années du PCSC, de 2005 à 2009, ont été généralement marquées par une croissance modérée, avec une moyenne de 2,1 %, avec une augmentation de 2,9 % en 2005. En 2009, cette croissance atteint son niveau le plus bas, avec un taux de croissance réelle de seulement 1,6%.

-En même temps que la croissance économique était faible, le taux d'inflation a d'abord été très bas en 2005, avec seulement 1,38%. Cependant, cette période a connu une tendance à la hausse sans pour autant enregistrer des taux très élevés. Son maximum a été atteint en 2009 avec un taux de 5,73%, ce qui a donné une moyenne de 3,6 %. (amani, 2016 2017)

Graphique 17: Les recettes budgétaires en milliard de dinars



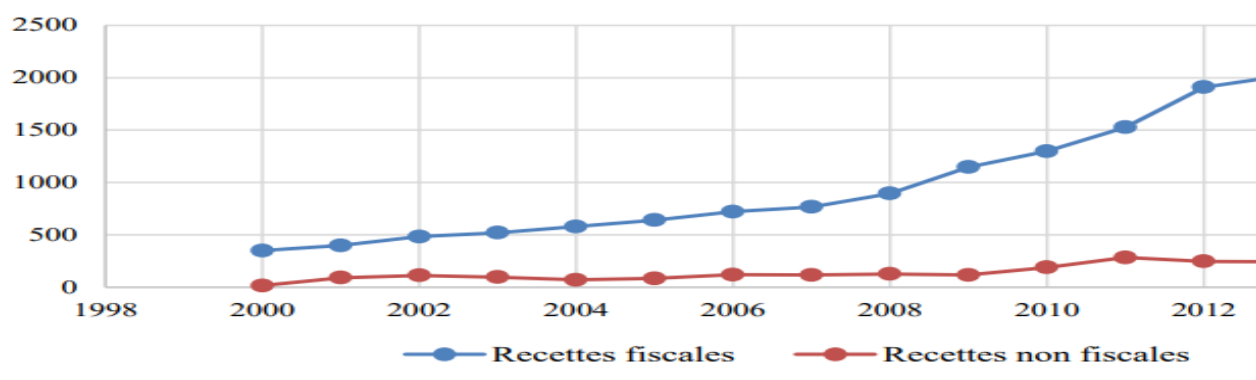
Source : données de la banque d'Algérie, rapport 2004-2008-2013

D'après la Figure ci-dessus, nous remarquons que l'évolution des recettes des hydrocarbures est supérieure à celle des recettes hors hydrocarbures, cette faible progression des recettes fiscales résulte principalement de celle, modérée, des impôts directs et indirects (4,8 %) et d'une diminution des droits de douane (- 8,6 %)

-Donc, les recettes budgétaires ont d'abord augmenté de manière modérée de 48% entre 2001 et 2004, ce qui représente une augmentation annuelle de 12%, passant de 1505,5 milliards DA à 2229,9 milliards aux deux années.

Les recettes des hydrocarbures ont principalement joué un rôle dans ces dernières, avec une augmentation de 55,3% pendant cette période, et représentent ainsi 63,9% du total des recettes cumulées estimées à 7313,1 milliard DA. Toutefois, les recettes habituelles n'ont connu qu'une légère hausse, passant de 549,1 milliard DA à 744,2 milliard pendant la période du PSRE, ce qui représente une augmentation moyenne de 8,8 % par an.

Graphique 18: Les recettes hors hydrocarbures (fiscales - non fiscales) en milliard de dinars



Source : les données de la banque d'Algérie, rapport 2004-2008-2013

Nous observons d'après cette figure que Les recettes fiscales ont augmentée de manière significative entre 2000 et 2012, atteignant 1900 milliards de dinars en 2012, contre 1500 milliards de dinars en 2011; en revanche, les recettes non fiscales ont atteint 240 milliards de dinars en 2012, contre 180 milliards de dinars en 2010.

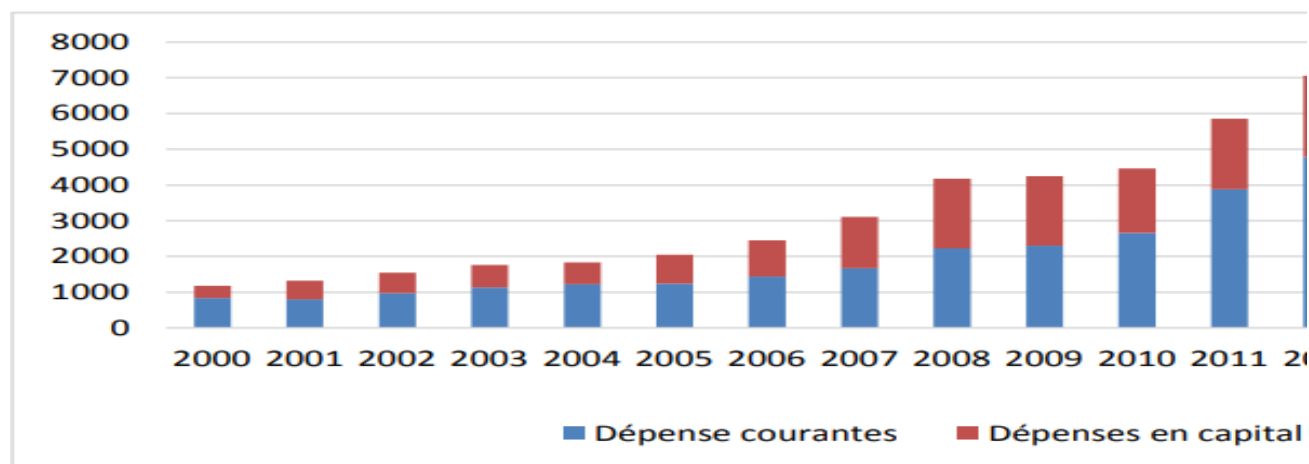
-En ce qui concerne les dépenses quotidiennes, trois tendances ont été observées pendant cette période.

Dans un premier temps, on observe une légère hausse, passant de 963,6 milliards de DA en 2001 à 1250,9 milliards de DA en 2004, ce qui représente une croissance moyenne de 7,4 % par an. Cette période se caractérise principalement par une stabilité des salaires et une diminution continue du service de la dette suite aux remboursements anticipés de la dette extérieure publique.

La croissance s'accélère considérablement à partir de 2005, passant de 124,5 milliards de DA cette année à 2218 milliards en 2008, ce qui représente une augmentation de 78% sur la période ou une augmentation moyenne de 19,5% par an. L'année suivante, les dépenses de fonctionnement se stabilisent à 2300 milliards DA. Ces augmentations sont principalement causées par des augmentations significatives des salaires dans la fonction publique pendant cette période, suite à la mise en place d'une nouvelle grille des salaires en 2007 et à l'application de nouveaux statuts pour les divers services de la fonction publique.

Il est important de souligner que la gestion de la dette devient presque négligeable à partir de cette période.

Graphique 19: Les dépenses budgétaires (courant - en capital) en milliard de dinars



Source : les données de la banque d'Algérie, rapport 2004-2008-2013

-Selon les évolutions antérieures, le solde budgétaire a connu deux grandes évolutions entre 2001 et 2011, passant d'un solde supérieur à un solde fortement déficitaire. Par conséquent, le solde public a commencé par être en surplus et a connu une augmentation de 543,31% entre 2001 et 2006, passant de 184,5 milliards de DA à 1186,9 milliards de DA entre ces deux années. La croissance est principalement attribuable à la stabilité des prix des hydrocarbures et aux revenus budgétaires qui en résultent.

-La dette extérieure a connu une très faible augmentation pendant les trois premières années, passant de 20,7 à 21,89 milliards USD entre 2001 et 2003. Par la suite, elle a commencé à diminuer considérablement pour atteindre 15,5 milliards de dollars en 2005 puis 3,87 milliards de dollars en 2006, soit une diminution de 82% en trois ans.

3-La politique budgétaire en Algérie entre 2011 – 2022:

Cette période a notamment été caractérisée par une amélioration dans divers secteurs. Son économie a connu une croissance rapide et de nombreuses réformes ont été mises en place pour améliorer les secteurs les plus importants qui favorisent la croissance et le développement.

Au cours de la même période, les autorités ont mis en place une politique expansionniste visant à renforcer la situation économique en stimulant le marché grâce à une forte demande publique. Donc, et grâce à cette demande supplémentaire, l'investissement serait à nouveau en cours.

a)Programme d'investissement Publics 2010-2014 :

En 2010, le programme d'investissement public est instauré afin de concrétiser les projets initiés lors des deux précédents plans, qui s'élèvent à 9.700 milliards de DA, soit 130 milliards de dollars, principalement pour la construction de routes, de voies ferrées et dans le domaine de l'hydraulique. Par la suite, il ajoute de nouveaux investissements qui s'élèvent à 11,534 milliards de DA, ce qui équivaut à 130 milliards de dollars américains sur la durée du programme. Donc, le montant total de ce plan d'investissement public s'élève à 21.124 milliards de DA, ce qui équivaut à 286 milliards de dollars américains. (Menna, 2014, p. 17)

Globalement, l'objectif est de renforcer et de moderniser les infrastructures socioéconomiques, dans l'espoir que le secteur productif profite de cette mise à niveau pour se développer. Dans ce plan, il est soutenu par l'octroi de 2000 milliards de dinar de crédit bonifié pour la relance industrielle et la mise à disposition de 150 milliards de dinar pour l'amélioration des mini-entreprises.

b) la période de 2015-2019 (avant la crise sanitaire de covid 19) :

-Les cours pétroliers ont connu une forte baisse à la fin de l'année 2014 et au début de l'année 2015, ce qui a entraîné une baisse de 70% de la rente pétrolière algérienne. L'Algérie a adopté une politique d'austérité pour rationaliser ses dépenses et optimiser ses recettes, comme le montre la mise en œuvre de cette politique dans la loi des finances 2016.

-Au cours de cette période, l'Algérie a été confrontée à la chute soudaine de son principal revenu, et en plus, à l'heure où ces trois plans de relance sont en cours de réalisation, les dirigeants doivent faire face à l'endettement pour respecter leurs engagements déjà pris. L'objectif principal des autorités publiques est de se débarrasser de l'influence de la rente pétrolière et de permettre à ce pays de se libérer et de devenir un leader à l'échelle mondiale. Cela ne peut être accompli sans une volonté concrète de l'État et de sa population. (choual, 2015)

-En 2016, le taux de croissance de l'Algérie a été plutôt élevé, principalement grâce à la reprise de la production d'hydrocarbures, dont l'effet a largement compensé le ralentissement de la croissance du PIB hors hydraulique. Selon les estimations, le PIB aurait augmenté de 3,5 % en 2016, en légère diminution par rapport à 2015.

-Malgré une légère reprise du cours en 2017, l'Algérie a continué à subir la baisse mondiale du prix du pétrole, ce qui a entraîné un ralentissement de la croissance de son économie, passant de 3,3 % à 1,5 % du PIB. Le pays a poursuivi son utilisation de ses réserves de devises⁵ afin de compenser les variations des prix mondiaux des hydrocarbures et sa diversification économique insuffisante (suisse, 2017)

3-1 les objectifs :

Les objectifs de cette période sont résumés au plan suivant :

LE PLAN QUINQUENNAL DE DEVELOPPEMENT 2015-2019 :

Le plan de développement quinquennal 2015-2019, qui succède aux plans précédents de 2005-2009 et 2010-2014, aura pour objectif d'améliorer la résilience de l'économie algérienne face à la crise financière mondiale, tout en favorisant le développement d'une économie diversifiée et compétitive. Dans ses instructions à l'exécutif, le président a exprimé sa conviction que la conception de ce projet se fera en partenariat avec l'ensemble des intervenants économiques, tant au niveau national que local. Il a également souligné l'importance d'apprendre des expériences antérieures pour optimiser sa mise en pratique et son efficacité.

-Le plan doit stimuler le développement local et l'épanouissement des individus, ainsi que le développement d'une économie productive et compétitive dans tous les domaines.

-Cela a favorisé une augmentation de la croissance économique et a ainsi commencé le développement économique et social du pays

3-2 Moyens utilisés

En 2010, le programme d'investissement public PIP est mis en œuvre, initialement pour réaliser les projets initiés lors des deux précédents plans, qui s'élèvent à 9.700 milliards de DA, principalement destinés à la construction de routes, de voies ferrées et dans le domaine de l'irrigation. Par la suite, il ajoute de nouveaux investissements d'une valeur estimée à 11,534 milliards de DA, ce qui représente un total de 21.124 milliards de DA pour ce plan.

- Concernant la période de 2015 -2019 l'état a consacré une enveloppe de 130 milliards de dollars pour le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau.

3-3 les résultats de la période :

-Le taux de chômage a considérablement baissé, atteignant 10,8% en 2014 contre 29,5% en 2000, grâce à la création de nouveaux emplois du fait de l'expansion de la base de production et des résultats de la mise en place des différents dispositifs d'emploi des jeunes.

-l'année 2012, a enregistré le plus haut niveau des recettes budgétaires de 6339.3 milliard de dinars et c'est en 2009 qu'on enregistre le plus bas niveau des recettes budgétaires au seuil de 3676 milliard de dinars.

-A partir de fin d'année 2013, nous notons une baisse des recettes budgétaires, baisse causée par la chute des prix du baril de pétrole.

-En 2014, les recettes fiscales ne présentent que 89% du total des recettes hors hydrocarbures contre 88% en 2013, elles ne couvrent que 29.78% des totales des dépenses budgétaires en 2014 contre 33.13% en 2013 ; par contre, les recettes non fiscales ne représentent que 11% des recettes hors hydrocarbures en 2014 contre 12% en 2013 et elles ne couvrent que 03.60% des totales des dépenses budgétaires en 2014 contre 04.01% en 2013.

-Concernant les recettes ordinaires qui représentent le revenu du domaine de l'état avec les recettes régulières on connut une baisse entre 2009 et 2010 passant de 67.58 milliards de dinars à 64.39 milliards de dinars, a progressé en 2011 à 78.91 milliards, en 2015 il arrivera à un

montant de 247.48 milliards cela comme résultat a plusieurs réformes don Application des dispositions de l'article 52 de la loi de finances complémentaire de 2015, Ainsi que certaines règles liées à d'autres revenus, on constate aussi que La valeur la plus élevée des revenus réguliers a été enregistrée en 2017 avec 270.83 milliards de dinars ce montants diminuera en 2018 pour atteindre 176.26 milliards de dinars.

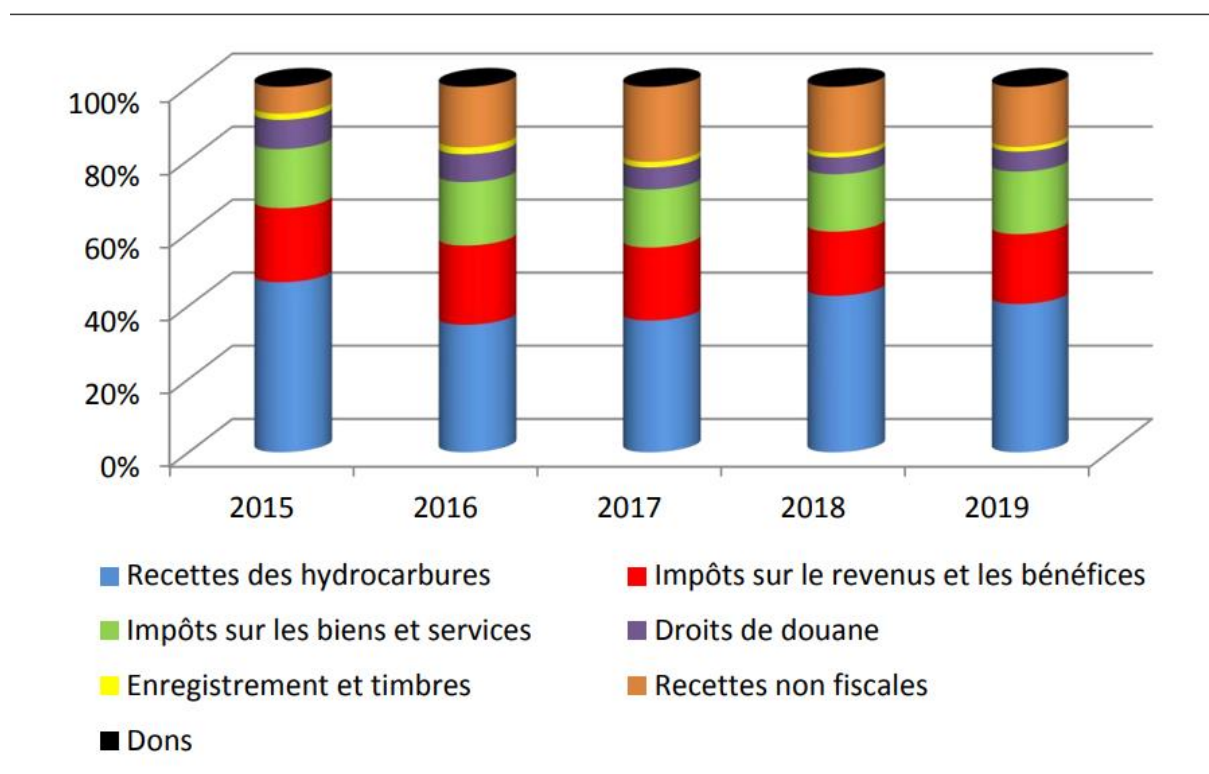
Tableau 8: Les recettes budgétaires ordinaires en milliard de dinars

Année	Recettes fiscal	Recettes ordinaire	Recettes Régulières	Recettes Extraordinaires	Total des recettes
2010	1297.94	64.39	0.08	210.52	1572.94
2011	1527.09	78.91	0.02	354.38	1960 .41
2012	1908.57	77.87	0.06	298.47	2284.99
2013	2031.01	83.7	0.02	164.67	2279.41
2014	2091.45	75.98	0.02	182.45	2350.01
2015	2354.64	247.48	0.12	227.41	2829.60
2016	2482.20	177.22	0.06	669.56	3329.03
2017	2630	270.83	0.03	102.03	3920.89
2018	2648.5	176.26	0.04	1139.45	3964.26

Source : la Direction générale des estimations et des politiques, ministère algérien des Finances, rapports, <http://www.dgpp-mf.gov.dz/>

-Le tableau ci-dessus illustre comment les ressources ordinaires ont évolué dans le budget général. D'après ce dernier, on peut observer une augmentation des recettes fiscales passant de 1297.94 milliard DA en 2010 à 2648.5 milliards en 2018 soit une hausse de 56% durant les 8 ans. Ces dernières sont principalement poussées par l'amélioration des revenus de l'IRG, autres que sur les salaires, et de l'IBS. La réforme fiscale, à travers l'opérationnalité de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et la nouvelle procédure des recouvrements améliorant la capacité de collecte de l'impôt par l'administration fiscale. (ZAOUI Asmae, 2020)

Graphique 20: Structure des recettes budgétaires totales



Source : rapport de la banque d'Algérie 2019

-on remarque d'après ce graphique que Les revenus non fiscaux, qui ont connu une augmentation significative entre 2015 et 2018, passant de 374,9 milliards de dinars à 1 215,7 milliards de dinars (1 240,9 milliards en 2017), ont légèrement baissé à 1 081,6 milliards de dinars en 2019. La croissance significative des recettes non fiscales est entièrement due aux dividendes exceptionnels versés par la Banque d'Algérie, qui s'élèvent à 610,5 milliards de dinars en 2016, 919,8 milliards de dinars en 2017, 1 000 milliards en 2018 et 800 milliards de dinars en 2019. Ainsi, la part des recettes non fiscales dans les recettes hors hydrocarbures a augmenté de 13,7 % en 2015 à 31,5 % en 2018 (27,6 % en 2019).

Tableau 9: Contribution de la fiscalité pétrolière au revenu intérieur

Année	2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PIB	14589	16647. 9	17228. 6	16712. 7	17525. 1	18594. 1	20353. 9
Fiscalité pétrolière	3829. 7	3678.1	3388.0	2275.1	1781.1	2126.9	2787.1

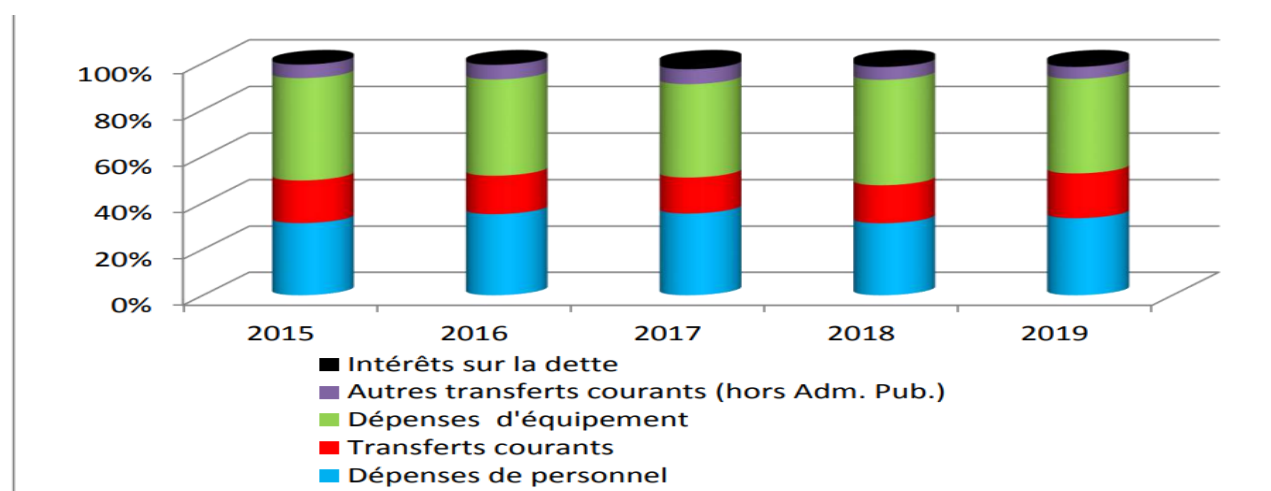
CHAPITRE 2 : ANALYSES THEORIQUES DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE

Taux	26.25	22.09	19.66	13.61	10.16	11.43	13.69
------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Source : la Direction générale des estimations et des politiques, ministère algérien des Finances, rapports, <http://www.dgpp-mf.gov.dz/>

Entre 2011 et 2018, la contribution de la fiscalité pétrolière au produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a connu une baisse significative, traduisant une évolution notable de la structure des recettes de l'État. En 2011, cette fiscalité représentait 26,25 % du PIB, mais ce taux a chuté progressivement pour atteindre 10,16 % en 2016, en raison notamment de la baisse des prix mondiaux du pétrole à partir de 2014, conjuguée à une diminution des volumes exportés ou à des réformes fiscales. Cette baisse reflète la vulnérabilité du budget national face aux fluctuations du marché pétrolier, mais aussi, dans une certaine mesure, les efforts de diversification économique. À partir de 2017, une légère reprise est observée, avec un taux de contribution remontant à 13,69 % en 2018, Toutefois, malgré cette reprise, la part des recettes pétrolières dans le PIB reste bien inférieure à celle du début de la décennie, soulignant la nécessité d'une transition économique vers des sources de revenus plus stables et diversifiées.

Graphique 21: Structure des dépenses budgétaires



Source : rapport banque d'Algérie 2019

Les dépenses publiques de l'Algérie ont connu une évolution marquée au cours de la période analysée, notamment en ce qui concerne les dépenses courantes et d'équipement. En 2019, les dépenses quotidiennes ont augmenté de 4,5 % pour atteindre 4 879,1 milliards de dinars, contre 4 670,3 milliards en 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépenses de personnel, des pensions des moudjahidines et des transferts courants, tandis que seules les dépenses en matériel, fournitures et intérêts de la dette publique ont enregistré une

baisse. En remontant à 2013, on observe que les dépenses courantes avaient atteint 4 131,5 milliards de dinars, marquant une diminution de 651,1 milliards par rapport à l'année précédente. Toutefois, à partir de 2014, ces dépenses sont reparties à la hausse, atteignant 8 557,2 milliards de dinars, soit une augmentation de 4 062,9 milliards de dinars. Parallèlement, les dépenses d'équipement ont également progressé, passant de 1 946,33 milliards de dinars en 2010 à 3 602,68 milliards en 2019. Cette évolution a permis au pays de renforcer ses infrastructures économiques et sociales afin de mieux répondre aux besoins croissants en services publics.

4- La politique budgétaire durant la crise sanitaire covid 19 :

-La crise du coronavirus ne se limite pas à la santé des personnes. La courbe des décès, partant en exponentielle aux premiers jours de sa propagation en dehors de Wuhan, a vite décliné sous l'effet des mesures barrières et de confinement adopté par plusieurs pays. Il est donc important de prendre en compte son impact social et économique lors de cette pandémie.

- Le Covid-19 a perturbé les habitudes de vie, a interrompu la production industrielle mondiale, a déplacé les frontières et a rappelé aux dirigeants du monde entier l'importance des solidarités internationales. Il s'agit d'un retour aux bases auquel nous assistons!

Les gouvernements du monde entier ont mis en place des politiques budgétaires expansionnistes entre 2020-2021 afin de préserver leurs populations et leurs entreprises des conséquences néfastes de la pandémie, ainsi que des chocs de l'offre liés à la réouverture des économies à partir de la mi-2021.

En Algérie, tout comme dans d'autres pays, le gouvernement éprouve des difficultés à concilier la santé des citoyens avec la préservation de ce qui est considéré comme un appareil productif. Au sein du fonds, cela met en lumière une économie en pleine expansion et en quête : Quel système socio-économique mettre en place? Quelle stratégie industrielle mettre en place et quelles réformes mettre en avant?

4-1La situation budgétaire de l'Algérie durant la crise sanitaire covid 19 (2019-2021) :

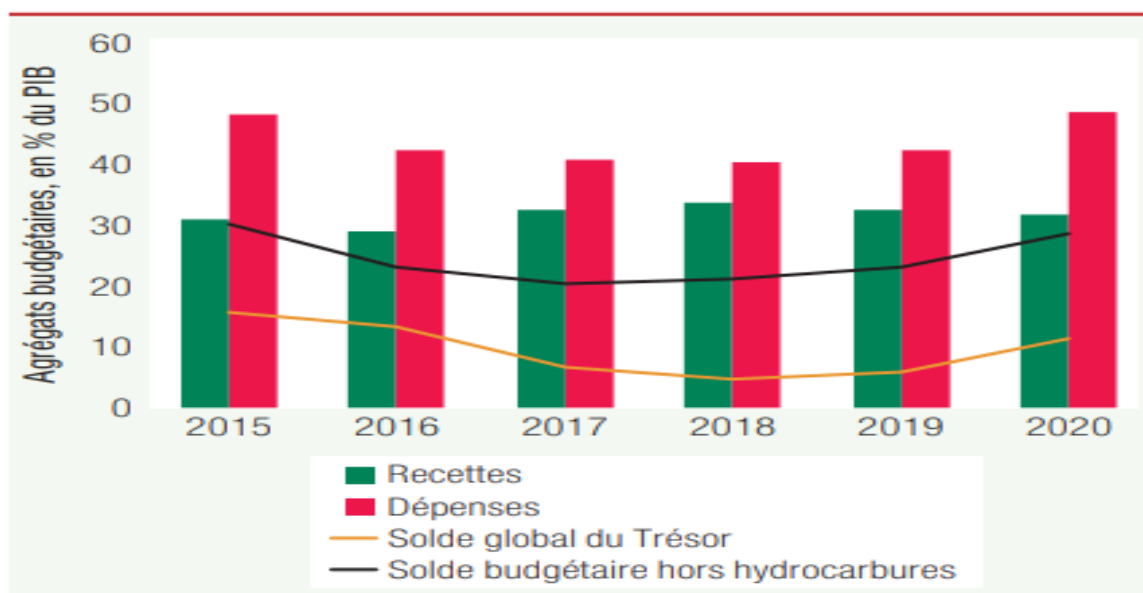
- La pandémie a provoqué une diminution significative des revenus budgétaires et devrait entraîner une hausse des dépenses liées à la santé et à la protection sociale. D'après les prévisions de la Banque mondiale, la production et les prix des hydrocarbures diminueront de 13,1 % du PIB en 2019 à 9,5 % du PIB en 2020, ce qui correspond à une baisse des revenus des

hydrocarbures. La production a diminué de 10,1 % au cours des neuf premiers mois de 2020, tandis que les prix du Sahara Blend ont diminué de 39,4 %. (banque mondiale, 2020)

Il est également prévu que les recettes fiscales directes et indirectes diminuent en raison de l'activité économique, et que l'incidence de la fraude fiscale augmente en raison des difficultés économiques auxquelles font face les individus et les entreprises. Les exportations ont diminué de 39 % par rapport à l'année précédente au premier semestre de 2020, principalement en raison de la baisse des exportations d'hydrocarbures à 10 milliards de dollars EU au premier semestre de 2020, contre 17 milliards de dollars EU au premier semestre de 2019.

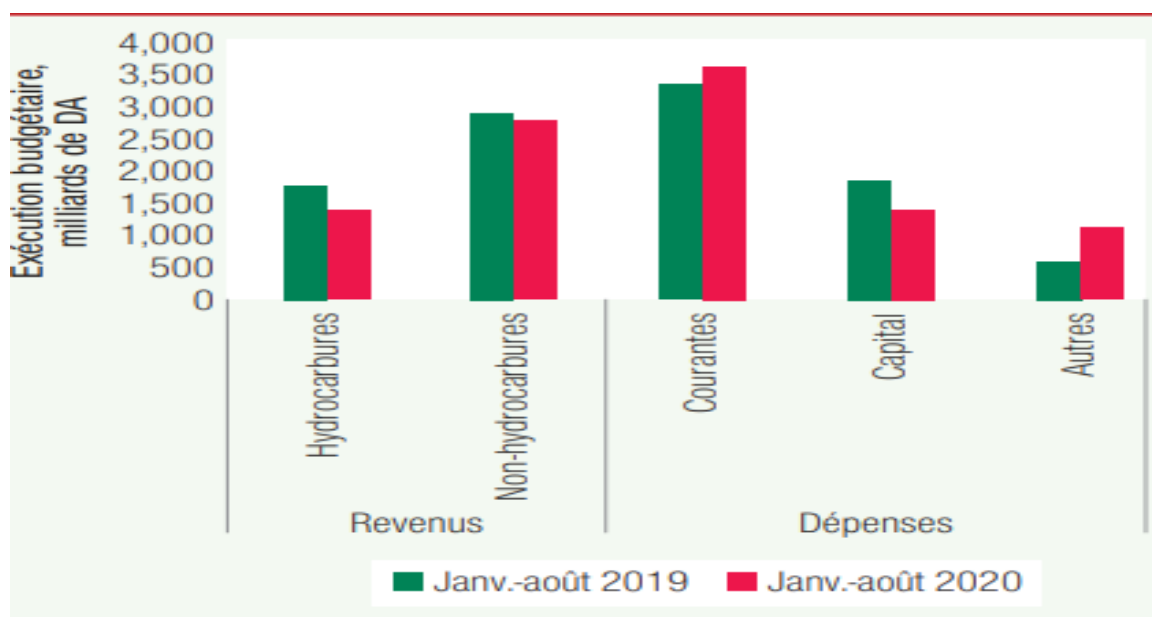
Au premier semestre de 2020, les importations ont diminué de 23,3 milliards de dollars EU à 18,1 milliards de dollars EU (-22 %) en raison de la faible demande intérieure, des mesures de réduction des importations et de la dépréciation du dinar. En 2020, le déficit budgétaire global est estimé à 16,5 % du PIB, tandis qu'il était de 9,6 % en 2019. Il est possible que les révisions soient à la hausse en raison de la mise en place des mesures de soutien au secteur bancaire et des pressions exercées sur le financement du déficit de la Caisse nationale des retraites, qui est estimé à environ 4 % du PIB en 2020.

Graphique 22: le déficit budgétaire global



Source : Ministère des Finances et estimations de la Banque mondiale pour 2020.

Graphique 23: les recettes et les dépenses de 2019 au 2020



Source : Ministère des Finances et estimations de la Banque mondiale

Entre 2019 et 2020, la situation macroéconomique de l'Algérie s'est sensiblement dégradée, marquée notamment par une hausse du niveau de la dette publique brute officielle, qui aurait augmenté de 3,4 % en termes nominaux. Celle-ci est ainsi passée de 45,1 % du PIB en 2019 à 49,8 % en 2020, principalement en raison de la contraction du PIB. Parallèlement, à la fin juin 2020, le déficit global du Trésor s'élevait à -1 418 milliards de dinars, financé principalement par le recours au financement bancaire (395,2 milliards DA), à un financement non bancaire marginal (0,72 milliard DA), aux prélèvements sur le Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur de 305,5 milliards DA, ainsi qu'à travers des emprunts, notamment l'emprunt national pour la croissance économique (-2,4 milliards DA) et un emprunt extérieur net (-0,9 milliard DA). Dans ce contexte économique difficile, le marché du travail a également été affecté, avec un taux de chômage en hausse, passant de 11,4 % en 2019 à 14,1 % en 2020. Cette dégradation était prévisible, compte tenu de la quasi-stagnation de l'activité économique en 2019 (croissance de seulement 0,8 %) et de la forte récession attendue en 2020, estimée à -5,5 %. (bakhtache, 2022)

- En règle générale, les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie algérienne se concentrent sur les aspects suivants : Baisse des revenus provenant des hydrocarbures, Réduction des impôts, Augmentation des dépenses liées à la crise sanitaire Perturbations qui affectent les secteurs clés (industrie, agriculture, tourisme, etc....). Réduction des

investissements directs étrangers, Effet négatif sur la croissance économique, Déséquilibre du marché du travail et hausse du taux de chômage.

4-2 Les moyens utilisés pour faire face à cette crise :

Pour résoudre cette situation préoccupante, le gouvernement algérien a déclaré une réduction de 30 % du budget de fonctionnement de l'État (sans prendre en compte les salaires des fonctionnaires) et une diminution de l'immense facture des importations de 41 à 31 milliards de dollars (38 à 28 milliards d'euros). Sonatrach, le groupe public des hydrocarbures, prévoit de diminuer son budget 2020 de 50%, ce qui équivaut à une somme de 7 milliards de dollars. Le gouvernement algérien a instauré diverses mesures et mesures, tant financières que fiscales, afin de réduire les conséquences de la crise sanitaire sur le secteur de la production et préserver ainsi l'emploi. Ces mesures incluent Le Prolongement du délai de paiement de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les sociétés Extension de l'échéancier de remboursement des arriérés d'impôt Suspension des pénalités pour les entreprises accusant du retard dans l'achèvement des contrats publics Exonération provisoire de la TVA et des droits de douane à l'importation des produits pharmaceutiques et des équipements médicaux de lutte contre la COVID-19, ainsi que des intrants importés utilisés dans leur production

- D'autres mesures concernant les cotisations sociales et les facilités bancaires sont également mises en place, telles que l'autorisation des déclarations sur le site internet des établissements de sécurité sociale ou des établissements bancaires.

-Ensemble des mesures concernant les dépenses (1,3 % du PIB) y compris l'acquisition de médicaments et d'autres équipements médicaux ainsi que des mesures sanitaires, à l'exception des vaccins (0,1 % du PIB). Les vaccins sont achetés (0,2 % du PIB), Les fonctionnaires engagés dans la lutte contre la pandémie, principalement des professionnels de la santé, bénéficient d'une prime exceptionnelle de 0,5 % du PIB. La Mise en place de mesures d'assistance sociale pour les ménages à faible revenu, les chômeurs et certains secteurs (0,4 % du PIB).

-Concernant le plan juridique : le Gouvernement algérien a pris progressivement une série de mesures générales visant à contenir la diffusion du virus, notamment deux textes principaux, à savoir :

- Décret exécutif n° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19) et, dont l'objet est de fixer les mesures de distanciation sociale destinées à prévenir et à lutter contre la propagation du COVID-19 ;
- Décret exécutif n° 20-70 du 24 mars 2020 fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19) et qui a pour objet la mise en place de dispositifs de confinement, de restriction de circulation, d'encadrement des activités de commerce et d'approvisionnement des citoyens, de règles de distanciation ainsi que les modalités de mobilisation citoyenne dans l'effort national de prévention et de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid19

Le plan de relance économique : 2020-2024

La république algérienne a demandé la création d'un Plan de relance économique lors du conseil des ministres du 26 juillet 2020. Le Président de la République a défini son champ d'application et les délais de sa mise en œuvre.

Dans cette situation, on a souligné des objectifs ambitieux tels que la diminution des importations en 2020 de 10 milliards de dollars, la diminution de la dépendance aux hydrocarbures en réalisant au moins 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2021. L'objectif du programme de relance économique est de développer un nouveau modèle économique afin d'atteindre une économie plus robuste et plus inclusive. Ce modèle implique inévitablement une diversification accrue de l'économie, en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques qui façonneront notre économie de demain. Effectivement, ces secteurs doivent avoir un impact significatif sur l'économie en développant des positions dans les chaînes de valeur (comme les mines, l'énergie, l'agriculture, l'industrie pharmaceutique et la pétrochimie par exemple) et/ou en renforçant la compétitivité des entreprises (par exemple grâce à la digitalisation).

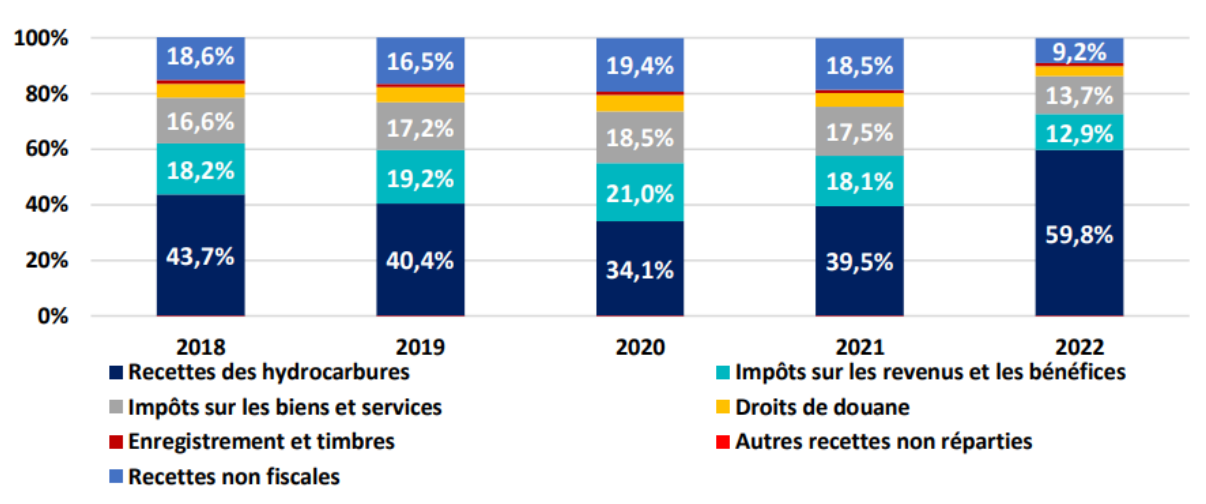
Cela favorisera une amélioration de notre balance commerciale en adoptant une stratégie de substitution aux importations. Dans le contexte d'une économie ouverte et d'intégration des zones de libre-échange, une telle approche obligera à améliorer la qualité des produits nationaux. Il est également important de favoriser les secteurs qui présentent un fort potentiel d'exportation, tels que l'industrie pharmaceutique, afin de stimuler nos exportations en dehors des hydrocarbures. (PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE, 2020-2024)

4-3 La situation budgétaire après la crise sanitaire covid 19 (2022-2023) :

En 2022, le PIB de l'Algérie a retrouvé son niveau pré-pandémique, tandis que les prix élevés du pétrole et du gaz ont entraîné une amélioration significative des soldes provenant de l'extérieur et du budget. La production d'hydrocarbures a retrouvé son niveau de 2019 en 2021 après une baisse du PIB de 5,1 % en 2020, tandis que la production hors hydrocarbures l'a retrouvée en 2022. Malgré cette reprise en niveau, le PIB n'a pas encore retrouvé sa trajectoire pré-pandémique. Les niveaux de la dette publique ont diminué pour la première fois en dix ans, alors que les prix du pétrole et du gaz ont augmenté et que le déficit budgétaire s'est considérablement réduit.

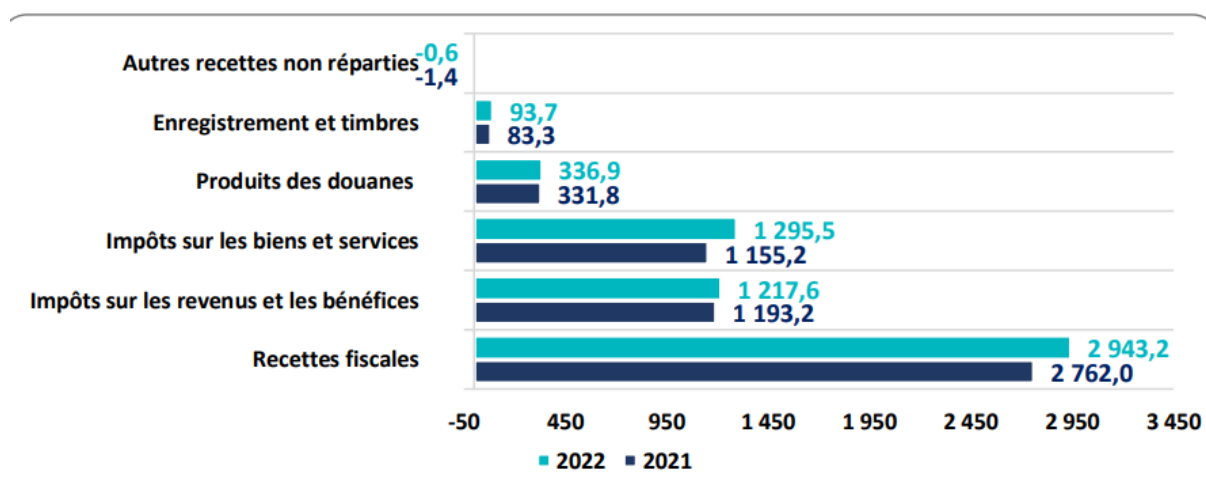
- Les recettes tirées des hydrocarbures ont augmenté rapidement dans les années 2000, atteignant 37 % du PIB en 2008, avant la chute des prix du pétrole qui les a fait tomber à 24 %. Elles sont tombées entre 10 et 15% du PIB au début des années 2010, avant de se redresser en 2022, où elles ont atteint 24 % du PIB (banque mondiale , 2023) ,Les recettes budgétaires ont connu une augmentation de 2 869,8 milliards de dinars en 2022 par rapport à 2021, atteignant un total de 9 467,3 milliards de dinars à la fin de l'année 2022, contre 6 597,5 milliards de dinars à la fin de l'année 2021, soit une augmentation de 43,5 %. Les revenus budgétaires augmentent principalement en raison de l'augmentation de la fiscalité pétrolière (une augmentation de 3 048,5 milliards de dinars par rapport à l'année précédente). (banque d'algérie , 2022)

Graphique 24: Structure des recettes budgétaires totales



Source : la banque d'Algérie 2022

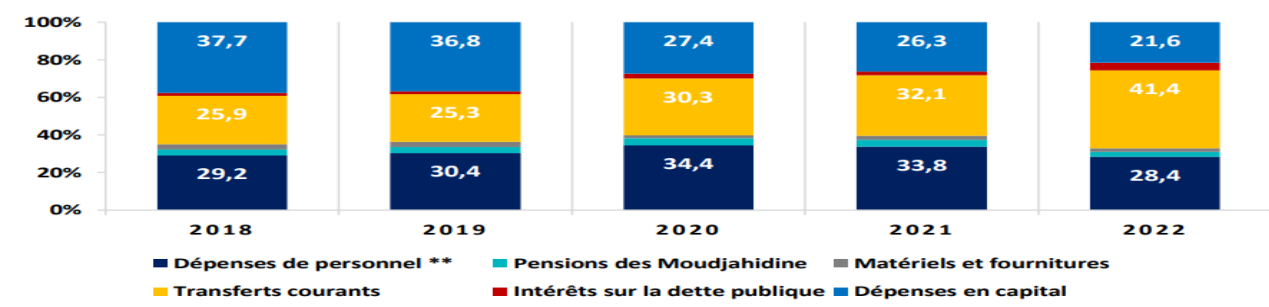
Graphique 25: Composition des recettes fiscales en milliards de dinars



Source : la banque d'Algérie 2022

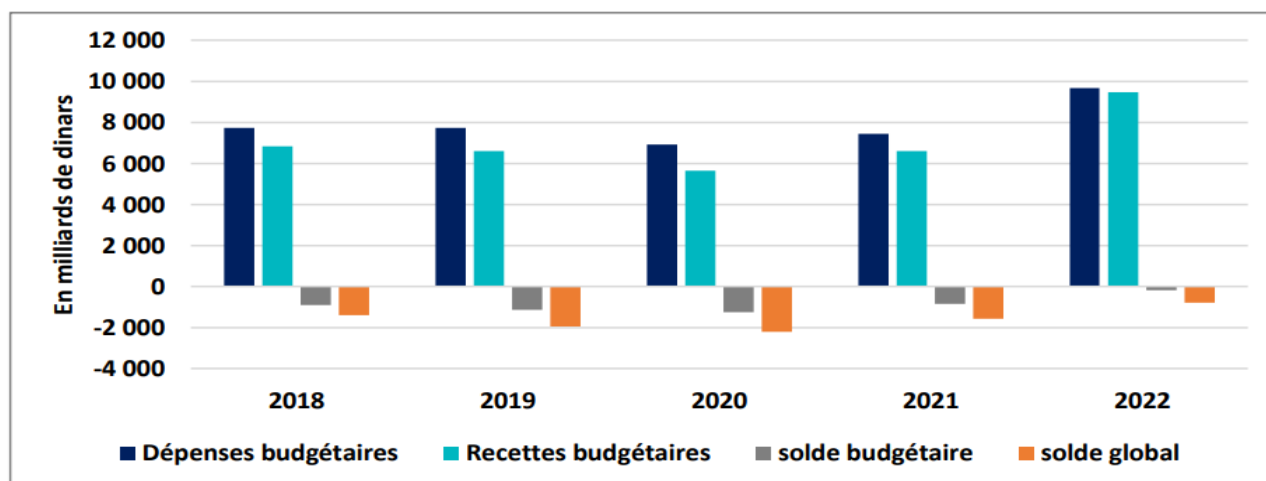
Ces dernières années, les dépenses budgétaires totales en Algérie ont affiché une certaine stabilité, malgré une baisse notable de 10,8 % en 2020. Toutefois, en 2022, elles ont connu une forte hausse de 29,9 %, atteignant 9 660 milliards de dinars contre 7 436,1 milliards en 2021, soit une augmentation de 2 223,9 milliards de dinars. Cette progression exceptionnelle s'explique principalement par une augmentation des dépenses courantes de 38,2 %, une variation inédite depuis les importantes hausses salariales de 2011. Cette dynamique est portée en grande partie par la forte croissance des transferts courants, qui ont bondi de 67 %. Ces transferts représentent désormais 41,4 % des dépenses budgétaires totales, contre 32 % en 2021, et s'élèvent à 3 995,4 milliards de dinars. En revanche, la part des dépenses en capital dans le budget global a reculé, passant de 26,3 % en 2021 à 21,6 % en 2022, traduisant un rééquilibrage budgétaire en faveur des charges de fonctionnement au détriment de l'investissement public. (banque d'algérie , 2022)

Graphique 26: Structure des dépenses budgétaire



Source : la banque d'Algérie 2022

Graphique 27 : Indicateurs des finances publiques



Source : la banque d'Algérie 2022

-On remarque d'après ce graphique que ; dans ces dernières années, la crise sanitaire du COVID-19 et la baisse des prix du pétrole ont joué un rôle majeur dans la diminution du solde budgétaire de l'État. Cependant, la situation des finances publiques s'est améliorée en 2022 et le déficit budgétaire a augmenté de 77 % en une seule année. Il atteint donc un montant de 192,68 milliards de dinars (0,7 % du PIB) par rapport à un déficit de 838,55 milliards de dinars en 2021 (3,8 % du PIB). (banque d'algérie , 2022)

Conclusion :

-Lors de l'évolution de la politique budgétaire en Algérie, différentes orientations ont été adoptées, avec des résultats plus ou moins concluants en fonction de leurs objectifs et du contexte dans lequel elles ont été mises en œuvre.

-Dans la nouvelle économie de marché, l'État a cherché à limiter son intervention à la fabrication de biens et de services publics. Au cours de la période de l'ajustement structurel, la politique budgétaire restrictive a joué un rôle crucial dans la stabilisation macroéconomique à partir de l'année 1998. Toutefois, la politique budgétaire mise en place à partir de 1999 grâce au pacte pétrolier a été remarquable. D'une part, elle a joué un rôle essentiel dans la consolidation de la stabilité macro-financière, tandis que d'autre part, elle a permis de renouer avec une croissance relativement forte et soutenue, principalement tirée des secteurs des hydrocarbures, des services, de la construction et des travaux publics.

-Bien sûr, les résultats économiques et sociaux obtenus étaient globalement significatifs et positifs, même si des lacunes demeurent dans de nombreux domaines. Cependant, étant donné

l'importance des ressources financières et le niveau très élevé des investissements publics, les résultats demeurent nettement inférieurs à ce qu'on pouvait espérer en raison d'une mauvaise gestion des affaires publiques.

-Effectivement, l'augmentation du budget effectuée ces dernières années, suite au lancement de divers plans de relance économique depuis 2001, et soutenue par l'amélioration de la situation budgétaire grâce à l'augmentation des recettes d'exportation d'hydrocarbures.

-La croissance de l'économie algérienne a été significative entre 2010 et 2018. Cette période a notamment été caractérisée par une amélioration dans divers secteurs. Son économie a connu une croissance rapide et de nombreuses réformes ont été mises en place pour améliorer les secteurs les plus importants qui favorisent la croissance et le développement.

Au cours de la même période, les autorités ont mis en place une politique expansionniste visant à renforcer la situation économique en stimulant le marché grâce à une forte demande publique. Donc, et grâce à cette demande supplémentaire, l'investissement serait à nouveau en cours.

-la crise du COVID-19 et la chute des prix du pétrole mettent en évidence les défis structurels auxquels l'économie algérienne est confrontée et donc, la nécessité de leur apporter des solutions adéquates.

-pour faire face à cette crise à moyen et à long terme le gouvernement algérien a établi une réforme fiscale qui prévoit une hausse importante des recettes de la fiscalité ordinaire, Il est vraiment crucial de diminuer la dépendance du budget de l'État envers la fiscalité pétrolière et de retrouver un équilibre sain qui implique de couvrir le budget de fonctionnement par la fiscalité ordinaire, comme cela a été le cas il y a quelques décennies, conformément aux meilleures pratiques internationales.

Chapitre 3 : la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie

Introduction

La politique budgétaire et la politique monétaire s'articulent dès lors que le gouvernement et la Banque centrale visent les mêmes objectifs et utilisent des instruments qui influencent l'économie par le même canal.

Effectivement, du point de vue keynésien, les distorsions et les rigidités présentes dans l'économie, ainsi que les imperfections qui peuvent se développer sur le marché financier, jouent un rôle important dans le renforcement du comportement ricardien des acteurs économiques.

Dans une telle situation, la politique budgétaire renforce son efficacité en stimulant la demande en augmentant les dépenses ou en intervenant sur les recettes. En même temps, avec le développement de l'autonomie des Banques centrales et l'amélioration des produits financiers, les fluctuations du taux directeur peuvent avoir un impact sur les conditions de financement des acteurs économiques, influencer les prévisions à moyen terme et guider la valeur de la monnaie locale dans un régime de change souple.

Dans de nombreux pays, la politique monétaire a été liée à la politique budgétaire, les banques centrales ont souvent été obligées de financer les déficits du secteur public, y compris ceux liés à des activités quasi-budgétaires. Un tel alignement de la politique monétaire sur les besoins budgétaires a engendré un biais inflationniste.

D'un autre côté, l'économie d'un pays peut connaître une situation qui s'appelle la dominance monétaire ou budgétaire ; c'est une situation où la politique monétaire est indépendante de la politique budgétaire ou bien le contraire. Ces deux situations s'influencent mutuellement et évoluent en raison de facteurs internes et externes.

Dans ce présent chapitre, nous exposerons une approche sur les différentes situations des deux politiques monétaire et budgétaire que ce soit la coordination et l'interaction et la dominance plus une étude économétrique sur la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire

Section 01 ; la coordination et l'interaction entre la politique monétaire et budgétaire

1-Le policy mix :

Le concept de « policy mix » désigne la fusion des politiques budgétaire et monétaire. Il offre la possibilité d'examiner les interdépendances dans leurs conséquences sur l'activité, qui peuvent se combiner (combinaisons convergentes) ou se neutraliser (combinaisons divergentes), ainsi que les contraintes qu'une politique peut imposer aux marges de manœuvre de l'autre. Explorez les diverses conséquences du mix politique, la corrélation entre la dynamique des dettes souveraines et les politiques monétaires non conventionnelles, ainsi que la coordination européenne des politiques budgétaires par la règle ou le volontariat (banque de france , 2024)

Il est essentiel que chacune des deux politiques demeure crédible afin d'améliorer l'efficacité de l'autre. De cette manière, une politique budgétaire qui garantit une croissance "stable" de l'endettement public permet d'éviter le risque de prédominance budgétaire, qui se manifeste par une politique monétaire excessivement expansionniste, pouvant entraîner une inflation. Un autre exemple : une politique monétaire appropriée et équilibrée permet de restreindre l'augmentation des taux d'intérêt, ce qui entraîne une augmentation du coût de la dette publique.

Selon les principes des politiques conjoncturelles, on peut recourir à des outils monétaires ou budgétaires et fiscaux pour influencer la stabilité des prix, la croissance de l'économie, l'équilibre externe et l'emploi (les buts du carré magique de Kaldor). On parle de policy-mix lorsque les deux types de politiques, à savoir la politique monétaire et budgétaire, sont mises en œuvre de manière coordonnée. On peut représenter les impacts de cette combinaison de politiques en utilisant le modèle IS-LM pour une économie fermée ou IS-LM-BP pour une économie ouverte. D'après la règle de Tinbergen, chaque politique devrait viser un objectif précis, mais ce n'est pas systématiquement respecté.

En théorie, en considérant une combinaison de politique monétaire et budgétaire, plusieurs agencements sont envisageables. Par exemple, pour stimuler l'économie suite à une crise économique, on peut recourir simultanément aux politiques de relance budgétaire et monétaire. Dans cette situation, l'assouplissement monétaire, en abaissant les taux d'intérêt, pourrait neutraliser l'effet d'éviction engendré par la politique budgétaire. C'est dans une certaine mesure ce que les économies avancées ont mis en place suite à la crise financière de 2008, bien que les politiques monétaires aient rapidement adopté une forme non conventionnelle. On pourrait

aussi envisager que les politiques monétaires et budgétaires adoptent toutes deux une approche rigoureuse, par exemple, pour restreindre les dangers d'une inflation élevée.

Selon Jan Tinbergen, il est essentiel d'avoir autant d'outils de politique économique qu'il y a d'objectifs économiques. Robert Mundell, la règle de Mundell stipule que l'utilisation d'un instrument pour atteindre son objectif est déterminée par son efficacité relative (principe d'efficacité comparative). Son « triangle des incompatibilités » correspond à cela.

Concernant les objectifs ; Il est traditionnellement considéré que la politique économique s'efforce de poursuivre quatre objectifs principaux :

1. une croissance économique durablement élevée ;
2. plein emploi ;
3. stabilité des prix ;
4. l'équilibre de la balance courante.

2- La coordination entre la politique monétaire et budgétaire

De manière générale, la coordination peut être définie comme l'organisation des éléments d'un ensemble selon un plan logique, dans le but d'atteindre une fin spécifique. La coordination en matière de politique économique se réfère généralement à la compatibilité des orientations données aux politiques monétaires et budgétaires avec la réalisation d'objectifs économiques.

Une coordination efficace doit permettre d'atteindre les objectifs en utilisant les outils financiers et budgétaires avec une efficacité optimale.

D'après Alesina et ses collègues (2001), il n'y a plus besoin de coordination lorsque les responsables des politiques monétaires et budgétaires effectuent correctement leur travail et maintiennent leurs missions respectives en ordre. Si, par exemple, une récession entraîne un déficit budgétaire, cela entraînera une baisse de l'inflation prévue et les autorités monétaires pourront adopter une politique plus expansive. (Daly & Smida, 2013)

Ainsi, Si les politiques ne sont pas coordonnées de manière efficace, l'instabilité financière pourrait entraîner des taux d'intérêt élevés, des pressions sur les taux de change, une inflation rapide et un impact négatif sur la croissance économique. En même temps, cependant, différents organismes officiels sont responsables de la mise en place et de la conception des politiques monétaires et budgétaires, chacun avec ses propres objectifs, ressources, contraintes et incitations.

2.1 : une coordination efficace :

Il est donc essentiel d'avoir une coordination approfondie entre les autorités respectives pour mettre en œuvre efficacement les politiques monétaires et budgétaires. Grâce à une coordination efficace, les décideurs politiques peuvent atteindre leurs objectifs stratégiques de manière plus efficace.

Elle garantit également l'implication des responsables de ces deux politiques dans les objectifs mutuellement convenus, ce qui contribue à résoudre le problème de l'incohérence temporelle dans la conception de politique monétaire.

2.2 Une coordination `à deux niveaux :

Il est nécessaire de coordonner les politiques à deux niveaux distincts. En premier lieu, il est essentiel de discuter des contraintes qui surviennent à court terme en ce qui concernent les procédures de fonctionnement des politiques monétaires et budgétaires.

Par la suite, la coordination des politiques, doit également faire face aux effets macro-économiques `à long terme qui pourraient résulter d'une << policy mix >> déséquilibre

À court terme, l'objectif de la coordination des politiques est d'assurer le respect des conditions financières établies, en particulier la stabilité des prix.

À long terme, la question de la coordination des politiques repose sur la façon de concevoir un « mix politique » équilibré.

Cela nécessite de restreindre le déficit budgétaire à un niveau qui puisse être financé par le fonctionnement du marché des capitaux, sans créer de distorsions dans l'allocation des ressources économiques, sans utiliser au financement monétaire direct de la banque centrale, et sans compter sur un niveau excessif d'emprunt externe.

3. L'interaction entre les politiques monétaires et budgétaires :

Les politiques monétaires et budgétaires interagissent principalement dans le domaine du financement du déficit budgétaire et de la gestion monétaire. La situation spécifique de la politique monétaire a un impact sur la capacité du gouvernement à financer le déficit budgétaire en modifiant le coût du service de la dette et en restreignant ou en étendant les sources de financement disponibles. En même temps, les exigences financières du gouvernement et sa stratégie de financement vont poser des limites à l'indépendance opérationnelle des autorités monétaires. (Daly & Smida, 2013)

Un déficit budgétaire a des conséquences non seulement sur l'inflation et la croissance de la production, mais aussi sur la façon dont il est financé. Il y a quatre alternatives de financement pour le déficit public : l'achat volontaire, provenant du secteur privé, de la dette publique sur le marché interne, les emprunts extérieurs, le placement forcé de la dette publique et le transfert des ressources par la Banque centrale.

D'un autre côté, d'autres instruments financiers peuvent aggraver les difficultés liées à un énorme déficit budgétaire. La banque centrale augmentera son crédit auprès du gouvernement, ce qui entraînera une augmentation de la création de crédits nationaux et une pression sur les réserves internationales et les réserves monétaires : Donc, il est possible que les pressions inflationnistes continuent. Lorsque les titres du gouvernement sont placés de manière obligatoire, cela entraînera une crise financière, ce qui entraînera une baisse significative du secteur privé sur les marchés financiers. Finalement, si le déficit est principalement financé à l'étranger, cela pourrait entraîner un recours excessif à l'emprunt étranger, ce qui pourrait nuire à la capacité du gouvernement à honorer sa dette et éventuellement créer un service de la dette insoutenable.

4. Relation entre la Banque centrale et le Trésor

Dans la plupart des cas, le cadre légal de la gestion de la dette publique permet au Trésor ou au ministère des Finances (MOF) d'emprunter au nom du gouvernement, tandis que la banque centrale agit habituellement en tant qu'agent financier du gouvernement. . Dans une certaine mesure, une organisation comme celle-ci est un héritage du passé, lorsque les banques centrales ont été initialement des institutions multifonctionnelles dans le but de maintenir leur gouvernement entièrement financé.

La coordination des politiques sera facilitée par ces arrangements institutionnels, mais ils peuvent parfois entraîner un conflit d'intérêts entre les responsabilités de la banque centrale en tant qu'autorité monétaire et en tant qu'agent financier. Si un conflit survient, il est possible que la banque centrale accorde la priorité à ses responsabilités en tant qu'autorité monétaire. Les accords adaptés à un pays spécifique peuvent évoluer au fil du temps, en accord avec les avancées économiques et le développement dans les domaines de la libéralisation du secteur financier et de la réforme fiscale. (Daly & Smida, 2013)

5. cadre théorique :

La politique monétaire est chargée de gérer l'inflation dans la pensée économique traditionnelle, tandis que la politique fiscale gère le niveau de la dette publique. Toutefois, de nouvelles études

ont révélé que ces responsabilités peuvent être inversées, avec une politique monétaire qui stabilise la dette et une politique fiscale qui influence le niveau des prix.

Le rôle de la coordination entre les politiques fiscales et monétaires dans la détermination du niveau des prix a été ouvert par **Sargent et Wallace (1981)** dans la théorie macroéconomique moderne. Afin d'accomplir cela, ils ont examiné la notion selon laquelle l'autorité fiscale (le gouvernement) doit se conformer à une contrainte budgétaire inter temporelle (CBI).

Il n'inclut qu'une formule qui explique la dynamique de la dette publique :

$$B_t = (1 + r)b_{t-1} + d_t - m\pi_t.$$

En bref, ils concluent que la valeur de la dette publique est égale à la valeur actuelle actualisée des excédents à venir. Une des méthodes pour générer des excédents est d'accroître les recettes fiscales, ce qui établit une corrélation entre les déficits fiscaux et le taux de croissance monétaire et l'inflation. Les responsables fiscaux ne prennent pas en compte les fluctuations de la dette et ne modifient pas les dépenses gouvernementales ou les revenus fiscaux afin de diminuer le stock de dette, ce qui rend la création de monnaie de base le seul moyen de compenser le déficit fiscal. Dans ce contexte, les mesures de la politique fiscale sont plus importantes que celles de la politique monétaire, ce qui entraîne ce que Sargent et Wallace (1981) ont qualifié de "dominance fiscale" (DF) ou régime non ricardien. D'un point de vue

Dans cette situation, le contrôle de l'autorité monétaire serait limité au moment de l'inflation. C'est une économie qui ne possède aucun actif non rémunéré, la contrainte budgétaire de l'État se manifeste : $b_t = (1 + i_t - (p_t - p_{t-1})) b_{t-1} - s_t$ où s représente le solde budgétaire primaire en volume et i le taux d'intérêt nominal

Toutefois, si le gouvernement modifie son déficit primaire afin de restreindre l'accumulation de la dette et que la banque centrale suit une règle de Taylor (1993) selon laquelle le taux d'intérêt nominal augmente de manière plus que proportionnelle lorsque l'inflation augmente, la politique monétaire constitue alors l'ancre nominale pour définir le niveau des prix (objectif d'inflation). Dans cette méthode, l'administration fiscale se conforme à une règle selon laquelle des impôts (à montant fixe) permettent de stabiliser la dette. On appelle cette approche la "dominance monétaire" (DM) ou le régime ricardien.

Selon **Leeper (1991)**, les politiques fiscales et monétaires ont été classées en tant qu'actives et/ou passives en fonction de leur comportement et de leurs conséquences sur la dette. La politique active d'une autorité permet de définir sa politique sans prendre en considération le comportement des variables actuelles et passées contrôlées par l'autorité passive. En revanche,

si l'autorité opte pour une politique passive, elle sera restreinte aux choix d'optimisation des consommateurs et aux actions de l'autorité active.

Leeper suppose que les autorités monétaires fixent le taux d'intérêt selon :

$r_t = r + \alpha (p_t - p_{t-1})$ Les autorités monétaires sont dites actives si $\alpha > 1$: elles augmentent le taux d'intérêt réel quand l'inflation augmente ; elle sont dites passives si $\alpha < 1$.

Les autorités budgétaires fixent τ selon : $\tau_t = \tau_0 + \gamma b_{t-1}$ Les autorités budgétaires sont dites passives si $\gamma > x^*$: elles réduisent le déficit quand la dette publique augmente. Elles sont dites actives sinon.

La dynamique de l'inflation s'écrit alors : $\pi_{t+1} = \alpha \pi_t + r - x_t$

Celle de la dette publique réelle : $b_t = (1 + x^* - \gamma + (\alpha + 1) \pi_t) b_{t-1} + g - \tau_0$

Ainsi, **Leeper** identifie quatre régimes en fonction des signes de α et de $\gamma - x^*$:

Régime IV : Politique monétaire active ($\alpha > 1$) ; politique budgétaire active ($\gamma < x^*$)

Dans cette situation, le modèle est fragile. Prenons l'exemple d'un choc constant de demande. L'augmentation de l'inflation persiste. Le taux réel d'intérêt est plus élevé. La dette publique est donc en plein essor.

Régime III : Politique monétaire passive ($\alpha < 1$) ; politique budgétaire passive ($\gamma > x^*$)

Dans cette situation, le modèle reste incertain. Quelle que soit la valeur initiale de l'inflation, la convergence est garantie.

Régime I : Politique monétaire active ($\alpha > 1$) ; politique budgétaire passive ($\gamma > x^*$)

Il s'agit de la structure habituelle. Le taux d'intérêt est utilisé dans la politique monétaire afin de maintenir l'inflation stable ; les autorités budgétaires garantissent la stabilité de la dette. Après avoir subi un choc permanent sur x , l'inflation est de manière durable plus élevée.

Régime II : Politique monétaire passive ($\alpha < 1$) ; politique budgétaire active ($\gamma < x^*$)

Il s'agit du cas initial de l'article. Supposons que la Banque centrale conserve son taux d'intérêt et que les autorités budgétaires conservent leur solde primaire. $\alpha = 0, \gamma = 0$.

-La politique monétaire active vise à lutter contre l'inflation, tandis que la politique monétaire passive ajuste les taux d'intérêt afin de maintenir la dette dans des limites stables. La dépense est effectuée sans prendre en considération les niveaux de dette, tandis que la politique fiscale passive ajuste les impôts et les dépenses afin de maintenir la dette dans des limites stables. Une politique doit être active et l'autre passive pour obtenir un équilibre unique. La condition de solvabilité budgétaire exige que l'une des politiques soit active, tandis que des prix spécifiques exigent que l'une des politiques soit passive. D'autres études dans cette optique comprennent celles de **Sims (1994)** et de **Leith et Wren-Lewis (2000)**.

Une autre méthode par laquelle la politique fiscale peut influencer la détermination du niveau des prix a été suggérée par **Woodford (1995)**, appelée Théorie Fiscale du Niveau des Prix (TFNP). La théorie de la TFNP s'ajoute à celle de Leeper (1991) et se distingue de celle de Sargent et Wallace (1981) en supposant que l'équation de contrainte budgétaire du gouvernement est une condition d'équilibre. En cas de violation de cette contrainte pour un niveau de prix spécifique, ce niveau ne peut pas être considéré comme équilibré. Selon Woodford (1995), la politique fiscale est considérée comme ricardienne lorsque l'autorité fiscale agit avec prudence et que la dette ne compromet pas la capacité de la politique monétaire à atteindre l'objectif d'inflation (DM).

Par ailleurs, un régime non ricardien survient lorsque le risque de non-paiement des impôts demande à l'autorité monétaire de provoquer une "surprise" inflationniste afin de réduire la valeur nominale de la dette publique (DF). Il est assez facile de comprendre cette terminologie, car dans le modèle ricardien, les obligations gouvernementales ne constituent pas une richesse nette. Prenons l'exemple d'une réduction d'impôts financée par des obligations, qui ne devrait pas avoir d'incidence sur le niveau des prix sous un régime DM, mais qui peut l'avoir sous un régime DF.

Deux types d'équilibre macroéconomique de long terme sont définis dans cette théorie. Le premier régime de politique monétaire est caractérisé par la nécessité que le solde public primaire réponde à la contrainte budgétaire inter temporelle de l'État, quelle que soit la valeur du revenu nominal et du taux d'intérêt réel.

$$(11.1) \quad b_T = E_T \sum_{j=T}^{\infty} (\prod_{k=T}^{j-1} (1 + r^* \cdot \pi_k)) - 1 s_j$$

En notant b_T la dette publique à la fin de la période, relativement au PIB, s_j le solde public primaire (exprimé en pourcentage du PIB) et r^* le taux d'intérêt réel (corrige de la croissance).

Selon **Woodford (2003)**, l'équilibre est déterminé si la politique fiscale est localement ricardienne, c'est-à-dire si les impôts sont réactifs à la dette, et seulement si la réponse de la politique monétaire à l'inflation dépasse l'unité. En cas de politique fiscale non-ricardienne à l'échelle locale, la politique monétaire devra respecter le Principe de Taylor et faire preuve de modération dans sa réponse à l'inflation pour prévenir une augmentation de la dette publique. Par conséquent, un emprunt insoutenable requiert une compensation financière.

-Les interactions entre les politiques monétaire et fiscale peuvent être combinées dans quatre situations différentes lorsqu'on considère les deux approches ensemble : un régime F ; un régime M ; un régime où les deux autorités tentent de fournir une base nominale et où la dette

n'est pas limitée ; et un régime où aucune autorité ne fournit d'ancre nominale, ce qui rend le niveau des prix indéterminé.

Selon une vaste littérature empirique, les règles de politique n'ont pas été inchangées au cours des six dernières décennies (à des moments différents). **Selon Davig et Leeper (2007)**, la décision politique est un processus complexe qui implique l'analyse et l'interprétation des données, la réception de conseils et l'application de jugements. Il arrive que les décideurs accordent plus d'importance à la stabilisation de l'inflation ou de la dette pendant certaines périodes, tandis que pendant d'autres, ils se concentrent davantage sur la stabilisation de la production.

Dans cette optique, de nombreuses recherches (**Semmler et Zhang (2004) ; Fialho et Portugal (2005) ; Chuku (2010) ; Gonzalez-Astudillo (2013) ; Gerba et Hauzenberger (2013) ; Cekin (2013) ; Kliem et al. (2016)**) élaborent et résolvent un modèle néo-keynésien qui intègre des règles de politique monétaire et fiscale dont les coefficients évoluent au fil du temps et sont interdépendants (changements de régime dans les interactions entre les politiques monétaire et fiscale). La fluctuation du temps et l'interdépendance favorisent des échanges simultanés dans la création des politiques monétaires et fiscales, créant ainsi un moyen d'échanges directs

Bien qu'elle soit très populaire et généralement acceptée, la Théorie Fiscale du Niveau des Prix (TFNP) a été vivement critiquée pour ses formulations théoriques et empiriques. La TFNP est critiquée en détail par Canzoneri et al. (2000), McCallum (2001), Semmler et Zhang (2003) et Buiter (2002, 2018). D'après ces écrivains, la TFNP initiale est basée sur une erreur essentielle : la confusion entre la contrainte budgétaire inter temporelle (CBI) de l'État, qui est une égalité impliquant des obligations souveraines évaluées à leurs valeurs contractuelles, et une équation de prix des obligations nominales d'équilibre mal définie, ainsi que le « double usage » de cette CBI. (**CHIBI, CHEKOURI, & BENBOUZIANE, 2021**)

6-littérature empirique :

Comme nous le mentionnons dans notre étude théorique, nous nous focalisons spécifiquement sur les études d'interaction entre les politiques monétaires et budgétaires, et nous abordons brièvement les enquêtes empiriques de la politique monétaire et budgétaire

-En utilisant les données partagées, **Melitz (1995)** examine comment la politique monétaire et budgétaire a influencé la dette publique et les déficits dans les pays de l'OCDE 19 de 1960/78 à 1995. Il obtient plusieurs résultats intéressants : tout d'abord, la politique budgétaire agit de manière stabilisatrice sur le rapport de la dette publique. Ensuite, une politique budgétaire laxiste entraîne une politique monétaire restrictive, et inversement. Deuxièmement, la

stabilisation automatique de la politique budgétaire est nettement inférieure à ce qui est généralement observé.

Selon **Melitz (1997, 2002)**, une régression groupe des données annuelles sur 19 pays de l'OCDE examine les liens entre les politiques monétaires et budgétaires.

Dans un premier temps, il remarque que les politiques monétaires et budgétaires évoluent dans des directions opposées, tout comme des substituts. Ensuite, il observe que la politique budgétaire joue un rôle stabilisateur en réduisant l'endettement, car les impôts se comportent dans un souci de stabilisation, mais déplacent les dépenses de manière exorbitante.

-Selon **Favero & Monacelli (2003)**, l'étude des interactions entre les politiques utilise un modèle de Markov-switching vectoriel autorégressif (Krolzig, 1997). Ils affirment que même si la politique budgétaire est soumise à un changement de régime déterminé de manière endogène, les changements de régime monétaire sont imposés de manière exogène.

Il est observé qu'aux États-Unis, seulement entre 1987 et 2001, il est possible de qualifier le régime budgétaire passif.

Selon Woodford (1998), la passivité serait une description appropriée depuis 1980, tandis que **Gali et Perotti (2003)** ont observé une politique budgétaire de plus en plus passive pendant cette période, après avoir examiné les contributions significatives à la politique monétaire et budgétaire ainsi que leurs interactions.

-**Muscatelli et ses collègues (2004)** considèrent un modèle néo-keynésien en utilisant la méthode des moments généraux (GMM) dans un système à multiples équations. Ils offrent à la politique budgétaire la possibilité d'utiliser deux outils, à savoir la taxation et les dépenses, et de stimuler les interactions des politiques en première instance grâce à la nature cyclique de chaque politique, et en second lieu, en orientant les mouvements des chocs de la production. Ils remarquent que la politique monétaire atténuée respecte le principe de Taylor et agit de manière stabilisante sur la production.

Afin d'analyser de manière plus générale les interactions entre les politiques monétaire et fiscale,

Semmler et Zhang (2004) étudient des interactions variables dans le temps en étudiant un modèle d'état-espace avec changement de Markov pour certains pays de la zone euro. Les interactions entre les politiques monétaire et fiscale en France et en Allemagne semblent avoir évolué, mais les interactions entre les deux politiques ne sont pas très fortes. En outre, les deux politiques n'ont pas été complémentaires, mais en revanche contre-productives l'une par rapport à l'autre. Ils étudient le comportement futur dans les échanges politiques et remarquent que les attentes ne semblent pas avoir joué un rôle significatif dans la formulation des politiques.

-**Hughes-Hallett (2005)** examine les interactions entre les politiques monétaires et budgétaires au Royaume-Uni et dans la zone euro en utilisant des régressions individuelles basées sur des variables instrumentales. Il remarque que les politiques économiques et budgétaires sont semblables au Royaume-Uni, mais se complètent dans la zone euro.

-Selon **Kirsanova et ses collègues (2006)**, il est étudié comment les politiques budgétaires et monétaires interagissent pour stabiliser une économie unique face aux chocs dans un environnement en constante évolution. Selon leur hypothèse, les politiques budgétaires et monétaires stabilisent l'économie en entraînant des modifications dans la demande mondiale.

-En se basant sur des données américaines, **Davig et Leeper (2006)** évaluent les modèles de changement de Markov pour les règles de politique monétaire et fiscale. Les résultats démontrent que les coefficients des règles de politique monétaire et fiscale ont subi de nombreux bouleversements. Plus précisément, à chaque fois que la règle des taux d'intérêt accorde davantage (moins) d'importance aux écarts d'inflation, les écarts de production reçoivent moins (plus) de poids.

- **Goyal (2007)**, une délégation à une AM plus favorable à la croissance et une AF moins populiste entraîne une crédibilité unique de l'équilibre C, C, ce qui entraîne des bénéfices plus élevés pour les deux parties. Le dilemme du prisonnier est crédulement transformé par la délégation en un jeu de coordination. Puisque les bénéfices liés à NC sont maintenant relativement plus faibles, les deux autorités sont plus enclines à collaborer (C). Par conséquent, C, C se renforce lui-même. On montre également que l'équilibre est idéal en sous-jeu dans le contexte du jeu extensif.

-Dans leur étude de **2008**, **J.Reade et J.Stehn** utilisent la méthode VAR convergentes afin d'analyser l'interaction entre la politique monétaire et budgétaire et son impact sur la durabilité des croissances de la dette publique aux États-Unis entre 1960 et 2005. Selon eux, la politique budgétaire a contribué à garantir la durabilité de la dette à long terme en réagissant à l'augmentation de la dette de manière à stabiliser la réaction.

En étudiant l'exemple des États-Unis depuis le début des années 1980, **J.J.Reade et J.Sthe (2010)** utilisent des méthodes de simulation multi variée pour étudier les interactions entre les politiques monétaires et budgétaires. Ils remarquent que la création de la politique monétaire est très prospective et passive, car elle respecte les règles de politique

Selon **Ragetta et Kersanova (2010)**, trois pays, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Suède, sont étudiées pour étudier les règles de leadership dans les interactions politiques, monétaires et budgétaires. Ils optent pour une approche structurelle d'équilibre global d'une économie ouverte et l'évaluent en se basant sur des méthodes bayésiennes. Ils supposent que les autorités

ont la capacité d'agir de manière stratégique dans un jeu politique non collaboratif, et ils évaluent les différentes approches de commandement.

- **Ornellas (2011)** examine comment les autorités fiscales et monétaires interagissent au Brésil pour évaluer le niveau de domination fiscale dans l'économie brésilienne. Afin d'accomplir cela, on utilise un modèle d'équilibre général stochastique dynamique. Le modèle a été conçu pour une économie où les prix sont rigides et où l'inflation est prédominante, avec des paramètres d'intérêt estimés par inférence bayésienne. On conclut que l'économie brésilienne présente un faible niveau de dominance fiscale par rapport aux économies américaine et canadienne.

-Selon **Bianchi (2012)**, un modèle de changement de Markov avec des coefficients de règle politique différents entre trois états est estimé en information complète. Les résultats indiquent qu'un régime M existait à partir des années 1990, qu'un régime F existait dans les années 1970 et qu'un régime sans solution bornée existait dans les années 1980.

-En ce qui concerne le Brésil, **Saulo et ses collègues (2013)** ont identifié les politiques monétaires et fiscales optimales en se basant sur trois schémas de coordination : lorsque chaque institution réduit indépendamment sa perte de bien-être en tant qu'équilibre de Nash d'un jeu normal ; lorsque l'une des institutions agit en premier et que l'autre suit, dans un mécanisme appelé solution de Stackelberg ; et lorsque les institutions agissent de manière coopérative, en cherchant des objectifs communs. Selon une simulation numérique, il est démontré que la solution de Stackelberg permet d'obtenir la perte de bien-être la plus faible, avec la politique monétaire en tant que leader et la politique fiscale en tant que suiveuse. Sous la politique optimale, il y a des éléments qui démontrent une grande aversion pour l'inflation au sein de la société brésilienne

-**Kuncoro et Sebayang (2013)** étudient la dynamique de l'interaction entre les politiques monétaire et fiscale en Indonésie entre 1999 et 2010. En premier lieu, ils offrent une fonction de réaction entre les politiques monétaires et fiscales. Ils repèrent ensuite les facteurs clés qui influencent ces choix d'interaction, à savoir le taux d'intérêt et l'excédent du solde primaire. Selon les résultats de l'estimation des données trimestrielles, il est évident que la politique monétaire réagit comme prévu à la politique fiscale à court terme, ce qui permet aux gouvernements de générer un excédent primaire.

Cette mesure simplifie la réalisation de la durabilité fiscale à long terme. La politique fiscale, quant à elle, réagit de façon marginale à la politique monétaire (taux d'intérêt), ce qui rend plus difficile l'atteinte de la durabilité fiscale en raison de la réaction opposée des gouvernements

face aux chocs de la dette publique. En outre, selon la matrice d'interaction, la politique monétaire est plus prédominante en Indonésie.

-Les chercheurs **Javid et Arif (2014)** étudient l'impact relatif des facteurs fiscaux et monétaires sur l'inflation au Pakistan entre 1960- et 2011. Selon cette étude, il est démontré que l'impact de la richesse associé à l'ajustement de la dette publique nominale peut se transmettre aux prix en accroissant la volatilité de l'inflation, comme le prévoit la théorie fiscale de la tarification des prix. L'idée que les autorités monétaires ont agi de manière cohérente avec un régime monétaire dominant dans le cas pakistanais pour faire face aux chocs fiscaux n'est pas soutenue par les résultats.

- Le régime politique dominant (domination monétaire contre domination fiscale) est établi empiriquement dans cinq économies émergentes européennes (Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Serbie et Macédoine) par **Jevđović et Milenković (2018)**. Les résultats indiquent clairement que la politique monétaire a pu être subordonnée à la politique fiscale au cours de la période d'analyse dans toutes les économies étudiées et qu'un régime fiscal dominant a prévalu.

Selon les preuves empiriques, Piergallini (2017) étudie les dynamiques d'équilibre global dans un modèle macroéconomique où les politiques monétaire et fiscale ne sont pas linéaires. La politique monétaire non linéaire implique une réaction marginale croissante du taux d'intérêt nominal à l'inflation, tandis que la politique fiscale non linéaire implique une réaction marginale croissante de l'excédent budgétaire primaire à la dette. Cela entraîne la formation de quatre équilibres d'état stationnaire. Selon le modèle de Leeper, chaque état stationnaire possède une combinaison de politiques monétaires/fiscales "actives" et "passives" dans son environnement. On montre que les états stationnaires sont étroitement liés l'un à l'autre.

-En ce qui concerne l'économie russe de 2001 à 2008, Merzlyakov (2012) démontre que, dans une économie axée sur l'exportation, l'autonomie de la banque centrale n'a pas un impact important. Il est envisageable d'établir une interaction efficace entre les politiques fiscales et monétaires en utilisant un jeu de Stackelberg coopératif avec le gouvernement en tant que leader. Si les politiques fiscales et monétaires sont expansionnistes et permettent à la production d'atteindre son niveau optimal, la perte sociale est minime dans les deux formes d'interaction.

Section 2 : dominance monétaire et budgétaire

1. Comprendre la domination budgétaire :

La domination budgétaire survient lorsque la politique budgétaire dépenses (les choix concernant les publiques, la fiscalité et les emprunts) a une influence importante, voire dicte la politique monétaire (les choix des banques centrales concernant les taux d'intérêt, la masse

monétaire et le contrôle de l'inflation). L'interaction entre les autorités budgétaires et monétaires est complexe, ce qui entraîne fréquemment des compromis et des difficultés politiques.

Analyses à travers diverses perspectives :

Selon les monétaristes :

Les monétaristes mettent en avant l'importance de préserver l'autonomie de la banque centrale. Selon eux, la prédominance budgétaire met en péril l'efficacité de la politique monétaire. En cas de déficits importants ou d'accumulation d'une dette excessive, les banques centrales peuvent être obligées de s'ajuster à ces politiques budgétaires en maintenant des taux d'intérêt bas ou en achetant des obligations d'État. Cela met en péril leur aptitude à réguler l'inflation et à maintenir la stabilité économique.

- Point de vue keynésien :

Les keynésiens sont conscients de l'importance de la politique budgétaire pour assurer la stabilité économique. Au cours des périodes de récession, une augmentation des dépenses publiques peut encourager la demande globale et favoriser la croissance. Cependant, une expansion budgétaire excessive peut entraîner l'inflation. La coordination entre les politiques budgétaires et monétaires est recommandée par les keynésiens afin d'atteindre la stabilité macroéconomique.

Point de vue les nouveaux keynésiens :

Les nouveaux keynésiens accordent une grande importance aux attentes futures et aux comportements rationnels. Ils admettent qu'il est possible d'avoir une domination budgétaire, mais ils affirment que les banques centrales devraient faire connaître leur engagement envers la stabilité des prix. La clarté de la communication permet de consolider les prévisions d'inflation et de diminuer le risque de domination budgétaire.

2-Identifier les signes de domination budgétaire

1 - Le problème des taux d'intérêt :

- Le mystère des taux d'intérêt est l'un des indices les plus clairs de la domination budgétaire. Lorsque les autorités budgétaires font face à des déficits considérables ou s'engagent dans des emprunts excessifs, cela entraîne une augmentation des taux d'intérêt. Les banques centrales, qui ont pour mission de garantir la stabilité des prix, pourraient se retrouver dans une situation difficile. Si les taux d'intérêt sont augmentés afin de lutter contre l'inflation, cela pourrait augmenter le poids budgétaire en augmentant les frais de remboursement de la dette.
- Prenons l'exemple d'un pays où le déficit budgétaire augmente. Il y a une alternative pour la banque centrale : l'augmentation des taux d'intérêt afin de contrôler l'inflation (ce qui nuit à la

croissance économique) ou le maintien des taux bas (ce qui risque de rendre l'inflation plus élevée).

2. La politique monétaire érodée perd son autonomie :

Le contrôle budgétaire peut réduire considérablement l'autonomie des banques centrales. En effet, lorsque les autorités budgétaires influencent ou imposent les décisions de politique monétaire, les banques centrales ne sont plus en mesure de fixer les taux d'intérêt en se fondant uniquement sur des principes économiques fondamentaux, tels que la maîtrise de l'inflation ou la stabilité financière. Par exemple, un gouvernement peut exercer une pression sur la banque centrale pour qu'elle maintienne des taux d'intérêt artificiellement bas dans le but de stimuler la croissance économique, même si cela se fait au détriment de la stabilité des prix. Une telle intervention compromet non seulement la crédibilité de l'institution monétaire, mais nuit également à son efficacité dans la conduite de la politique économique à long terme.

3. Réduction des dettes :

La monétisation de la dette survient lorsque la banque centrale acquiert directement des obligations publiques afin de combler les déficits budgétaires. La distinction entre politique budgétaire et politique monétaire est floue.

- Illustration : le gouvernement imprime de la monnaie afin d'acquérir des obligations d'État, ce qui permet de financer les dépenses publiques. Bien que cela procure un soulagement à court terme, il existe un risque d'hyperinflation et de perte de confiance dans la monnaie

4. Changement du taux de change :

- Le contrôle budgétaire peut entraîner une utilisation du taux de conversion. Un excès d'emprunts publics peut entraîner un affaiblissement de la monnaie, ce qui a un impact sur les balances commerciales et la confiance des investisseurs.

Une hausse brusque des dépenses publiques incite les investisseurs à éviter la monnaie, ce qui entraîne une dépréciation. Cela affecte les tarifs des importations, l'augmentation de l'inflation et la stabilité économique mondiale

5. Les contraintes politiques et le populisme

- Les politiciens accordent souvent davantage d'importance aux bénéfices électoraux à court terme plutôt qu'à la stabilité économique à long terme. Lorsque des politiques populistes (comme des réductions d'impôts ou une augmentation des dépenses publiques) sont votées, cela peut entraîner une domination budgétaire qui met les finances publiques à rude épreuve.

- Illustration : Un gouvernement annonce des réductions fiscales sans prendre en compte leur influence sur le déficit budgétaire. Il incombe à la banque centrale de gérer les conséquences.

6-Les problèmes de coordination :

La domination budgétaire est renforcée par le manque de coordination entre les autorités budgétaires et monétaires. Lorsque les responsables politiques ne parviennent pas à communiquer de manière efficace, des objectifs contradictoires apparaissent.

– Illustration : le ministère des Finances annonce un important projet d'infrastructure, alors que la banque centrale se focalise sur la maîtrise de l'inflation. L'intensité de cette tension a un impact sur l'efficacité des politiques.

7. Impression et assurance du marché :

Les investisseurs perdent leur confiance lorsque la domination budgétaire est prédominante. Le sentiment du marché est altéré par l'incertitude concernant les politiques à venir, la viabilité de la dette et l'inflation.

Illustration : les marchés des obligations réagissent de manière négative lorsque les déficits budgétaires augmentent, ce qui nécessite des rendements plus élevés. À son tour, cela a un impact sur les frais d'emprunt pour le gouvernement.

3-Les canaux de transmission :

La politique monétaire est influencée par la domination budgétaire à travers divers canaux :

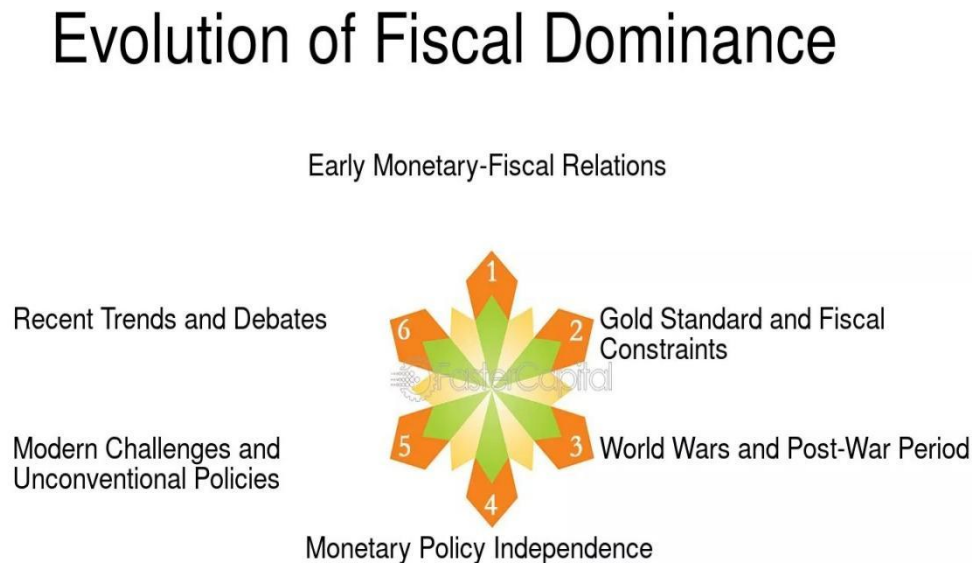
- canal des taux d'intérêt : lorsque les gouvernements contractent des prêts massifs, ils sont en compétition avec les emprunteurs privés afin d'obtenir des fonds. Il pourrait être nécessaire que les banques centrales maintiennent des taux d'intérêt afin de faciliter l'émission de titres de dette publique.

- Les attentes d'inflation peuvent augmenter en raison des déficits budgétaires persistants. Les banques centrales ont la capacité de soutenir une inflation plus afin d'éviter toute perturbation de l'économie.

Les emprunts publics excessifs diminuent la monnaie, ce qui a un impact sur les prix des importations et les balances commerciales.

- La stabilité financière peut être mise à rude épreuve par les déséquilibres fiscaux, ce qui pousse les banques centrales à intervenir. (Dominance budgétaire Dominance budgétaire et politique monétaire Une revue de la littérature, 2024)

Figure 1: évolution de dominance budgétaire



Source : <https://fastercapital.com/fr>

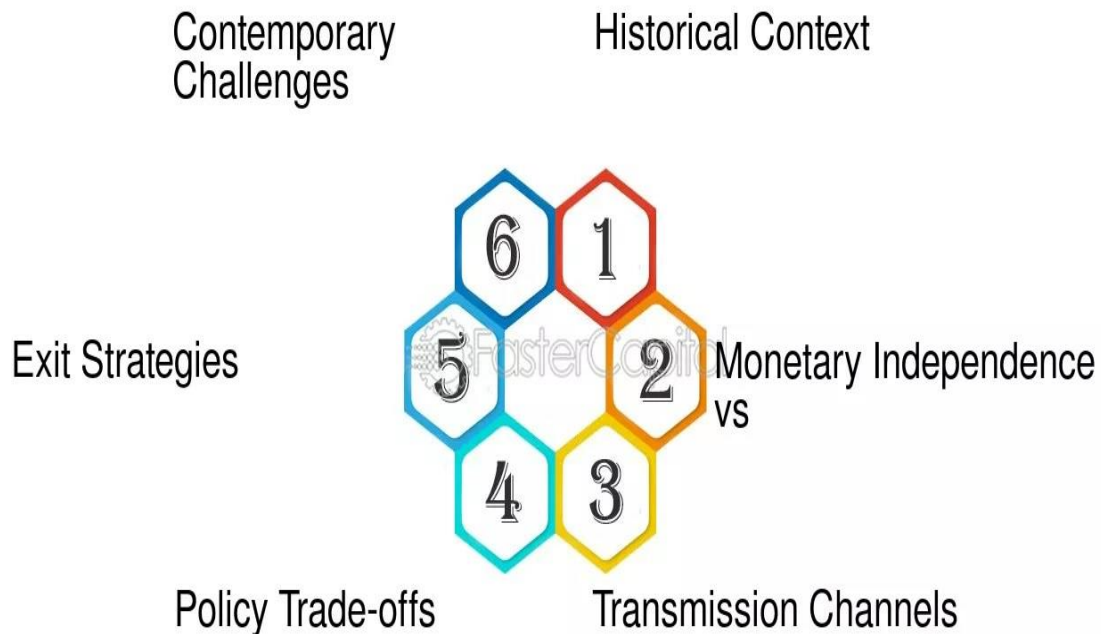
4 - Équilibrer domination budgétaire et autonomie monétaire :

La gestion de la masse monétaire, des taux d'intérêt et des taux de change d'un pays est essentielle pour les banques centrales. Grâce à leur autonomie, ils peuvent prendre des décisions basées sur les principes économiques fondamentaux, sans intervention politique. Cela assure stabilité et crédibilité grâce à cette autonomie.

D'autre part, la domination budgétaire est exercée par les autorités fiscales (comme les gouvernements) qui ont un impact sur l'économie à travers la fiscalité, les dépenses et les emprunts. Quand les politiques budgétaires prennent le dessus, elles peuvent faire pression sur les banques centrales afin qu'elles atteignent leurs objectifs, ce qui pourrait compromettre l'efficacité de la politique monétaire.

Figure 2: Explorer la relation entre la dominance fiscale et la politique monétaire.

Exploring the Relationship between Fiscal Dominance and Monetary Policy



Source ; <https://fastercapital.com/fr>

5- comprendre la dominance monétaire :

« On parle de domination monétaire quand les autorités monétaires se consacrent entièrement au contrôle de l'inflation, alors que les autorités budgétaires ajustent la politique des finances publiques pour rester solvables sous condition d'un flux exogène de seigneuriage » selon *Sargent et Wallace (1981)*

La situation de dominance monétaire se caractérise par une politique monétaire qui se concentre exclusivement sur l'objectif de stabilité des prix qui lui est assigné par son mandat. Dans ce cas, l'État garantit lui-même sa propre solvabilité, sans compter sur un financement financier de la dette publique. Elle est en désaccord avec la prédominance budgétaire (ou fiscale), une situation où les politiques budgétaires prennent le dessus, les États s'endettent de manière excessive et la banque centrale doit, afin d'éviter un défaut souverain, renoncer à son objectif de lutte contre l'inflation et procéder à un financement monétaire de la dette fédérale

Dans cette optique, l'inflation est essentiellement perçue comme un phénomène lié à la monnaie. La maîtrise de la monnaie permet de maintenir une faible inflation. La relation entre le degré d'indépendance de la banque centrale et l'inflation est donc positive.

Si les relations entre la banque centrale et l'État sont peu claires, des disputes peuvent surgir concernant l'évaluation d'une situation ou les politiques à mettre en place. Dans ce genre de conflit, on peut qualifier la dominance (monétaire ou budgétaire) de "douce", c'est-à-dire que les autorités monétaires ou budgétaires feront tout leur possible pour minimiser le risque de conflit. Lorsque, par exemple, la banque centrale finance l'État pendant une guerre, la domination budgétaire est totale, (honvo, 2020)

Section 3 : l'analyse de la domination monétaire et budgétaire en Algérie

1: la dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (1990-2000)

Depuis 1990, l'Algérie a traversé une évolution complexe concernant la liaison entre la politique budgétaire et la politique monétaire, caractérisée par des phases de prédominance successives de ces deux mécanismes de contrôle économique. Dans le cadre d'une transition vers l'économie de marché, suite à des décennies de planification centralisée, le pays a été confronté à des enjeux significatifs : crises pétrolières, instabilité politique, augmentation de la dette et besoin de réformes structurelles. Cette présentation explore les principales étapes de la corrélation entre la monnaie et le budget, en soulignant les processus dominants qui se déroulent et leurs répercussions sur la stabilité macroéconomique nationale

-En raison des sévères perturbations qui ont frappé l'économie algérienne depuis 1986, principalement causées par la chute des prix du pétrole sur le marché international et la dépréciation du dollar, conjuguée à une détérioration de la situation financière et monétaire ainsi qu'à l'émergence de déséquilibres macroéconomiques, il est devenu impératif pour le gouvernement d'agir. Il a donc mis en œuvre une politique dynamique en partenariat avec diverses institutions financières, dont le Fonds Monétaire International (F.M.I). Cela offrira un soutien pour l'implémentation de réformes qui affecteront tous les domaines d'activité.

- donc Pour savoir qui est la politique dominante à une période donnée, il est nécessaire d'étudier certaines variables et indicateurs. :

1-1 présentation des variables :

Tableau 10: la masse monétaire M2

L'année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
M2	35000 0	40000 0	515902	627427	72351 4	79956 2	915058	1081518	1592461	178935 0	2022534

Source : la banque d'Algérie

La période 1990-2000 est marquée par une expansion rapide de la masse monétaire **M2**, passant de **350 000** en 1990 à **2 022 534** en 2000. avec une croissance particulièrement forte après 1997. Cela reflète une dynamique monétaire favorable, mais qui mérite d'être analysée en lien avec

d'autres indicateurs économiques comme l'inflation, le PIB, ou les taux d'intérêt pour évaluer les effets macroéconomiques de cette hausse.

Tableau 11: le taux de change de la monnaie locale en dollar américains (Algérie) entre 1990 et 2000 :

L'année	Valeurs	Variation %
1990	8,958	17,7
1991	18,473	106
1992	21,836	18.2
1993	23,345	6.91
1994	35,059	50.1
1995	47,663	35,9
1996	54,749	14,9
1997	57,707	5,41
1998	58,739	1,78
1999	66,574	13,3
2000	75,260	13,1

Source ; statistiques de l'École de politique appliquée, [Faculté des lettres et sciences humaines](#) Université de Sherbrooke, Québec, Canada

Sur l'ensemble de la période, on observe une forte dépréciation du dinar algérien face au dollar : En **1990**, 1 dollar valait **8,96 DZD**, et En **2000**, il fallait **75,26 DZD** pour 1 dollar. Cette dépréciation marquée par des périodes de fortes dévaluations (notamment en 1991 et 1994). Cette évolution reflète une période économiquement difficile, marquée par des réformes, une instabilité monétaire, et une libéralisation progressive du régime de change.

Tableau 12: Les dépenses publiques total en %:

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Dépenses Publiques Totale %	52,2	64,4	51,2	47 ,3	50,8	60,9	71,7	66,8	49,1	61,2

Sources : banque mondiale

Entre 1990 et 1999, l'Algérie a connu une forte instabilité dans la gestion de ses dépenses publiques, avec des pics élevés dépassant les 70 % du PIB. Ces fluctuations reflètent une gestion conjoncturelle influencée par les aléas économiques, politiques et sécuritaires. La maîtrise des dépenses publiques semble être un défi structurel sur cette période,

Tableau 13: les recettes publiques en %

Année	1990	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
%	43,7	57,8	59,3	59,7	63,0	63,9	55,0	61,9

Source : la banque mondiale

Les recettes publiques, exprimées en pourcentage, ont globalement augmenté sur la période. Elles passent de 43,7 % en 1990 à 61,9 % en 1999, avec une évolution marquée par des hausses importantes entre 1993 et 1997, suivies d'une légère baisse en 1998, puis d'une reprise en 1999

Tableau 14: PIB de l'Algérie entre 1990 et 2000

Année	PIB (en milliards de dollars US)	Croissance annuelle (%)
1990	~62,0	-1,2%
1991	~47,5	-2,1%
1992	~49,0	1,6%
1993	~42,5	-2,3%
1994	~40,0	-0,8%
1995	~42,0	3,8%
1996	~46,5	3,8%
1997	~48,0	1,1%

**CHAPITRE 3 : LA RELATION DE DOMINANCE ENTRE LA POLITIQUE MONETAIRE ET
BUDGETAIRE EN ALGERIE**

Année	PIB (en milliards de dollars US)	Croissance annuelle (%)
1998	~47,5	-1,0%
1999	~48,5	3,2%
2000	~54,5	2,4%

Source : la banque mondiale et le FMI (%du PIB) en \$

Le PIB en valeur absolue chute fortement entre 1990 (~62 Mds) et 1994 (~40 Mds \$), soit une perte de près de 35 % en 4 ans. Ensuite, on observe une lente reprise à partir de 1995, mais le niveau du PIB reste inférieur à celui de 1990 tout au long de la décennie. Le PIB stagne autour de 47–48 Mds \$ entre 1996 et 1999.

Tableau 15: les dettes internes et externes de l’Algérie entre 1990 et 2000

Année	Dettes interne en dollars	Dettes externe en dollars
1990	/	28-30 en milliards USD
1991	/	27 en milliards USD
1992	/	26 en milliards USD
1993	/	25 en milliards USD
1994	/	30 en milliards USD
1995	47,68	32 en milliards USD
1996	54,75	33 en milliards USD
1997	57,72	31,9 en milliards USD
1998	58,74	31,6 en milliards USD
1999	66,6	28,7 en milliards USD
2000	75,26	25,5 en milliards USD

Source : la banque d’Algérie (archive 1984 -2023)

Entre 1990 et 2000, l’Algérie a maintenu un niveau d’endettement extérieur élevé jusqu’en 1995, avant d’entamer une réduction progressive de sa dette extérieure, passant de 32 à 25,5 Mds USD. Toutefois, cette amélioration apparente s’accompagne d’une forte augmentation de

la dette interne, qui a quasiment doublé en 5 ans. Ce déplacement du fardeau de la dette traduit une modification stratégique de la structure de financement de l'État, mais pas une réduction globale du surendettement. La situation reste donc préoccupante sur le plan de la soutenabilité budgétaire et de l'efficacité de la politique économique

Tableau 16: taux d'inflation annuelle en Algérie entre 1990 -2000

Année	Taux d'inflation %
1990	9,3
1991	25,9
1992	31,7 (pic)
1993	20,5
1994	29,0
1995	29,8
1996	18,7
1997	5,7
1998	5,0
1999	2,6
2000	0,3

Source ; banque d'Algérie

L'inflation en Algérie au cours des années 1990 est très élevée au début de la décennie, atteignant un pic de 31,7 % en 1992. À partir de 1997, on observe une désinflation rapide et soutenue, jusqu'à atteindre un taux quasiment nul en 2000 (0,3 %) , On distingue donc deux grandes phases :

1990–1996 : Période d'hyperinflation modérée

1997–2000 : Période de maîtrise de l'inflation

1-2 Analyse des variables :

Il ressort de l'analyse des données des tableaux précédents et de leur comparaison que la politique économique en Algérie depuis 1990 est passée par différentes phases : certaines périodes ont été dominées par la politique monétaire, tandis que d'autres ont vu la prédominance de la politique budgétaire. Cela se manifeste comme suit :

1.2.1 Période entre (1990-1994) dominance budgétaire :

- Crise de la dette : Le service de la dette absorbe 82% des exportations en 1994, forçant un plan d'ajustement structurel (PAS) sous l'égide du FMI.
- Compression des dépenses : Réduction des subventions (hausse des prix alimentaires), privatisations partielles, et discipline fiscale.
- le taux d'inflation élevé surtout en 1992 où il a atteint son niveau le plus élevé, estimé à 31,7%
- une augmentation sur la valeur de la masse monétaire M2 et cela explique le processus continu d'injection de liquidités afin de couvrir les dettes.

1.2.2 Période entre (1994-2000) Transition vers la Politique Monétaire :

Dévaluation de 1994 : Le dinar perd 40% de sa valeur pour booster les exportations (effet limité par la dépendance aux hydrocarbures)

- Contrôle de l'inflation : le taux d'inflation à diminuer de 29% EN 1994 au 0,3 en 2000 et en plus Via resserrement monétaire (taux directeurs) et stabilisation du dinar après 1996.
- Émergence de la dette intérieure : Faute d'accès aux marchés internationaux, l'État finance son déficit par emprunts domestiques.
- d'après l'année 1995 on remarque que la masse monétaire a connu une augmentation fortement mais les dépenses publiques restent stables,

2 : la dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (2001-2011) :

La période 2001-2011 en Algérie a été caractérisée par :

- Une dépendance accrue aux revenus pétroliers (les hydrocarbures représentaient environ 98% des exportations)

- Des surplus budgétaires importants durant les années de hauts prix pétroliers (2004-2008 et 2010-2011)
- Un processus de réformes économiques incluant la modernisation du système bancaire
- Une inflation relativement maîtrisée malgré des pressions sur les prix

2-1 présentations des variables :

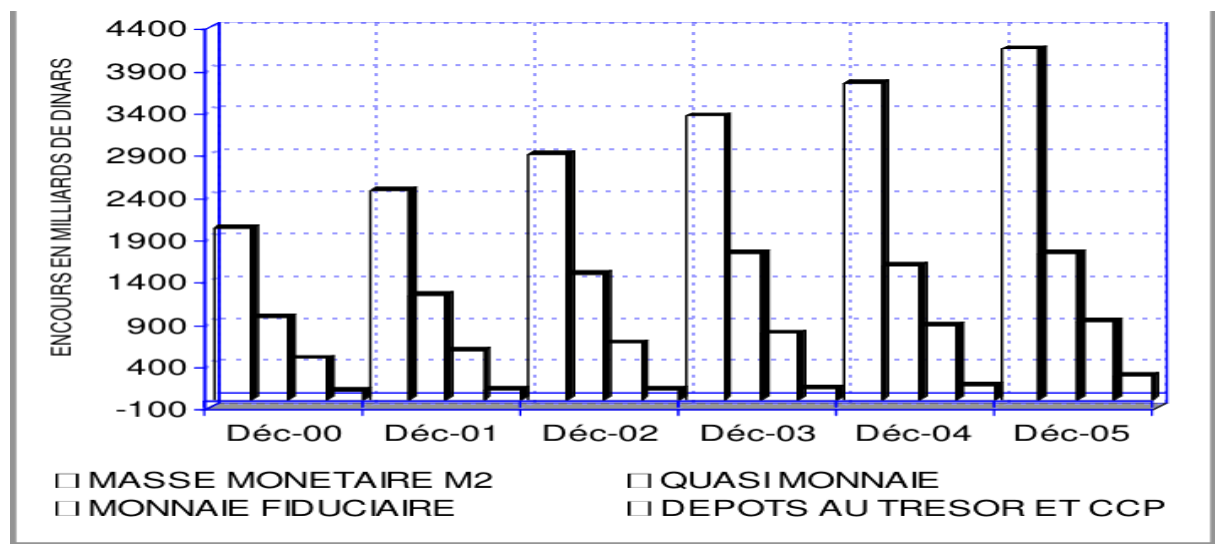
Tableau 17: la masse monétaire M2

L'année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
M2	2 473,5	2 901,5	3 354,4	3 738,0	4 146,9	5515,05	5994,6	6955,9	7173,1	8280,7	9929,2

Source : la banque d'Algérie

Entre 2001 et 2011, la masse monétaire M2 en Algérie a connu une croissance rapide et soutenue, passant de 2 473,5 milliards DZD en 2001 à 9 929,2 milliards DZD en 2011. avec une moyenne annuelle d'environ +13,5 % , principalement portée par des excédents extérieurs liés aux hydrocarbures et des politiques budgétaires expansionnistes.

Graphique 28: la masse monétaire



Graphique 29: structure de la masse monétaire

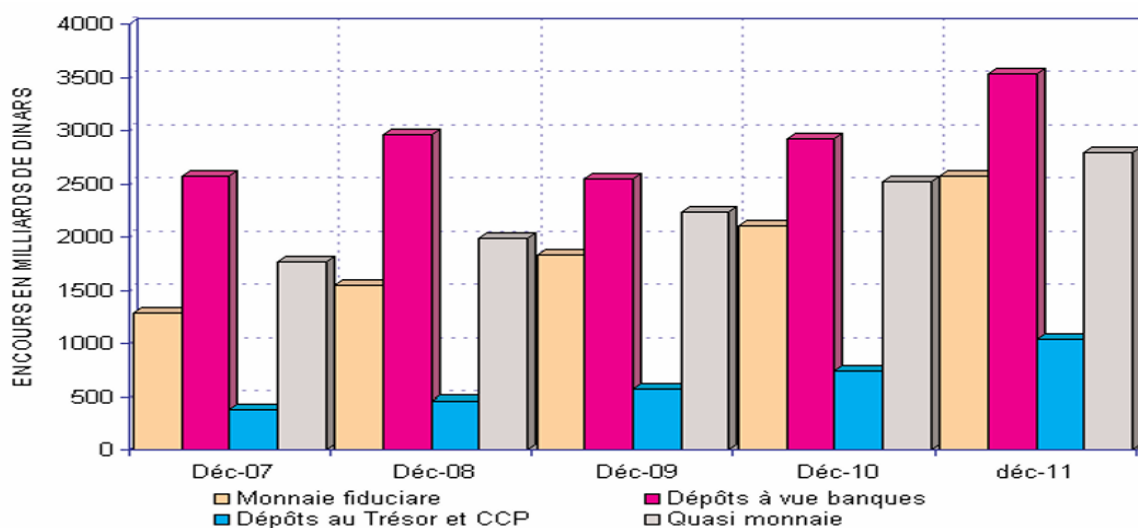


Tableau 18: le taux de change moyen annuel en Algérie entre 2001 et 2011

Année	USD	EURO
2001	77,8196	68,9093
2002	79,7234	83,4505
2003	72,6128	91,2671
2004	72,6137	98,9507
2005	73,3799	87,0176
2006	71,1582	93,7545
2007	66,8299	98,3302
2008	71,1826	100,2749
2009	72,7309	104,7798
2010	73,9437	103,4953
2011	76,0563	106,5322

Source ; archive des cours fin de période du dinar algérien 1994- 2024 (banque d'Algérie) Contre le dollar américain (USD) :

Le dinar s'est déprécié légèrement sur la période : De 77,82 DZD/USD en 2001 à 76,05 DZD/USD en 2011, Mais avec des variations intermédiaires notables (plus fort en 2007, plus faible en 2002).

Globalement, le dinar est resté relativement stable vis-à-vis du dollar, ce qui suggère une volonté politique de limiter les fluctuations par rapport à la principale devise du commerce extérieur

Contre l'euro (EUR) : Dépréciation nette du dinar face à l'euro : De 68,91 DZD/EUR en 2001 à 106,53 DZD/EUR en 2011, Soit une perte de valeur de plus de 50 % sur la décennie.

Cela reflète : L'appréciation de l'euro sur les marchés internationaux (surtout 2002–2008), Et une perte progressive de compétitivité externe du dinar vis-à-vis des partenaires européens

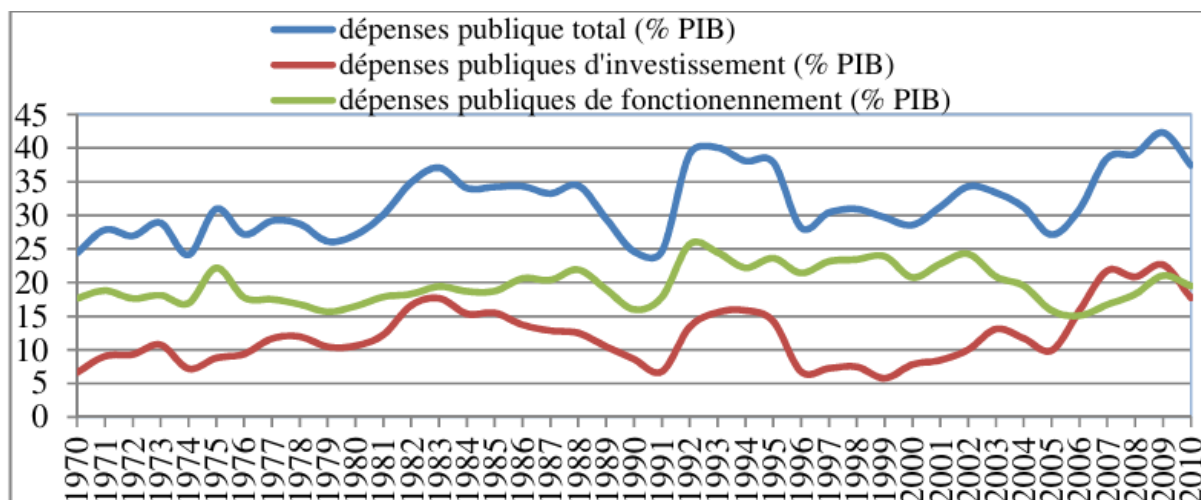
Tableau 19: Les dépenses publiques ET les recettes publiques :

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses Publiques M(€)	19 296,8	21154,3	17560,6	20 020,1	23 944,4	2728 8	34417 ,1	45 759,9	43 278,2	47018,4	59167,1
Les recettes M(€)	13000	14000	15000	16000	1800 0	2000 0	22000	24000	26000	28000	30000

Source ; <https://fr.countryeconomy.com/>

Entre 2001 et 2011, les dépenses publiques de l'Algérie ont augmenté de manière spectaculaire, notamment à partir de 2006, traduisant une politique budgétaire très expansionniste. Toutefois, cette hausse n'a pas été suivie par une augmentation proportionnelle des recettes, ce qui a généré un déficit budgétaire croissant.

Graphique 30: la structure et la taille des dépenses publiques par rapport au PIB



Source : établi à partir des données ONS (2011) et Banque Mondiale (2012).

Tableau 20: le PIB de l'Algérie entre 2001 ET 2011

Année	PIB EN milliard de \$	Année	PIB en milliard de \$
2001	59 ,41	2007	142,48
2002	61,52	2008	180,38
2003	73,48	2009	150,32
2004	91 ,91	2010	177,79
2005	107,05	2011	218,33
2006	123,08		

Source : <https://fr.countryeconomy.com/>

Le PIB algérien a fortement augmenté sur la période, passant de 59,41 milliards USD en 2001 à 218,33 milliards USD en 2011. Il a donc plus que triplé en 10 ans, ce qui indique une croissance économique soutenue en valeur nominale.

Tableau 21: les dettes interne et externe de l'Algérie entre 2001 ET 2011

Année	Dettes extérieures (en milliards de \$)	Dettes intérieures (en % du PIB)
2001	22 ,79	40,1
2002	22,99	38,2
2003	23,68	35
2004	22,34	37,4
2005	17,34	30,2

**CHAPITRE 3 : LA RELATION DE DOMINANCE ENTRE LA POLITIQUE MONETAIRE ET
BUDGETAIRE EN ALGERIE**

2006	6,02	18,6
2007	5,91	18
2008	6,04	9,9
2009	5,79	20
2010	5,80	25,7
2011	4,44	10

Source : Banque d'Algérie

La Dette extérieure (en milliards de dollars) a connu une Baisse **spectaculaire : de 22,79 Mds \$ en 2001 à seulement 4,44 Mds \$ en 2011. Soit une** réduction de plus de 80 % **sur la décennie.**

Dette intérieure (en % du PIB) : **Fluctue entre 40,1 % (2001) et 10 % (2011).**

Elle diminue fortement jusqu'en 2008, atteignant un minimum de 9,9 %, avant de remonter légèrement, puis de redescendre à 10 % en 2011.

Tableau 22: le taux d'inflation annuel en Algérie entre 2001 ET 2011

L'année	Taux d'inflation %
2001	4,2
2002	1,4
2003	4,3
2004	4,0
2005	14
2006	2,3
2007	3,7
2008	4,9
2009	5,7
2010	3,9
2011	4,5

Source ; données de la banque mondial

Sur la période 2001–2011, l'inflation en Algérie est globalement restée modérée, avec un pic exceptionnel en 2005. Le taux a oscillé entre 1,4 % (2002) et 14 % (2005). La moyenne annuelle

d'inflation sur cette période est d'environ 4,6 %, ce qui est relativement stable pour un pays en développement dépendant des matières premières.

2-2 Analyse des indicateurs :

Entre 2001 et 2011, l'Algérie a connu une dynamique économique marquée par une politique monétaire et budgétaire expansionniste, soutenue par des recettes publiques élevées issues des hydrocarbures

- Durant cette période, le taux d'inflation en Algérie a varié de 1,4 % à 5,9 %, avec un sommet enregistré à 5,9 % en 2005. Cette constance assez stable de l'inflation a été encouragée grâce à une politique monétaire réfléchie et une administration des liquidités, en dépit d'une expansion rapide de la masse monétaire.
- La masse monétaire M2 a connu une Croissance modérée liée aux entrées de devises soutenue par les excédents budgétaires générés par les recettes pétrolières. Cette augmentation a alimenté la demande intérieure et soutenu la croissance économique, tout en exerçant des pressions sur les prix.
- Dette extérieure : L'Algérie a remboursé par avance sa dette extérieure, passant de 22,79 milliards de dollars en 2001 à 4,44 milliards en 2011. Cette politique a consolidé l'autonomie financière du pays.
- La dette publique interne a connu une hausse, passant de 37,4 % du PIB en 2004 à 25,7 % en 2010. Cette augmentation a été stimulée par les dépenses gouvernementales, en particulier dans les domaines de la construction et des travaux publics.
- Pour les dépenses publiques on remarque Hausse des investissements (infrastructures, logements) financés par la rente pétrolière. se signifier que la politique utilisé c'est une Politique budgétaire expansionniste mais soutenable grâce aux recettes.
- Pour le PIB une Croissance moyenne de ~3,5 %/an, portée par les hydrocarbures et les services.

Conclusion :

La période de 2001 à 2011 est marquée par une **dominance budgétaire** modérée grâce aux revenus pétroliers, où la politique monétaire joue un rôle de stabilisation. Toutefois, l'absence de diversification économique et la dépendance aux hydrocarbures mettent en évidence des vulnérabilités

3. La dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (2012 -2024) :

Cette période a été marquée par des chocs pétroliers et le choc de la crise sanitaire covid 19 , des réformes structurelles et des ajustements macroéconomiques. En 2012, l'économie algérienne présentait une structure caractéristique des économies rentières :

- Les hydrocarbures représentaient 34,2% du PIB (contre 44,3% en 2005) mais dominaient toujours les exportations (98%)
- Le secteur industriel hors hydrocarbures ne contribuait qu'à 5,9% du PIB
- Un cadre institutionnel marqué par une forte intervention de l'État dans l'économie

3-1 présentations des variables :

Tableau 23: la masse monétaire M2 en Algérie entre 2012 -2024)

L'année	La masse monétaire M2
2012	11015,1
2013	11941,5
2014	13686,7
2015	13704,5
2016	13816,3
2017	14974,6
2018	16936,6
2019	17 314,5
2020	17.682,7
2021	20 087,53
2022	21 103,45
2023	22620,97
2024	24330,82

Source : Les rapports de la Banque d'Algérie 2014- 2017- 2019

D'après ce tableau on remarque qu'Entre 2012 et 2024, la masse monétaire M2 en Algérie a connu une croissance significative, passant de 11 015,1 milliards de dinars à 24 330,82 milliards de dinars, soit une augmentation de plus de 121 %. Cette évolution s'est faite en plusieurs phases. De 2012 à 2015, la progression était relativement modérée, marquée par une quasi-stagnation en 2015, Entre 2016 et 2019, la croissance a repris de manière plus soutenue,

notamment après la mise en œuvre du financement non conventionnel à partir de 2017. La période 2020-2024 est celle d'une accélération marquée, avec une augmentation continue de M2.

Tableau 24: le taux de change annuel en l'Algérie entre 2012 ET 2023

Année	Taux de change (milliards USD)	Année	Taux de change (milliards USD)
2012	77,54	2018	116,59
2013	79 ,63	2019	119,35
2014	80,58	2020	126,78
2015	100,69	2021	135,06
2016	109,44	2022	141,99
2017	110,97	2023	135,84

Source : perspective monde, date de consultation 08 /05/2025, banque mondiale

Entre 2012 et 2023, le taux de change du dinar algérien (DZD) face au dollar américain (USD) a connu une détérioration progressive, traduisant une dépréciation continue de la monnaie nationale. En 2012, un dollar valait 77,54 dinars. Ce taux est passé à environ 135,84 dinars en 2023, soit une dépréciation d'environ 75 % en 11 ans. Cette tendance s'est accentuée notamment à partir de 2015, année marquée par l'effondrement des prix du pétrole, principale source de devises de l'Algérie. De 2015 à 2022, le dinar a connu une dépréciation continue, passant de 100,69 à 141,99 DZD/USD, soit une perte notable de valeur. Toutefois, en 2023, une légère appréciation est observée (135,84 DZD/USD)

Tableau 25: Les dépenses publiques ET les recettes publiques

Année	Dépenses publiques en milliard de DA	Recettes publiques en milliard de DA
2012	7081,41	3804,45
2013	6513,02	3890,81
2014	6975,79	3924,06
2015	7294,38	4563,80
2016	6358,17	5026,13
2017	6766,79	6072,32
2018	8441,60	6405,24
2019	7340,16	6594,65
2020	7340,16	5183,35
2021	7925,34	5963
2022		
2023	11720,53	10718,05
2024	15275,30	9105,30

Source : <https://tresor.mf.gov.dz/situations-comptables>

Entre 2012 et 2024, les finances publiques de l'Algérie ont été marquées par des déséquilibres budgétaires persistants, illustrés par un écart structurel entre les dépenses publiques et les recettes publiques. En 2012, les dépenses s'élevaient à 7 081,41 milliards de dinars contre 3 804,45 milliards de dinars de recettes, soit un déficit budgétaire important. Ce déséquilibre s'est poursuivi tout au long de la période, bien que des efforts aient été observés pour contenir les dépenses entre 2013 et 2016, notamment dans un contexte de baisse des prix du pétrole.

À partir de 2017, les dépenses repartent à la hausse, atteignant un pic historique en 2024 avec 15 275,30 milliards de dinars, contre seulement 9 105,30 milliards de dinars de recettes, soit un déficit de plus de 6 000 milliards de dinars. Ce creusement du déficit est particulièrement notable à partir de 2021, en lien avec des politiques de soutien économique, de relance post-COVID-19, et des augmentations de transferts sociaux et de subventions

La seule année où les recettes ont presque égalé les dépenses est 2023, avec 10 718,05 milliards de dinars de recettes pour 11 720,53 milliards de dinars de dépenses — probablement grâce à la hausse des prix des hydrocarbures sur les marchés mondiaux.

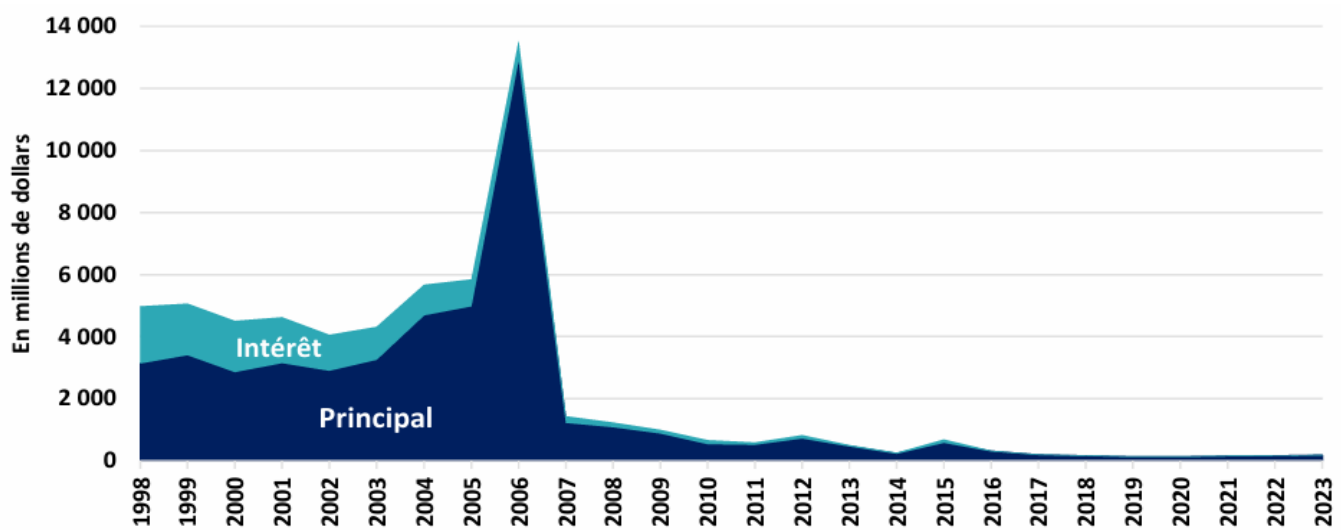
Tableau 26: La dette national brut de l'Algérie par rapport au PIB entre 2012 ET 2024

L'année	La dette national brut de l'Algérie / PIB
2012	6,9
2013	7,1
2014	7,7 %
2015	8,7
2016	20,4
2017	27,2
2018	38,4
2019	46
2020	52
2021	62,8
2022	55,6
2023	55,1
2024	58,8

Source ; <https://fr.statista.com>

Sur la période 2012–2024, l'Algérie a connu une hausse marquée de son taux d'endettement public rapporté au produit intérieur brut (PIB). En 2012, la dette nationale brute ne représentait que 6,9 % du PIB, un niveau particulièrement bas. Toutefois, cette situation favorable a progressivement évolué à partir de 2015, Ainsi, la dette a atteint 20,4 % du PIB en 2016, puis 38,4 % en 2018, et a culminé à 62,8 % en 2021, traduisant une pression importante sur les finances publiques. Cette évolution reflète le recours croissant à la dette intérieure pour financer les déficits, en l'absence de financement extérieur significatif. À partir de 2022, on observe une légère baisse du ratio (55,6 % en 2022 et 55,1 % en 2023), suggérant une reprise modérée de la croissance économique ou un rééquilibrage budgétaire temporaire. Néanmoins, en 2024, le ratio remonte à 58,8 %, confirmant la persistance des déséquilibres structurels.

Graphique 31: service de la dette extérieure à moyen et long terme



Source ; rapport annuelle banque d'Algérie 2023

Tableau 27 : le taux d'inflation annuel en Algérie entre 2012 et 2024

L'année	Le taux d'inflation %
2012	8,89
2013	3,25
2014	2,92
2015	4,78
2016	6,40
2017	5,59
2018	4,27
2019	1,95
2020	2,42
2021	7,23
2022	9,27
2023	9,32
2024	2,89

Source ; Banque mondiale, Trading Economics

Entre 2012 et 2024, l'Algérie a connu une inflation globalement instable, reflétant les déséquilibres économiques internes, les tensions sur les prix des biens de consommation et l'impact de la politique monétaire. En 2012, l'inflation a atteint un niveau élevé de **8,89 %**,

avant de baisser fortement les années suivantes, atteignant un minimum de 1,95 % en 2019, Toutefois, à partir de 2020, la tendance s'inverse. L'inflation repart à la hausse, culminant à 9,27 % en 2022 et 9,32 % en 2023, en raison de plusieurs facteurs .En 2024, une baisse notable de l'inflation est enregistrée, à 2,89 %.

Tableau 28: (PIB) nominal de l'Algérie entre 2012 et 2024, exprimé en dollars américains courants (USD)

Année	Le PIB	Année	Le PIB
2012	227,14	2018	194,55
2013	229,70	2019	193,46
2014	238,94	2020	164,87
2015	187,49	2021	186,23
2016	180,76	2022	225,64
2017	189,88	2023	247,63
		2024	239,90

Source ; Banque mondiale, MacroTrends

Entre 2012 et 2024, le produit intérieur brut (PIB) nominal de l'Algérie, exprimé en dollars américains courants, a connu des variations importantes, En 2012, le PIB s'élevait à 227,14 milliards USD, atteignant un pic en 2014 avec 238,94 milliards USD . Toutefois, à partir de 2015, une baisse significative est observée, avec un recul du PIB à 187,49 milliards USD, puis à 164,87 milliards USD en 2020, année marquée par les effets de la pandémie de COVID-19 et la chute de la demande mondiale en énergie.

À partir de 2021, le PIB repart légèrement à la hausse, atteignant 186,23 milliards USD, puis 225,64 milliards USD en 2022. En 2023, le PIB atteint son plus haut niveau de la période récente avec 247,63 milliards USD, avant de redescendre légèrement en 2024 à 239,90 milliards USD.

3-2 Dominance politique par période :

- **2012-2019 Budgétaires dominantes :** Priorité aux dépenses sociales et infrastructures, financées par les recettes pétrolières. Peu d'outils monétaires actifs (taux directeurs peu utilisés
- **2020-2024 Mixte, mais budgétaire prépondérante :**

Budgétaire : Plans de relance post-COVID, augmentation des salaires et subventions (déficit à **-10,2% du PIB en 2023**)

Monétaire : Mesures marginales (hausse des réserves obligatoires en 2023) pour contrôler l'inflation

Conclusion :

De 2012 à 2024, l'Algérie a connu une ****prépondérance budgétaire durable****, bien qu'il y ait eu des indications de transition vers un certain rééquilibrage en fin de période. L'importance secondaire de la politique monétaire a été maintenue en raison de la dépendance aux hydrocarbures, des augmentations des dépenses sociales et sécuritaires, ainsi que des contraintes liées aux réformes structurelles. Toutefois, les perturbations récentes et les contraintes extérieures pourraient favoriser une transition vers une relation plus équilibrée, essentielle pour assurer une croissance pérenne et renforcer la résilience face aux crises économiques.

4. Analyse économétrique de la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie :

Cette partie consiste à tester économétriquement la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie entre 1990 et 2023 et Pour savoir aussi à quelle période les deux politiques étaient coordonnées .

1 Les données utilisées

Pour atteindre l'objectif de notre sujet, Les variables ont été choisies sur la base des études théoriques et empiriques antérieures tel que l'étude **d'Allen & Smith (1983), Bradley (1984), Milo (2012)** qui ont été basé sur le déficit budgétaire, alors que Les travaux de (Jawaid et al. 2010) ont analysé les interactions entre la dette, le déficit budgétaire, la masse monétaire et les taux de change avec l'inflation,

Alors les variables de notre étude sont : **M2** (la masse monétaire), **B** (La dette publique), **IPC** (indicateur des prix de consommation). **DP** déficit publique et le **PIB**

Les sources utilisées sont celles des statistiques de la banque mondiale, les statistiques monétaires de la banque d'Algérie et de l'ONS, les données sont annuelles et en milliard de

dinars couvrant la période 1990-2023. En s'appuyant sur la littérature existante (Benigno et Woodford, 2003 ; Bergin, 2000 ; Buitier, 2001 ; Canzoneri et al. 2001 ; Sims, 1994),

Le modelé de cette étude on peut l'écrire sous la forme d'équation comme suit ;

$$I_{pc}=f(B, DP, PIB, M)$$

$$\Delta IPC = \Delta B + \Delta DP + \Delta PIB + \Delta M$$

Toutes les variables ont été transformées en logarithme pour obtenir les élasticités et réduire les risques de problèmes d'hétéroscédasticité

2-Les statistiques descriptives

Tableau 29: présentation des variables

	DP	B	IPC	M	PIB
Mean	4236.611	14925.58	247.4421	7881.847	10672.23
Median	2919.600	6035.930	192.9750	5464.150	8940.550
maximum	11666.40	33847.56	584.3000	24330.00	35788.00
minimum	36.80000	3003.420	102.1000	342.5000	556.0000
Std.dev	3208.317	11928.09	151.5618	7224.070	8785.613
Jarque-bera	5.244382	4.523988	7.329705	3.572383	3.841283

Source : Résultat importé via Eviews 10

L'étude des statistiques descriptives met en évidence une asymétrie positive relativement marquée pour chacune des variables considérées. En effet, pour chacune d'elles, la moyenne est supérieure à la médiane, Le déficit public (DP) affiche une moyenne de 4236,61 contre une médiane de 2919,60, suggérant des épisodes de déficits exceptionnellement élevés. De même, la dette publique (B) présente un écart encore plus prononcé, avec une moyenne de 14 925,58 face à une médiane de 6035,93, mettant en exergue une grande variabilité dans les niveaux d'endettement. En ce qui concerne l'indice des prix à la consommation (IPC), son inflation moyenne est de 247,44 et sa médiane de 192,98, ce qui fait ressortir qu'elle est des périodes de forte inflation. La masse monétaire (M), dont la moyenne s'élève à 7881,85 contre sa médiane qui est de 5464,15, montre sa distribution à tendance asymétrique. Enfin, le produit intérieur brut (PIB) qui affiche une moyenne de 10 672,23 présente cependant une forte dispersion autour de sa médiane (8940,55) ce qui témoigne d'une grande activité économique.

Ces variations continuent de ressembler à la caractéristique d'un phénomène donné dans le temps, et il a déjà été démontré que pour toutes les variables économiques étudiées, le temps joue en effet un rôle très important, ce qui signifie que l'ordre chronologique fait une différence. D'un autre côté le déficit public (DP) varie entre un minimum de 36,8 et un maximum de 11666,4 avec un écart-type de 3208,32, ce qui indique une fluctuation significative des finances publiques. La dette publique (B) présente une variation encore plus forte allant de 3003,42 à 33 847,56 avec un écart-type très élevé de 11928,09, ce qui exprime un niveau de dette significativement instable. L'indice des prix à la consommation (IPC), qui fluctue de 102,1 à 584,3 avec un écart-type de 151,56, suggère un taux d'inflation volatil. La masse monétaire (M) s'avère également être une variable hautement instable avec des valeurs comprises entre 342,5 et 24 330 ainsi qu'un écart-type de 7224,07. Enfin, concernant la croissance de PIB s'étend de 556 à 35 788 avec un écart-type de 8785,61 montrant une augmentation significative des niveaux de production sur les périodes considérées.

3-Stationnarité :

Avant toute analyse économétrique nous devons tester la stationnarité des variables contenues, pour éviter le cas des régressions fallacieuses.

La méthode utilisée c'est ADF Augmented Dickey-Fuller

Tableau 30: En niveau

Method		Statistique		Prob
ADF - Fisher Chi-square		23.3815		0.0094
ADF - Choi Z-stat		-2.13235		0.0165
Series	Prob.	Lag	Max Lag	Obs.
LB	0.8801	0	7	33
LDP	0.0445	0	7	33
LIPC	0.3944	0	7	33
LM	0.0174	2	7	31
LPIB	0.0311	0	7	33

Les variables LDP, LM et LPIB dont la probabilité de l'hypothèse nulle est inférieure à **0,05** sont stationnaires en niveau et donc intégrés d'ordre **0**.

Tableau 31: En différence première

Method		Statistic		Prob.**	
ADF - Fisher Chi-square		81.0582		0.0000	
ADF - Choi Z-stat		-6.89457		0.0000	
Series	Prob.	Lag	Max Lag	Obs	
D(LB)	0.0005	0	7	32	
D(LDP)	0.0000	0	7	32	
D(LIPC)	0.0001	0	7	32	
D(LM)	0.4852	3	7	29	
D(LPIB)	0.0004	0	7	32	

Source : Résultat importé via Eviews 10

Comme toutes les variables sont intégrées d'ordres différents, en niveau et en différence première, (LB et LIPC Les variables intégrées d'ordre 1 (I(1)) le modèle le plus adéquat dans ce cas est un modèle à correction d'erreurs avec des retards dynamiques ARDL.

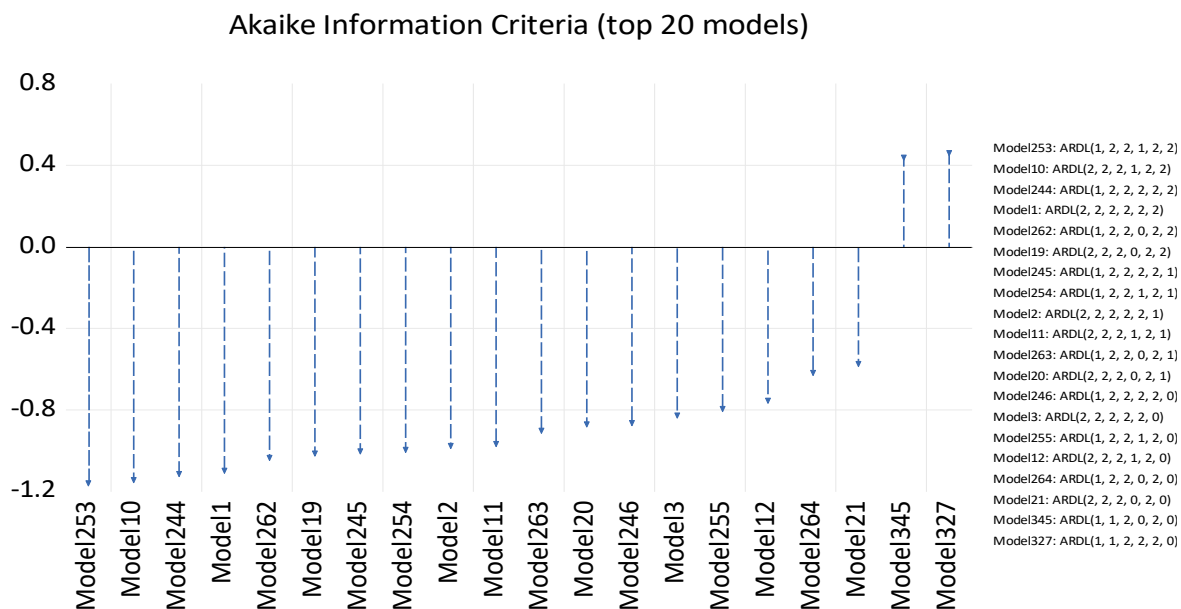
4-Choix du modèle :

La méthodologie ARDL (Autoregressive Distributed Lag) examine l'existence d'une cointégration dynamique à court et à long terme entre les variables expliquant ce phénomène. Le modèle ARDL a été proposé par Pesaran et al. (2001). Ce modèle économétrique permet d'analyser les interactions à la fois à court et à long terme entre deux ou plusieurs variables. Il s'agit d'un modèle polyvalent capable de traiter des séries temporelles stationnaires et non stationnaires. Il est fréquemment utilisé dans la recherche économique appliquée pour évaluer les effets de différentes interventions politiques ou ajustements des variables économiques.

5-Détermination du nombre de retard :

La modélisation par l'approche ARDL exige la détermination du retard optimal préalable avant d'effectuer le test de cointégration. Il correspond au retard qui minimise les critères d'information Schwarz (AIC, SC).

Graphique 32: Détermination de la période de ralentissement optimale selon la méthode d'Akaike



Source : Résultat importé via Eviews 10

Selon les résultats obtenus à partir du **critère d'information d'Akaike (AIC)**, nous avons choisi la combinaison suivante : **(1, 2, 2, 1, 2, 2)**

6- test de Cointégration :

Le test de cointégration de Pesaran et al. (2001) simule deux ensembles de valeurs critiques pour la statistique de test, soit la valeur F de Fisher, avec trois seuils. Le premier ensemble correspond au cas où toutes les variables explicatives sont $I(0)$ et représente la borne inférieure. Le second ensemble correspond au cas où toutes les variables explicatives sont $I(1)$ et présente la borne supérieure.

6-1 Bound Test :

Tableau 32: Résultat de statistique de Bounds Test

F-Bounds Test		Null Hypothesis: No levels relationship		
Test statistic	Value	Signif	I(0)	I(1)
			Asymptotic: n=1000	
F-statistic	29.10738	10%	2.08	3
K	5	5%	2.39	3.38
		2.5%	2.7	3.73
		1%	3.06	4.15
Actual Sample Size	32		Finite Sample : n=35	
		10%	2.331	3.417
		5%	2.804	4.013
		1%	3.9	5.419
			Finite Sample: n=30	
		10%	2.407	3.517
		5%	2.91	4.193
		1%	4.134	5.761

Source : Résultat importé via Eviews 10

Les résultats de la procédure « Bounds test » ci-dessus montrent que la statistique de Fisher ($F= 29.10738$) est supérieure à la valeur critique au seuil de 5% Donc, il existe une relation de long terme entre les variables. Et nous rejetons H_0 qui signifie l'absence de relation de long terme, et nous concluons aussi qu'il existe une relation de cointégration entre les variables

7-Résultats :

7-1 Robustesse du modèle :

Tableau 33: tableaux des résultats de la probabilité R-statistique

**CHAPITRE 3 : LA RELATION DE DOMINANCE ENTRE LA POLITIQUE MONETAIRE ET
BUDGETAIRE EN ALGERIE**

R-squared	0.977380	Mean dependent var	5.375124
Adjusted R-squared	0.956173	S.D. dependent var	0.555366
S.E. of regression	0.116265	Akaike info criterion	-1.159031
Sum squared resid	0.216282	Schwarz criterion	-0.426163
Log likelihood	34.54449	Hannan- Quinn criter.	-0.916106
F-statistic	46.08842	Durbin- Watson stat	1.711897
Prob (F-statistic)	0.000000		

Source : Résultat importé via Eviews 10

Les résultats du modèle montrent une forte capacité explicative. En effet, le coefficient de détermination R^2 est de 0,977, ce qui signifie que le modèle explique 97,7 % de la variation de la variable dépendante. Même après correction pour le nombre de variables explicatives, le R^2 ajusté demeure élevé à 0,956, confirmant ainsi la robustesse et la qualité de l'ajustement du modèle. De plus, l'erreur standard de la régression, estimée à 0,1162, indique une bonne précision des prédictions. Par ailleurs, la probabilité associée à la statistique F est inférieure à 0,05, ce qui valide la significative globale du modèle et confirme l'existence d'une relation statistiquement significative entre les variables. Enfin, la valeur du test de Durbin-Watson, proche de 2 (1,71), suggère l'absence d'autocorrélation des erreurs, ce qui renforce la crédibilité de l'estimation et témoigne d'une bonne spécification du modèle

.7-2 estimations de dynamique à court terme :

Tableau 34: résultat d'estimation de la dynamique de court terme

ECM Regression				
Case 2: Restricted Constant and No Trend				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LM)	-1.007006	0.434160	-2.319438	0.0339
D(LM(-1))	-5.302645	0.469255	-11.30013	0.0000
D(LDP)	-0.185884	0.349388	-0.532028	0.6020
D(LDP(-1))	-5.403230	0.454428	-11.89019	0.0000
D(LB)	-0.105725	0.088102	-1.200037	0.2476
D(LDP*LM)	0.024110	0.038000	0.634487	0.5347
D(LDP(-1)*LM(-1))	0.578511	0.049178	11.76352	0.0000
D(LPIB)	0.947393	0.196715	4.816060	0.0002
D(LPIB(-1))	0.562549	0.179770	3.129277	0.0065
CointEq (-1)*	-0.841551	0.050278	-16.73794	0.0000

Source : Résultat importé via Eviews 10

L'analyse de tableau n 6 montre que le terme CointEq (-1) correspond au coefficient d'ajustement ou force de rappel (-0.841551), qui est statistiquement significatif et négatif, Cela signifie que 84,16 % des déséquilibres entre les variables à court terme sont corrigés chaque année, ce qui indique un retour rapide à l'équilibre de long terme. Ce résultat confirme l'existence d'une relation de long terme, en accord avec la théorie de la co-intégration et le modèle d'ajustement d'erreur de **Johansen (1991)** ou **Engle & Granger (1987)**

Le délai de retour à l'équilibre peut être approximé à partir du coefficient du terme d'erreur de correction (ECM), noté ici **-0.841551**

Délai de retour à l'équilibre (approx.)= $\left| \frac{1}{\text{CointEq}(-1)} \right|$

$$\frac{1}{|-0.841551|} = \frac{1}{0.841551} \approx 1.19$$

Interprétation :

Les résultats du modèle indiquent un retour rapide à l'équilibre, ce qui reflète un ajustement efficace du système économique en cas de déséquilibre. Concernant la masse monétaire, les coefficients des variables D(LM) et D(LM(-1)), estimés respectivement à -1,0070 et -5,3026, sont tous deux significatifs et négatifs, ce qui suggère un effet fortement désinflationniste de la masse monétaire sur l'indice des prix à la consommation (IPC) à court terme. En ce qui concerne le déficit public, la variable retardée LDP(-1) présente également un effet négatif marqué sur l'IPC, ce qui soutient l'hypothèse de la dominance budgétaire. Dans ce contexte, les autorités monétaires seraient contraintes d'accommoder les déséquilibres budgétaires,

notamment par le biais du financement monétaire, entraînant ainsi des pressions inflationnistes — un phénomène théorisé par Sargent & Wallace (1981) et Leeper (1991). L'effet d'interaction entre la masse monétaire et le déficit public, mesuré par le coefficient de $D(LDP(-1)*LM(-1))$, est positif (+0,5785) et hautement significatif, ce qui confirme qu'une combinaison de déficit budgétaire et d'expansion monétaire tend à renforcer la dynamique inflationniste à long terme. Cette conclusion s'inscrit pleinement dans le cadre théorique du modèle de Leeper (1991) sur la dominance budgétaire. Enfin, les coefficients associés au PIB, estimés à +0,9474 et +0,5625, sont eux aussi significatifs et positifs, ce qui indique que la croissance économique exerce une pression haussière sur le niveau des prix.

7-3 ESTIMATION DES COEFFICIENTS DE LONG TERME :

Tableau 35: Résultat d'estimation des coefficients de long terme

Levels Equation				
Case 2: Restricted Constant and No Trend				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LM	4.729415	0.664072	7.121837	0.0000
LDP	5.738960	0.467226	12.28305	0.0000
LB	-0.381772	0.110103	-3.467401	0.0032
LM*LDP	-0.604418	0.052122	-11.59620	0.0000
LPIB	0.129633	0.358154	0.361946	0.7221
C	-37.67324	4.356322	-8.647946	0.0000
EC = LIPC - (4.7294*LM + 5.7390*LDP -0.3818*LB -0.6044*LM*LDP +				
0.1296*LPIB - 37.6732)				

Source : Résultat importé via Eviews 10

Le tableau ci-dessus indique que dans le long terme, la masse monétaire a un **Effet positif et très significatif** : chaque augmentation de 1 % de la masse monétaire entraîne une hausse de **4,73 %** du niveau des prix à long terme. Cela confirme le lien classique entre la création monétaire et l'inflation. Pour le déficit public Effet **très positif (5,74)**

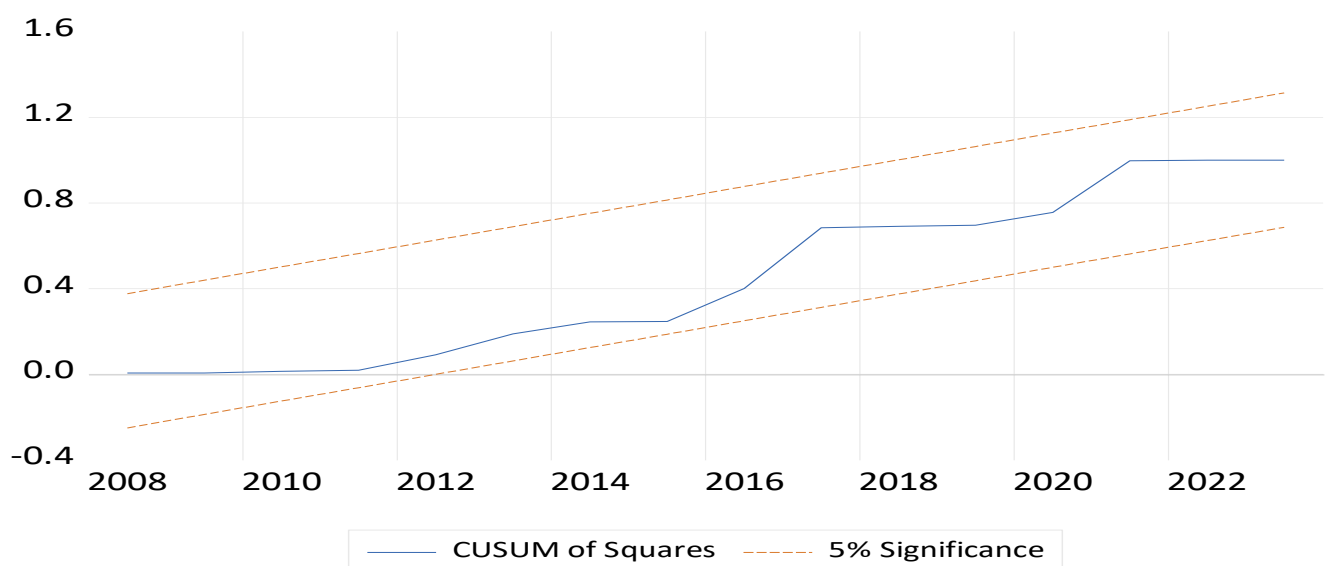
Les résultats de long terme montrent des signes clairs de domination budgétaire . Le déficit public a un effet fort et significatif sur le niveau des prix, Cette interprétation est renforcée par la dette publique, dont le coefficient négatif suggère qu'une augmentation de la dette (ou une réduction du déficit) est inflationniste. Bien que l'agrégat monétaire ait également un effet positif et significatif, son effet est inférieur à celui du déficit, établissant la politique monétaire

dans une position secondaire. De plus, le coefficient négatif du terme d'interaction entre l'agrégat monétaire et le déficit public démontre une forme de coordination entre les deux politiques, écartant tout conflit macroéconomique. Ces résultats correspondent à la littérature sur la domination budgétaire dans les économies structurellement déficitaires, notamment sur la base des travaux de Leeper (1991) et de Canzoneri et al. (2001), qui annonce que dans ces économies, la politique monétaire se relâche pour payer le corset fiscal.

8 -Robustesse:

Afin de vérifier la fiabilité des prévisions, des contrôles diagnostiques ont été effectués pour juger de la solidité du modèle : le test du multiplicateur de Lagrange pour l'analyse de l'autocorrélation des résidus, le test de **Jarque Bera** pour évaluer la normalité des résidus et le test d'homoscédasticité. Les conclusions de ces quelques essais indiquent que les résidus possèdent toutes les caractéristiques souhaitées. De surcroît, le diagramme ci-après illustre la constance des coefficients pendant la période d'estimation

Graphique 33: CUSUM of squares



Résultat : La stabilité du modèle est évaluée à travers le test Cusum of squares. En analysant le graphique, la courbe est à l'intérieur d'intervalle de Confiance durant toute la période. Ce qui atteste de la stabilité du modèle et son Adéquation pour faire des prévisions.

Conclusion :

Les résultats de notre étude qui tient à évaluer la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie entre 1990 et 2023 confirment l'existence d'une relation de

cointégration entre l'IPC et les variables macroéconomiques retenues en Algérie durant cette période. Sur le court terme, Le déficit budgétaire ne semble pas avoir d'impact immédiat sur l'IPC, ce qui suggère qu'il n'existe pas de domination budgétaire immédiate

Toutefois, à long terme, la trajectoire du niveau général des prix est largement déterminée par la politique budgétaire, notamment le déficit public, confirmant la présence d'une forte forme de la théorie fiscale du niveau des prix (FTPL). Et d'après les résultats précédents le déficit public (LDP) a un effet plus fort que la masse monétaire (LM) sur l'IPC, ce qui pourrait indiquer une dominance budgétaire (où la politique budgétaire influence davantage l'économie que la politique monétaire

La masse monétaire exerce aussi une forte pression sur le niveau des prix, ce qui est conforme à la théorie quantitative.

-Concernant L'analyse de la dynamique de court terme issus révèle une situation de conflit entre la politique monétaire et la politique budgétaire. D'une part, la masse monétaire a un effet significatif sur les prix à court terme, bien que négatif, ce qui suggère un rôle actif de la politique monétaire, potentiellement de nature restrictive ou répondant à une inflation anticipée. D'autre part, le déficit public a un effet significatif et inflationniste à travers son terme retardé, tandis que la dette publique n'a pas d'effet notable.

L'interaction entre la politique monétaire et budgétaire joue un rôle important, ce qui suggère que les deux politiques ont été durant la période de l'étude alignées pour éviter des effets indésirables. Et cela nous apparaît à travers les résultats remarque en long terme.

Conclusion du chapitre :

Nous avons abordé dans la première section les différentes études théoriques et empiriques sur la domination financière et monétaire en mettant la lumière sur les dynamiques complexes d'interaction entre les deux politiques à travers différents contextes économiques et méthodologies. On prend par exemple ; l'étude de Melitz (1995, 1997, 2002) qui montre, à partir de données sur les pays de l'OCDE, que ces politiques agissent souvent comme des substituts, avec une politique monétaire restrictive répondant à une politique budgétaire laxiste, tout en soulignant la faible efficacité des stabilisateurs automatiques budgétaires. Favero et Monacelli (2003), à l'aide d'un modèle vectoriel autorégressif à changement de régime, observent que les régimes budgétaires sont souvent passifs aux États-Unis, Woodford (1998), Gali et Perotti (2003) confirment cette tendance à la passivité budgétaire post-1980. Muscatelli et al. (2004), en adoptant un cadre néo-keynésien avec la méthode des moments généralisés, montrent que la politique monétaire respecte la règle de Taylor et stabilise la production, tandis que la politique budgétaire agit à travers ses composantes cycliques.

Dans la deuxième, nous avons mené une étude appliquée sur la domination financière et monétaire en Algérie durant la période allant de 1990 à 2023, où nous avons analysé les instruments utilisés par les deux politiques.

Nous avons conclu que le système dominant durant cette époque est un modèle de prédominance budgétaire modérée où la politique monétaire exerce une fonction stabilisatrice

-Et pour vérifier la validité des résultats mentionnés précédemment, nous avons réalisé une étude économétrique en utilisant un modèle ARDL ou on a conclu une prépondérance budgétaire (où la politique budgétaire a un impact plus significatif sur l'économie que la politique monétaire). Avec une coordination entre les deux politiques, écartant tout conflit macroéconomique. Ce qui s'explique par l'existence d'une relation de cointégration entre l'IPC et les variables macroéconomiques retenues en Algérie durant cette période

Conclusion générale

Conclusion générale :

De nombreuses études, tant académiques que professionnelles, ont été consacrées aux questions liées à la dominance monétaire et budgétaire ainsi qu'à leurs sources. Ces thématiques ont suscité un vif intérêt, notamment à travers les débats entre théoriciens et praticiens du secteur bancaire, donnant lieu à une riche littérature. Depuis les années 1970 et 1980, les recherches ont unanimement souligné l'importance des politiques monétaire et budgétaire dans la dynamique économique globale. L'un des enseignements fondamentaux qui ressort de ces travaux est la nécessité d'une coordination efficace entre les deux politiques, souvent désignée sous le terme de *policy mix*, afin d'assurer la stabilité macroéconomique et d'éviter les conflits d'objectifs ou les effets contre-productifs.

Plusieurs tentatives, à travers différentes approches, ont été faites pour expliquer les phénomènes d'interaction entre la politique budgétaire et la politique monétaire. Toutes ces tentatives se sont appuyées sur les fondements de la théorie économique, qui étudie les phénomènes économiques selon les différentes écoles de pensée. Certains chercheurs, comme Leeper (1991), ont abordé l'idée qu'en l'absence d'une politique active, une politique pourrait

être passive. D'autres, comme Aiyagari et Gelter (1985), se sont penchés sur les interactions entre les politiques budgétaires et monétaires à travers le prisme des régimes ricardiens et non-ricardiens, reflétant ainsi le comportement de l'autorité budgétaire face aux fluctuations économiques et son degré de réactivité aux objectifs de l'autorité monétaire, notamment à travers la préférence pour la soutenabilité des finances publiques.

En plus de cela, la théorie keynésienne a également abordé le concept de coordination et d'interaction entre les politiques budgétaires et monétaires à travers le modèle DSGE (Dynamic Stochastic General Equilibrium). Plus encore, plusieurs recherches, dans le cadre de la théorie budgétaire du niveau des prix (FTPL – Fiscal Theory of the Price Level), ont traité le sujet de la coordination entre la politique budgétaire et la politique monétaire, en mettant en évidence le rôle essentiel et incontournable de l'autorité budgétaire à travers diverses politiques. Lesquelles influencent le processus de détermination des niveaux généraux des prix dans l'économie, notamment à travers les contraintes budgétaires de l'État et la valeur actuelle de ses engagements futurs.

Pour le cas de l'Algérie le Policy mix a connu deux phases distinctes à savoir la période de planification de l'économie, où le budget de l'Etat a été abondamment utilisé comme instrument de la politique économique, dans lequel le trésor avait recours aux avances de la banque centrale sans limite. Et la période des réformes en l'occurrence celle du secteur bancaire par la promulgation de la loi relative à la monnaie et au crédit, qui a donné une certaine indépendance à la banque centrale par la limitation au trésor des avances bancaires, et l'obligation de ce dernier au remboursement de sa dette envers l'institut d'émission en un délai de quinze ans.

On ne peut également ignorer les évolutions qu'a connues la situation économique en Algérie à la suite des différents chocs ayant affecté l'économie nationale, à commencer par la crise pétrolière de 2014, qui a entraîné une consommation massive des ressources disponibles et a précipité l'épuisement du Fonds de régulation des recettes en 2017. Cette crise fut l'une des principales raisons ayant conduit à l'adoption d'une politique monétaire non conventionnelle, connue sous le nom de financement non conventionnel.

À cela s'est ajoutée la crise du Covid-19, qui a fortement restreint les échanges économiques et engendré une crise de financement aiguë, nécessitant la conjugaison des efforts entre les

autorités monétaire et budgétaire en Algérie. À partir de l'année 2020, la Banque d'Algérie a ainsi pris en charge l'assouplissement de certaines règles prudentielles.

- cette thèse a pour objectif d'analyser la relation de dominance entre la politique monétaire et la politique budgétaire en Algérie sur la période 1990–2023, en mobilisant un cadre économétrique fondé sur le modèle de régression à retards échelonnés (ARDL). À travers cette approche, nous avons pu examiner les dynamiques à court et à long terme entre les principaux instruments monétaires et budgétaires, tout en tenant compte de la spécificité du contexte économique algérien, marqué par une forte dépendance aux revenus hydrocarbures, des déséquilibres structurels persistants et des transformations institutionnelles successives.

Notre argumentation représente une évolution de l'analyse et par conséquent, le besoin de peaufiner le raisonnement. Cette précision a mis en évidence un renforcement du rôle de la politique budgétaire et monétaire dans l'expansion économique ; ainsi que la dominance entre ces deux politiques.

Tout au long de cette thèse, nous avons étudié les objectifs et les instruments de chaque politique séparément, ainsi que leur conduite en Algérie, et ce à travers l'analyse des variables budgétaires et monétaires, afin de pouvoir déterminer la domination de chaque politique.

Pour répondre à notre problématique, on s'est appuyé sur certaines hypothèses :

H1 : La politique budgétaire est dominante en Algérie

H2 : il existe une coordination des politiques économiques en Algérie

Pour tester nos hypothèses et répondre à notre problématique, notre thèse a été structurée en trois chapitres.

Le premier chapitre se concentre sur le cadre conceptuel et théorique de la politique monétaire, divisé en trois sections distinctes. La première section examine les concepts généraux de la politique monétaire, et une présentation de ses différents objectifs et instruments. Et dans la deuxième section on a basé sur les visions théoriques de cette politique, tandis que la troisième section analyse la conduite de la politique monétaire en Algérie depuis l'année 1990. Ce chapitre nous a permis de mener une analyse approfondie sur la politique monétaire

Le deuxième chapitre se concentre sur la revue de la littérature concernant la politique budgétaire, avec un accent particulier sur les théories économiques qui ont examiné ses origines, Ce chapitre est lui-même constitué de trois sections distinctes.

Le troisième et dernier chapitre de notre thèse est divisé en trois sections distinctes. Dans la première section, on a parlé sur la coordination et l'interaction entre les deux politiques, ensuite on a basé sur des études théoriques et empiriques sur le thème de notre thèse.

À partir de la troisième section, des réponses préliminaires à notre problématique ont commencé à se dessiner, grâce à une étude analytique sur la dominance monétaire et budgétaire en Algérie à travers des statistiques des instruments macroéconomiques

En fin de compte, un examen des diverses contributions théoriques et empiriques concernant la relation de dominance entre les deux politiques, facilite l'élaboration d'un modèle empirique ajusté à l'économie algérienne. On peut comprendre les résultats de ce dernier en se basant sur les deux phases antérieures.

Les résultats empiriques ont mis en évidence une relation complexe et asymétrique entre les deux politiques. Sur le long terme, nos estimations prévoient une domination budgétaire, chose qui confirme notre hypothèse **H1** dans laquelle la politique monétaire apparaît en grande partie subordonnée aux impératifs budgétaires de l'État, notamment en période de tensions sur les finances publiques. Cette configuration reflète les contraintes institutionnelles et le rôle central de l'État dans l'économie, où les autorités monétaires peinent à préserver une indépendance effective dans la conduite de la politique monétaire. Ainsi ce résultat montre une coordination entre les deux politiques, tout conflit macroéconomique est évité. Cela est dû à la présence d'une relation de cointégration entre l'IPC et les variables macroéconomiques sélectionnées en Algérie pendant cette période (ce qui confirme la deuxième hypothèse **H2**)

Toutefois, les résultats à court terme montrent que la politique monétaire a pu jouer un rôle de stabilisation conjoncturelle, notamment dans certaines phases de resserrement ou d'assouplissement des liquidités.

En dépit des initiatives et des actions menées par le gouvernement algérien, comme les impulsions économiques, les transformations structurelles et les projets de redynamisation économique qui ont été mis en œuvre depuis 2001, l'économie du pays reste principalement une économie de rente, qui est entièrement tributaire des profits générés par les hydrocarbures. Elle peine à se diversifier et continue de faire face aux mêmes défis majeurs.

Pour conclure, et afin de mettre une réponse claire sur notre problématique, et en se basant sur la littérature économique et les spécificités de l'économie algérienne :

cette étude nous permet de juger que la relation de dominance entre les deux politique c'est une relation de «**Domination fiscale unilatérale sur la politique monétaire**»

Après avoir étudié la question de la prédominance de la politique budgétaire et monétaire en Algérie ainsi que le degré de coordination entre elles, et après être parvenus à un ensemble de résultats, nous présentons une série de suggestions, sur la base des résultats mentionnés précédemment : Annonce des objectifs économiques généraux de l'État et coordination entre les responsables des deux autorités — monétaire et budgétaire — pour l'élaboration de ces objectifs à travers un document ou un accord conjoint et public. Celui-ci doit inclure les objectifs des politiques monétaire et budgétaire, la définition des responsabilités, les outils utilisés, ainsi que le délai nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Accorder une plus grande indépendance à la Banque d'Algérie et orienter la politique monétaire vers la réalisation d'un objectif principal et défini par les textes législatifs encadrant le fonctionnement de la Banque d'Algérie, à savoir la stabilité des prix, sans négliger son rôle dans le maintien de la stabilité financière.

Créer un conseil mixte chargé de superviser le processus de coordination entre les politiques monétaire et budgétaire. Ce conseil devra veiller à l'application des mesures et des dispositifs nécessaires à une coordination efficace, visant à atteindre un taux de croissance économique élevé, un haut niveau d'emploi, et un faible taux d'inflation. Il est également recommandé de mettre en place des comités de travail conjoints qui viendront renforcer ce processus de manière régulière.

Appliquer les règles de la politique budgétaire en instaurant un pacte de stabilité financière ou de responsabilité budgétaire, en particulier en ce qui concerne la réduction du déficit budgétaire, à travers une rationalisation des dépenses publiques et une amélioration de l'efficacité du système fiscal. Cela permettrait de respecter une politique budgétaire cohérente avec l'objectif de la Banque d'Algérie visant à atteindre la stabilité des prix ou un taux d'inflation ciblé.

Développer et approfondir le marché financier algérien afin de diversifier les sources de financement du déficit budgétaire, et éviter un recours excessif à l'emprunt auprès de la Banque d'Algérie, ce qui contribuerait à renforcer son indépendance vis-à-vis de l'autorité budgétaire.

Changer l'orientation de la politique budgétaire pour qu'elle devienne un levier de croissance économique et de création d'emplois, en contribuant à l'augmentation de l'offre locale. Cela

passer par une diversification de la base de production nationale, en soutenant les secteurs à forte productivité et en encourageant l'investissement dans ces domaines, ce qui favoriserait l'indépendance de la politique monétaire dans la définition et la mise en œuvre de ses objectifs.

Enfin, cette recherche ouvre des perspectives pour des travaux futurs, notamment l'intégration d'approches non linéaires, l'analyse de la dominance dans un cadre structurel dynamique, ou encore l'élargissement de l'étude aux pays comparables afin de mieux situer le cas algérien dans son contexte régional et international.

Bibliographie

Bibliographie :

1- Ouvrage

Amani, I. (2016–2017). *Impact des composantes de la politique budgétaire sur l'inflation et la croissance en Algérie (1970–2014)* [thèse de doctorat]. Université d'Oran 2.

Amine, M. B. (2016). *Politiques monétaires et croissance économique dans les pays du Maghreb* [Thèse de doctorat]. Université de Tlemcen.

Baily, J. (2006). *Économie monétaire et financière*. Bréal.

Bassino, J., Leroux, J., & Michelena, P. (2005). *Les politiques économiques*.

Beitone, A., Dollo, C., Guidoni, J., & Legardez, A. (1991). *Dictionnaire des sciences économiques*. Armand Colin.

Bennasy-Agnès, B.-Q.-P.-F.-J. (2010). *La politique économique* (2e éd.). De Boeck.

Benoist-Lucy, C., & Bosserelle, E. (2012). *Économie générale*. Hachette.

Cabannes, M. (1999). *Introduction à la macroéconomie*. Armand Colin.

Caron, M. (s.d.). Budget et politiques budgétaire

- Castagnède, M. (2008). *La politique fiscale*. PUF – Que sais-je ?
- Cazals, M. (2014). *La monnaie*. Dunod.
- Chaib, B., Bezzaoui, M., & Menaguer, N. (2019). *Économie algérienne*. Université de Tlemcen.
- Delaplace, M. (2006). *Monnaie et financement de l'économie* (2e éd.). Dunod.
- Homevor, A. (2005). *Intégration régionale et promotion des investissements dans l'espace UEMOA*. Université Cocody.
- Honvo, W. (2020). *La dissertation économique : Préparation aux concours*.
- Hurat, F. (s.d.). *Économie des finances publiques*. La revue du Trésor.
- Ivan Martin. (2003). *Politique économique et stabilité de l'État*. CERI.
- Jaffré, P. (1996). *Monnaie et politique monétaire* (4e éd.). Economica.
- James, E. M. (1996). *Économie globale : Une approche de résolution des problèmes* (3e éd.). Beauchemin.
- Jacques-H., D. (1985). *Crise financière et relations monétaires internationales*. Economica
- Lazary. (2007). *Économie générale*. Éditions El Dar El Othmania.
- Lecaillon, J., Le Page, J., & Ottavj, C. (2008). *Économie contemporaine : Analyse et diagnostic*. Dunod.
- Llorca, M. (2005). *Nécessité et efficacité de la politique budgétaire discrétionnaire*
- Marchal, J., & Lecaillon, J. (1967). *Les flux monétaires*. Cujas
- Marois, G. (2007). *Politiques économiques*.
- Matthieu, C. (2007). *Budget et politiques budgétaires*. Bréal.
- Parent, A. (1995). *L'espace monétaire et ses enjeux : Taux de change, courbe des taux et politique monétaire*. Nathan.
- Patpat, J. (1993). *Monnaie, institutions financières et politique monétaire*. Economica.
- Plihon, D. (2010). *Les taux de change*. La Découverte.
- Pouchain. (2019). *Monnaie et financement de l'économie*. Clefs Concours.
- Tulet, S. (2003). *Comprendre l'économie*. Les Cahiers Français.

Woodford, M. (2003). *Interest and prices: Foundations of a theory of monetary policy*. Princeton University Press.

2 -Les articles :

Amani, I., & Haddadji, N. (2020). *Évolution de la conduite de la politique monétaire en Algérie (1962–2017)*. Dans *Réformes du système bancaire algérien : Opportunités, difficultés et défis*.

Amokran, M., & Rasdi, S. (2015). La conduite de la politique monétaire en Algérie durant les deux dernières décennies : Objectifs et limites. *Revue économie et finance*.

Aoudia, K., & Nait, M. (2018). Efficacité de la politique monétaire en Algérie (1990–2017). *Revue algérienne des sciences sociales et humaines*, 5(3), 1–10.

Bakhtache, O. H. (2022). Crise sanitaire et crise économique : Combinaison lourde pour une économie fragile – Cas de l’Algérie (2010–2020). *Revue internationale de la performance économique*, 5(1).

Boumghar, B. (2004). *La conduite de la politique monétaire en Algérie : Un essai d’examen*. CREAD.

Boussida, S. (2022). Les effets des règles sur la politique budgétaire. *Notes et analyses de l’ITCEQ*.

Bouyacoub, A. (1997). L’économie algérienne et le programme d’ajustement structurel. *Confluences*

Chibi, A., Chekouri, S., & Benbouziane, M. (2021). Interaction between monetary and fiscal policy in Algeria: A Markov switching model. *Les Cahiers du CREAD*, 37(1).

Choual, I. (2015). *Aperçu de la politique budgétaire de l’Algérie (1962–2015)*

Dahou, M., & Zad, M. (2021). *Économie algérienne*. Université de Mascara.

Daly, H., & Smida, M. (2013). La coordination des politiques monétaire et budgétaire : Aperçu théorique. *MPRA Paper n°48020*.

Diane, F., & Fall, A. (2005). Contribution de la politique budgétaire à la croissance économique au Sénégal. *Direction de la prévision et des études économiques*.

Menna, K. (2014). Étude de la politique budgétaire en Algérie durant les réformes depuis 1990. *Cahiers du CREAD*, 109.

Mishkin, F. (1996). Les canaux de transmission monétaire : Leçons pour la politique monétaire. *Bulletin de la Banque de France*.

Mishkin, F. (2007). Financial instability and monetary policy. *Risk USA Conference*.

Mohamed Chérif, I. (2006). Réflexions sur la politique monétaire en Algérie : Objectifs, instruments et résultats (2000–2004). *Les Cahiers du CREAD*.

Zaoui, A., & B. F. (2020). Performance économique des instruments de la politique budgétaire. *Dirassat*, 11(2)

3. rapports :

Banque d'Algérie. (2020, 2021, 2022). *Rapports annuels*.

Banque de France. (2024). Interdépendances entre politique monétaire et politique budgétaire (« policy mix »).

Banque mondiale. (1994, 2020, 2023). *Rapports économiques sur l'Algérie*.

4.Site web :

Bank of Algeria. (s.d.). *Bank of Algeria*. <https://www.bank-of-algeria.dz/>

FasterCapital. (2024). *Dominance budgétaire et politique monétaire : revue de littérature*. <https://fastercapital.com/>

IREF Europe. (s.d.). <https://www.irefeurope.org/>

Ministère des Affaires intérieures (Luxembourg). (s.d.). *Conjoncture, budget et politique budgétaire*. <https://miat.public.lu/>

MPRA – Munich Personal RePEc Archive. (s.d.). <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/>

Nalo. (s.d.). *Lexique de politique monétaire*. <https://blog.nalo.fr/>

Yves Michel – ENS Cachan. (s.d.). <http://yves.michel.escbx.free.fr/>

Table de matière

Remerciements.....	4
Dédicaces	5
Sommaire	6
Liste des tableaux et figures.....	9
Introduction générale :.....	1

CHAPITRE 1 :

ANALYSE THEORIQUE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Introduction.....	6
Section 1 : Généralités sur la politique monétaire	7
1 La définition de la politique monétaire :.....	7
2 Types de politique monétaire :	7
2.1- Politique monétaire restrictive	7
2.2- Politique monétaire expansionniste.....	8
3- Les objectifs de la politique monétaire :.....	8
3-1 Les objectifs finaux de la politique monétaire	9
3-1-1 L'objectif de stabilité des prix	9
3-1-2 L'objectifs de la croissance économique	9
3-1.3 L'objectif du plein emploi	9

TABLE DES MATIERES

3-1-4 L'objectif de l'équilibre extérieur	10
3-2 Les objectifs intermédiaires de la politique monétaire	10
3-2.1 L'objectif du taux d'intérêt	10
3-3 Les objectifs quantitatifs (la croissance des agrégats monétaires et de crédit).....	11
3-3-1 L'objectif du taux de change	11
4. Les instruments de la politique monétaire	12
4 -1 Les instruments directs de la politique monétaire	12
4-1-1 La sélectivité du crédit	12
4-2 Les instruments indirects	13
4-2-1 Le réescompte	13
4-2-2 Les réserves obligatoires	13
4-2-3 Les opérations Open Market.....	14
5 Canaux de transmission de la politique monétaire	15
5-1 Canal du taux d'intérêt :	15
5-2 Canal du crédit	16
5-3 Canal du prix des actifs :	16
5-4 Le canal du taux de change.....	17
5-5 Canal des anticipations	17
Section 2 : les visions théoriques de la politique monétaire	18
1-La conception classique :.....	18
1.1 L'école de la théorie quantitative de la monnaie.....	18
2-La conception keynésienne :.....	19
3- La conception monétariste :.....	20
4-La conception de néoclassiques :.....	21
Section 3 : la conduite de la politique monétaire en Algérie	22
1-La banque centrale d'Algérie (la banque d'Algérie) :.....	22
2- La politique monétaire en Algérie : loi , objectifs et instruments.....	22
3-La politique monétaire en Algérie entre (1990- 1999).....	24
3-1Entre 1990 et 1993:	24
3-1-1 Les objectifs de la politique monétaire (1990-1993) :	24
3-1-2 Les instruments de la politique monétaire (1990-1993) :.....	24
3-2 Entre (1994 et 1999) :.....	25
3-2-1les objectifs de la politique monétaire (1994-1999).....	25
3-2-2 Les instruments de la politique monétaire (1994-1999).....	26
3-2-3 Les résultats de la politique monétaire durant cette période :	28

TABLE DES MATIERES

4-La politique monétaire en Algérie entre (2000-2010) (la période de l'économie de marché)	28
4-1 Les objectifs de la politique monétaire (2000-2010) :	30
4-2. Les instruments de la politique monétaire (2000-2010) :	31
4-3 Les résultats de la politique monétaire durant cette période :	32
5 -La politique monétaire en Algérie entre 2011-2022 :	33
5-1 La période de (2011-2018) :	33
5-1-1 La situation monétaire de cette période :	33
5-1-2 Les objectifs de la politique monétaire (2011-2018) :	36
5-1-3 Les instruments de la politique monétaire (2011-2018) :	36
5-2 La politique monétaire durant la crise sanitaire covid -19 :	38
5-2-1 Situation monétaire durant l'année 2019 avant le début de la crise de la COVID-19 ..	38
5-2-2 La politique monétaire pendant la crise sanitaire covid-19 (2020-2021) :	39
5-2-3 La situation monétaire durant l'année 2021 :	41
6-La conduite de la politique monétaire (après la crise sanitaire covid-19) en 2022 – 2023 :	43
6-1 Les objectifs et les instruments de la politique monétaire 2022-2023 :	44
Conclusion :	45

CHAPITRE 2 :

ANALYSES THEORIQUES DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE

Introduction :	49
Section 1 : généralités sur la politique budgétaire	50
1-les définitions liées à la politique budgétaire :	50
2-Les objectifs de la politique budgétaire :	51
2-1 : Politique budgétaire et objectifs conjoncturels	51
2-2 Politique budgétaire et objectifs structurels :	52
2-3 Politique budgétaire et redistribution des revenus :	53
3- Les typologies de la politique budgétaire :	53
3-1 La politique budgétaire expansionniste :	54
3-2. La politique budgétaire restrictive	54
3-3. La politique budgétaire volontariste :	54
3-4 La politique budgétaire de demande :	55
3-5 La politique budgétaire de l'offre :	55
4- les instruments de la politique budgétaires :	55
4-1 Les instruments des dépenses publiques :	56
4-1-1 La politique de revenu :	56

TABLE DES MATIERES

4-1-2 La politique industrielle :	56
4-2 Les instruments des recettes du budget général :	56
4-2-1 Les prélèvements obligatoires :	57
5 -Les règles de la politique budgétaire :	57
5-1 La mise en œuvre des règles budgétaires :	58
5-1-1 Comité budgétaire indépendant :	59
5-1-2. Le fonds de stabilisation :	59
5-1-3 Clauses échappatoires :	60
Section 2 : les visions théoriques de la politique budgétaire	60
1. La conception classique :	61
1.1 Le dogme de l'équilibre budgétaire, une règle d'or des économistes classiques :	61
1.2 La conception classique de la neutralité de la politique budgétaire :	61
2-L'approche keynésienne	62
2.1 MODEËL IS/LM ET MUNDELL FLEMING:	63
2.1.1. Le modèle de Mundell-Fleming :	63
2.1.2 Le modèle IS-LM et la politique budgétaire:	64
3 - LES NEOCLASSIQUES :	64
4- l'équivalence ricardienne:	65
Section 3 : la conduite de la politique budgétaire en Algérie	66
1-La Politique Budgétaire entre 1990 et 2000 :	67
1.1 Programme de Stabilisation Macroéconomique et Programme de Travail du Gouvernement (1990-1993).	67
1.1.1. Objectifs :	67
1.1.2 Les moyens utilisés :	68
1.1.3 Résultats :	69
1.2. Plan de Stabilisation et d'Ajustement Structurel 1994-2001 :	71
1.2.1. Objectifs :	72
1.2.2 Les moyens utilisés :	73
1.2.3. Résultats :	75
2-La politique budgétaire en Algérie entre 2001-2011 :	78
a) Le plan de soutien à la relance économique PSRE (2001- 2004) :	79
B) Le plan complémentaire de soutien à la croissance économique PCSCE (2005-2009) :	79
2-1 les objectifs :	79
2-2Moyens utilisés :	80
3-La politique budgétaire en Algérie entre 2011 – 2022:	84

TABLE DES MATIERES

a)Programme d'investissement Publics 2010-2014 :	84
b) la période de 2015-2019 (avant la crise sanitaire de covid 19) :	85
3-1 les objectifs :	85
3-2 Moyens utilisés.....	86
3-3 les résultats de la période :	86
4- La politique budgétaire durant la crise sanitaire covid 19 :	90
4-1La situation budgétaire de l'Algérie durant la crise sanitaire covid 19 (2019-2021) :	90
4-2 Les moyens utilisés pour faire face à cette crise :	93
4-3 La situation budgétaire après la crise sanitaire covid 19 (2022-2023) :	95
Conclusion :	97

CHAPITRE 3 :

LA RELATION DE DOMINANCE ENTRE LA POLITIQUE MONETAIRE ET BUDGETAIRE EN ALGERIE

Introduction.....	100
Section 01 ; la coordination et l'interaction entre la politique monétaire et budgétaire	101
1-Le policy mix :	101
2- La coordination entre la politique monétaire et budgétaire	102
2.1 : une coordination efficace :	103
2.2 Une coordination `à deux niveaux :	103
3. L'interaction entre les politiques monétaires et budgétaires :	103
4. Relation entre la Banque centrale et le Trésor	104
5. cadre théorique :	104
6-littérature empirique :	108
Section 2 : dominance monétaire et budgétaire	112
1. Comprendre la domination budgétaire :	112
2-Identifier les signes de domination budgétaire	113
3-Les canaux de transmission :	115
4 - Équilibrer domination budgétaire et autonomie monétaire :	116
5- comprendre la dominance monétaire :	117
Section 3 : l'analyse de la domination monétaire et budgétaire en Algérie	119
1: la dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (1990-2000)	119
1-1 présentation des variables :	119
1-2 Analyse des variables :	124
1.2.1 Période entre (1990-1994) dominance budgétaire :	124
1.2.2 Période entre (1994-2000) Transition vers la Politique Monétaire :	124

TABLE DES MATIERES

2 : la dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (2001-2011) :	124
2-1 présentations des variables :	125
2-2 Analyse des indicateurs :	130
Conclusion :	130
3. La dominance monétaire et budgétaire en Algérie entre (2012 -2024) :	131
3-1 présentations des variables :	131
3-2 Dominance politique par période :	136
Conclusion :	137
4. Analyse économétrique de la relation de dominance entre la politique monétaire et budgétaire en Algérie :	137
1 Les données utilisées	137
2-Les statistiques descriptives.....	138
3-Stationnarité :	139
4-Choix du modèle :	140
5-Détermination du nombre de retard :	140
6- test de Cointégration :	141
6-1 Bound Test :	142
7-Résultats :	142
7-1 Robustesse du modèle :	142
.7-2 estimations de dynamique à court terme :	143
7-3 ESTIMATION DES COEFFICIENTS DE LONG TERME :	145
8 -Robustesse:	146
Conclusion :	146
Conclusion du chapitre :	148
Conclusion générale :	101
Bibliographie :	151

ملخص

تعد السياسة الاقتصادية إحدى أهم السياسات العامة للدولة الحديثة فهي دعامة لسياسة الدولة في تحقيق الأهداف وعلاج المشكلات الاقتصادية ومن ثم المساهمة في تحقيق الاستقرار السياسي والاجتماعي في الدولة ومن أجل تحقيق هذه الأهداف وأهداف أخرى تعتمد السياسة الاقتصادية بدورها على مجموعة من السياسات الفرعية لعل أهمها السياسة المالية وسياسة النقدية حيث تعاني الدول النامية عموماً من إشكالية التوفيق في التنسيق بين هاتين السياستين أو من تعارض أهدافهما الخاصة

هذا ما يؤدي إلى وجود ما يسمى بالهيمنة المالية والهيمنة النقدية فعليه يتجلى هدف هذه الأطروحة إلى دراسة علاقة الهيمنة ما بين السياسة المالية والنقدية في الجزائر حيث لجأنا في دراستنا إلى استخدام بيانات سنوية تغطي الفترة ما بين 1990 و 2023 وتم اختيار نموذج الانحدار الذاتي ذات الفجوات الزمنية المبطننة للتعامل مع هذه الدراسة

حيث أظهرت النتائج أن النظام السائد خلال تلك الفترة هو نموذج هيمنة مالية معتدلة حيث تمارس السياسة النقدية دوراً استقرارياً مع وجود تنسيق بين السياستين مما يستبعد أي صراع

الكلمات المفتاحية: السياسة المالية - السياسة النقدية - الهيمنة المالية - الهيمنة النقدية - الجزائر

Résumé :

La politique économique est l'une des politiques publiques les plus importantes de l'État moderne. Elle constitue un pilier fondamental de l'action de l'État pour atteindre ses objectifs et traiter les problèmes économiques, contribuant ainsi à la réalisation de la stabilité politique et sociale. Afin d'atteindre ces objectifs, ainsi que d'autres, la politique économique s'appuie sur un ensemble de politiques sectorielles, dont les plus importantes sont la politique budgétaire et la politique monétaire. Les pays en développement, en général, souffrent de la difficulté de concilier et de coordonner ces deux politiques, voire de la divergence de leurs objectifs spécifiques.

Cela conduit à l'émergence de ce que l'on appelle la dominance budgétaire et la dominance monétaire. Dans ce contexte, l'objectif de cette thèse est d'étudier la relation de dominance entre la politique budgétaire et la politique monétaire en Algérie. Pour ce faire, nous avons utilisé des données annuelles couvrant la période allant de 1990 à 2023 et retenu le modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL) pour mener cette étude.

Les résultats ont montré que le régime dominant au cours de cette période est un modèle de dominance budgétaire

modérée, dans lequel la politique monétaire joue un rôle stabilisateur, avec une coordination entre les deux politiques, ce qui exclut l'existence de tout conflit macroéconomique.

Mots-clés : Politique budgétaire – Politique monétaire – Dominance budgétaire – Dominance monétaire – Algérie

Abstract:

Economic policy is one of the most important public policies of the modern state. It constitutes a fundamental pillar of state action in achieving objectives and addressing economic problems, thereby contributing to political and social stability. In order to achieve these objectives, as well as others, economic policy relies on a set of sub-policies, the most important of which are fiscal policy and monetary policy. Developing countries generally face difficulties in reconciling and coordinating these two policies, or even in the divergence of their specific objectives.

This leads to the emergence of what is known as fiscal dominance and monetary dominance. Accordingly, the aim of this thesis is to examine the dominance relationship between fiscal policy and monetary policy in Algeria. In our study, we used annual data covering the period from 1990 to 2023 and adopted the Autoregressive Distributed Lag (ARDL) model to conduct the analysis.

The results indicate that the prevailing regime during this period is a model of moderate fiscal dominance, in which monetary policy plays a stabilizing role, with coordination between the two policies, thereby ruling out the existence of any macroeconomic conflict

Keywords: Fiscal policy – Monetary policy – Fiscal dominance – Monetary dominance – Algeria